

## VIE

DE LA VÉNÉRABLE MÈRE

# ANNE DE SAINT-BARTHÉLEMI

ÉCRITE PAR ELLE-MÊME

---

## LIVRE QUATRIÈME

---

### CHAPITRE PREMIER

Départ de Paris le 5 octobre 1611. — Arrivée au Carmel de Saint-Joseph de Mons. — Séjour d'un an dans ce monastère.

Je partis de Paris le lendemain du jour anniversaire de la mort de la Sainte. Bien que je n'eusse point désiré d'aller en Flandre, je fis ce voyage, l'âme remplie des consolations que Dieu m'envoyait. Je me rappelai qu'au sortir de l'Espagne j'avais eu une vision qui ne me semblait pas importante. Je vis que je ne resterais pas sept ans entiers en France, et qu'avant ce terme, je devais passer aux Pays-Bas. Or il en a été ainsi : il manquait cinq à six jours pour qu'il y eût sept ans accomplis.

Avant mon départ de Tours, le Seigneur me montra

une lumière, et, à la faveur de cette lumière, je vis une maison; ce fut précisément celle qui nous servit de demeure pour prendre possession de notre nouvelle fondation à Anvers. Je la reconnus ainsi que la demoiselle que Dieu m'avait également montrée dans cette vision. Elle fut reçue la première, et elle s'appelle Térèse de Jésus.

Lorsque j'arrivai à Mons, je fus très-cordialement accueillie par nos sœurs. Je restai au milieu d'elles juste un an.

## CARMEL DE SAINT-JOSEPH DE MONS

---

Après les Carmels de Bruxelles et d'Anvers, le Carmel de Mons est, de tous les monastères de la réforme de sainte Térèse dans les Pays-Bas, celui dont les origines sont les plus grandioses et les plus privilégiées.

Là, s'arrêtent les courses apostoliques de l'immortelle mère Anne de Jésus, coadjutrice de sainte Térèse dans l'œuvre des Fondations. Cette vierge illustre, le plus grand sujet, la plus ferme colonne de l'Ordre, au jugement de tous les historiens; cette vierge, qui portait dans son cœur la flamme des apôtres, et que j'appellerais volontiers le Xavier du Carmel, un des plus grands ornements de l'humanité par l'élévation du caractère et par la sublimité de la mission remplie dans l'Église; cette autre Térèse, qui a rendu présente en sa personne l'incomparable réformatrice du Carmel devant les plus grands rois de la terre, qui a fondé l'Ordre de la Vierge dans les capitales de leurs royaumes; cette épouse du Christ, dont saint Jean de la Croix a légué le portrait à la postérité par ces paroles : *Quand je vois la mère Anne de Jésus, je crois voir un Séraphin*; cette vierge vraiment embrasée des ardeurs de l'amour divin, qui, après avoir eu dans le siècle pour guide, pendant sept ans, un nouveau Balthasar Alvarez, le père Pierre Rodriguez, de la Compagnie de Jésus, avait trouvé en religion, pendant quinze ans, un second guide appelé par sainte Térèse *un homme céleste et divin*, saint Jean de la Croix lui-même, et, sous la direction de cet homme céleste, avait achevé de prendre vers les régions les plus élevées

de la sainteté un vol d'aigle et de séraphin qui ne devait plus se ralentir de toute sa vie ; Anne de Jésus, enfin, après avoir planté la sainte bannière du Carmel à Grenade, à Madrid, à Paris, à Bruxelles, à Louvain, couronne par Mons sa carrière de Fondatrice.

Le premier novembre de l'année 1607, le jour de la fête de tous les Saints elle avait fondé le monastère de Louvain, et l'avait dédié sous le vocable de saint Joseph. Et le 9 décembre suivant, le lendemain de la fête de l'Immaculée Conception, elle partait de Bruxelles, avec la mère Eléonore de Saint-Bernard, issue de l'illustre maison des Spinola qui a donné à l'Église et à la Compagnie de Jésus le célèbre père Charles Spinola, saint martyr que Pie IX vient de placer sur les autels. Les deux vierges étaient accompagnées par M. de Brétigny, si digne par sa sainteté et par sa grande dévotion à sainte Térése, d'être associé à l'œuvre de la Fondation des monastères.

Dans les desseins de Dieu, Mons devait être le dernier diamant de la couronne d'Anne de Jésus, comme Fondatrice ; il voulut que ce diamant jetât le plus vif éclat ; et, pour cela, il marqua cette fondation du sceau de la croix. Les admirables lettres écrites de cette ville par la vénérable mère Anne de Jésus nous présentent le tableau de tout ce qu'elle y eut à souffrir. Les éléments eux-mêmes parurent se conjurer pour ajouter au martyre de ces héroïques vierges, car l'hiver fut un des plus rigoureux qu'on eût jamais vus. Mais pour Anne la Magnanime, et pour sa magnanime compagne Eléonore de Saint-Bernard, toutes ces souffrances n'effleuraient pas même leur courage ; elles étaient regardées par elles comme des palmes et comme des faveurs insignes du céleste Époux. Cette immense moisson de mérites cueillie, Anne de Jésus et Eléonore de Saint-Bernard jetaient les fondements du monastère de Mons, cinq jours après la fête de la Purification, le jour de la fête de saint Romuald, en l'année 1608 ; ce nouveau monastère était dédié comme celui d'Avila, sous le vocable de saint Joseph.

Anne de Jésus y laissa pour prieure sa digne compagne, Eléonore de Saint-Bernard. Elle ne crut pas pouvoir confier à des mains plus fidèles ce couvent qui lui avait tant coûté, et qui devait demeurer pour elle son Benjamin, l'objet de ses plus tendres affections,

De retour à Bruxelles, elle écrivait en juin 1608, à sa chère Béatrix de la Conception, *que Mons serait sa dernière fondation qu'elle ferait en personne*. Elle ajoutait ensuite ces mémorables paroles : *Les trois couvents qui ont été fondés prennent de tels accroissements, qu'on ne peut voir sans admiration à quel point Dieu se hâte de s'y manifester.*

En octobre 1611 lorsque la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi, quittant la France, vint à Mons, c'était encore une des six Carmélites venues d'Espagne, la mère Isabelle de Saint-Paul qui avait le gouvernement de ce monastère. La compagne inséparable de sainte Térèse y fut accueillie avec des transports de joie. Toutes les religieuses étaient au comble du bonheur de la voir au milieu d'elles. Elles bénissaient Dieu de leur avoir envoyé un tel trésor de sainteté et de lumières ; pendant l'année qu'elle passa à Mons, toutes lui ouvrirent leur âme, et voulurent faire comme un second noviciat avec elle.

Ainsi, le Carmel de Mons, dans les premières années de sa fondation, de 1608 à 1612, eut le glorieux privilège de posséder quatre des fondatrices du Carmel de France et de Belgique, Anne de Jésus, Anne de Saint-Barthélemi, Éléonore de Saint-Bernard et Isabelle de Saint-Paul. Cet édifice spirituel était soutenu par ces quatre colonnes !

Comme on le voit, le Carmel de Saint-Joseph de Mons ne saurait avoir des origines plus grandes, plus glorieuses et plus saintes ; et, à ce titre, il doit être particulièrement cher à tout l'Ordre.

Dès le principe, *Dieu eut hâte*, comme s'exprime sa sainte Fondatrice, Anne de Jésus, *de faire éclater les magnificences de sa grâce, dans ce monastère, comme dans celui de Bruxelles et de Louvain*. Les plus grands noms de la Belgique, les d'Aremberg, les Mérode, et d'autres noms illustres, s'y trouvent représentés, ces nobles et très-chrétiennes familles tenant à honneur de payer à Dieu et à son Église la dîme du sang.

L'esprit de sainte Térèse avait été implanté dans ce monastère par quatre de ses plus illustres et saintes filles venues d'Espagne ; il s'y conserva. Ce monastère fut toujours florissant, et il n'a cessé de répandre la bonne odeur de Jésus-Christ, jusqu'à la tourmente

révolutionnaire du dernier siècle. Alors celles qui l'habitaient, arrachées à ce saint asile, et forcées de vivre dans le monde, montrèrent au grand jour ce qu'étaient ces femmes cachées dans une solitude, où il n'était pas donné à l'œil humain de les voir. Comme toutes les autres Carmélites de France et de Belgique, elles honorèrent leur titre de filles de sainte Térése, et l'on ne vit en elles que des anges de vertu.

Après cette grande tempête, quand la liberté fut rendue au culte catholique, le Carmel de Mons, eut hâte de se reconstituer. Du haut du ciel, Anne de Jésus, Anne de Saint-Barthélemi, Éléonore de Saint-Bernard, Isabelle de Saint-Paul, et toutes leurs filles qui s'étaient sanctifiées dans ce monastère depuis sa fondation, abaissaient avec complaisance leurs regards sur ce Carmel si cher à leur cœur. Et une nouvelle ère de bénédictions et de grâces commençait pour lui; tout le passé revivait dans le présent.

Vers le milieu de ce siècle, un nouvel édifice a été élevé par les Carmélites de Mons, dans un site des plus avantageux, tels que sainte Térése les souhaitait, avec des vues magnifiques. La première pierre en fut posée en 1849, le 19 mars, fête du glorieux saint Joseph. L'érection de cet édifice fut due surtout à la sollicitude et aux soins de la prieure des Carmélites, la révérende mère Marie-Ignace de Jésus. Sa confiance et celle de toutes ses filles en saint Joseph a été admirablement récompensée. Ces vraies filles de sainte Térése avaient mis la construction du nouveau monastère sous la protection et à la charge du glorieux père nourricier de Jésus-Christ. Avec un tel protecteur et un tel économe, l'édifice a été heureusement achevé, et saint Joseph n'a pas épargné les merveilles pour démontrer qu'il en tenait les frais à son compte.

## CHAPITRE II

Anne de Saint-Barthélemi nommée pour aller fonder à Anvers. — Révélation sur la grande destinée de ce monastère. — Il est fondé le 6 novembre 1612. — Concours des Jésuites d'Anvers. — Elite de sujets qui se présente. — M<sup>lle</sup> de Dompré est la première qui prend l'habit, et reçoit le nom de Tèreſe de Jésus. — Le meilleur site de la ville est choisi pour y bâtir le couvent. — Assistance de Notre-Seigneur et de sainte Tèreſe.

Durant mon séjour au monastère de Saint-Joseph de Mons, on traita de la fondation de celui d'Anvers. Je ne m'attendais nullement à une pareille mission, j'étais convaincue qu'on en chargerait de plus capables que moi. Je dus cependant l'accepter, puisque l'obéissance me l'imposait. Le lendemain du jour où la volonté des supérieurs m'avait été déclarée, m'étant recueillie après la communion, je me tournai vers Notre-Seigneur, et je lui recommandai instamment cette affaire; je le conjurai de me donner la grâce d'agir en tout selon son bon plaisir, et d'inspirer aux supérieurs de ne pas me charger de cette entreprise, en cas qu'il ne l'agréât point. Cet adorable Maître me consola, comme il l'avait fait dans d'autres occasions, et il me dit : *Prends courage, et sache que cette fondation sera un flambeau allumé qui donnera lumière à tout ce pays.* Avec ces paroles, je pris courage pour embrasser la

croix; et je ne doute point que la promesse de Notre-Seigneur ne s'accomplisse.

Dès le commencement de la fondation, Dieu nous a amené des âmes très-capables, d'un grand esprit intérieur, des sujets accomplis et des rangs de la noblesse (1), et cela au grand étonnement de tous les mondains. Je tiens pour certain que la Sainte gouverne cette maison et qu'elle en prend un soin particulier, et que Notre-Seigneur fait de même, comme on l'a vu par expérience en plusieurs occasions.

A notre arrivée en cette ville, notre pauvreté était telle que nous n'avions que cinquante florins et encore d'emprunt. Les pères de la Compagnie de Jésus nous donnèrent tout ce qui était nécessaire pour célébrer la première messe, car nous n'avions absolument rien. Les magistrats, tout d'abord, n'étaient pas portés pour nous, et ils voulaient nous renvoyer; mais Dieu a tout aplani de telle manière que ce monastère est estimé de toute la ville. Depuis trois ans que nous sommes ici, il est mieux pourvu pour tout ce qui regarde l'église, que d'autres en dix années. Nous avons acheté le meilleur site de toute la ville. Je n'ai eu ni sollicitude ni peine; Dieu me donne une foi si vive, une certitude telle que c'est Notre-Seigneur lui-même qui prend soin de ce couvent, et que la Sainte en est la prieure, que bien souvent je m'imagine que je la sers maintenant encore comme je le faisais quand elle était en vie,

(1) L'extrait de la Chronique du Carmel d'Anvers, que nous citons à la fin du IV<sup>e</sup> livre, fera connaître ces généreuses et nobles Vierges qui vinrent demander le saint habit à la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi.

et que c'est elle qui fait le reste. J'en ai fait mainte fois l'épreuve.

Ce n'est pas une imagination, mais la vérité, et maintenant même, tandis que j'écris ces pages, j'ai senti qu'elle était avec moi, et que c'est elle qui dirige tout et gouverne à ma place. Dieu m'a donné par là une paix, une consolation qui dépasse tout ce qu'on pourrait penser. L'oraison a été plus continuelle, et Dieu m'y a comblée de plus de faveurs.

---

## COMPLÈMENT

DU RÉCIT DE LA VÉNÉRABLE MÈRE

TIRÉ

DE LA CHRONIQUE MANUSCRITE DU COUVENT D'ANVERS

---

Dès son arrivée à Anvers, le 29 d'octobre de l'an 1612, notre sainte Fondatrice y ressentit les premiers effets de cette amoureuse Providence qui était son appui, dans la citadelle où elle fut logée avec ses compagnes chez don Ignace de Borgia qui, pour lors, en était gouverneur ; il y demeurait avec M<sup>me</sup> Hélène, sa femme. Ils s'estimèrent l'un et l'autre très-heureux de recevoir une personne qu'ils honoraient comme une sainte, et qui était révéérée comme telle par tout le monde. La vénérable Mère reçut de ces personnes les témoignages d'une bonté très-particulière, qui est comme héréditaire en leurs très-nobles familles. Et ces soins obligeants ont toujours continué envers la mère et les filles, qui voudraient, en reconnaissance, éterniser la mémoire de leurs insignes bienfaiteurs.

Dieu aussi, qui prenait à sa charge tout ce qui concernait sa fidèle servante, voulut seconder son désir en cette rencontre, récompensant au centuple les bienfaits qu'elle et ses filles recevaient de ce seigneur. Don Ignace, emporté par la passion du jeu, était en danger de se perdre ; il dut l'origine et les progrès de sa conversion, comme il l'a affirmé lui-même, à notre bienheureuse Mère ; et cette grâce fut la récompense de l'hospitalité qu'il lui avait donnée. Il la choisit dès lors pour son avocate auprès de Dieu, et pour mère spirituelle. Sous sa sainte direction, il changea entièrement de vie, il pleura ses péchés avec la plus vive douleur. Tous les jours, nonobstant ses occupations et ses charges, il allait la consulter, ou au moins lui demander sa bénédiction. Elle fut si prudente dans la conduite spirituelle de ce seigneur en lui faisant quitter toutes ses mauvaises habitudes et le dépouillant du vieil Adam pour le revêtir de Jésus-Christ, qu'il persévéra constamment dans le chemin du salut où elle l'avait mis, et qu'il mérita par sa pénitence et la contrition de ses péchés de mourir de la mort des justes.

Les révérends pères de la Compagnie de Jésus, hommes toujours apostoliques, en donnèrent de bonnes preuves, secourant de leur doctrine et de leurs meubles d'autel ces pauvres servantes de Jésus-Christ. Ce furent eux qui les confessèrent jusqu'à l'an 1618.

Notre vénérable Mère fit brûler pendant tous les offices divins un cierge de cire blanche, au chœur de l'église, en l'honneur de notre sainte Mère Tèreze, afin qu'il lui plût avoir soin de sustenter ses filles ; ce qui s'est observé depuis et se continue encore à présent. Aussi n'ont-elles jamais manqué du nécessaire pour vivre. Mais voici encore un autre trait admirable de la providence divine qui les pourvut de secours et les assista en leurs maladies et infirmités. Au commencement qu'elles furent en cette petite maison, la révérende mère Marie du Saint-Esprit se trouva si mal une nuit, que notre vénérable Mère craignit de la perdre ; et, comme elles ne connaissaient pas encore de médecin, elles n'en firent point venir. Mais notre Sainte, selon sa coutume, ne fit que recommander ce besoin à Notre-Seigneur ; puis, s'en alla à la porte régulière qu'elle ouvrit à quatre heures du matin, et appelant l'unique personne qui était dans la rue, elle lui dit ces mots : *N'êtes vous pas méde-*

cin? il lui répondit que oui, et elle le fit entrer pour secourir sa malade. Or il se trouva que c'était M. Nugnez, premier médecin de la ville, qui depuis lors jusqu'à sa mort a continué de soigner charitablement et d'assister avec beaucoup d'affection, les malades de la maison; et s'est tenu bien récompensé de ses peines, d'avoir eu le bonheur d'être témoin de la sainte mort de notre vénérable Fondatrice.

Nos mères demeurèrent près de trois ans en cette maison, où l'odeur de leur sainteté et surtout celle de leur sainte supérieure réjouissait les cœurs, et leur acquérait plus d'estime et de dévotion, qu'elles n'avaient souffert de contrariétés et d'oppositions en leur sainte entreprise. Elles commencèrent à recevoir des aumônes si considérables, qu'elles les partagèrent avec d'autres, et continuèrent ainsi à vivre très-commodément selon notre institut, sans avoir aucun fond ni revenu, jusqu'en l'année 1636. La vénérable Mère crut le moment venu de jeter les fondements de l'édifice où elles devaient vivre. Il fallait choisir le site. Ayant visité avec le père Thomas de Jésus, alors supérieur de cette province, plusieurs endroits sans être satisfaite, elle s'arrêta enfin à celui où est à présent bâti le monastère, situé dans la rue qu'on appelle communément *du rosier*, et voisin de la grande place d'armes qui est entre la ville et la citadelle. Aussitôt qu'elle découvrit ce lieu si éloigné du commerce humain et si voisin des prairies et des campagnes, elle dit au père Thomas de Jésus : *C'est ici, mon père, où le chant des oiseaux recueillera nos esprits.*

L'on acheta donc cette place où il y avait plusieurs petites maisons, avec un jardin suffisant pour y bâtir un pauvre cloître; et, sans délai, notre vénérable Mère s'y transporta avec toutes ses filles. La divine providence ne lui fut pas moins favorable en cette rencontre que dans tout le reste; car, au même temps, elle inspira à M<sup>lle</sup> de Vertain, dame de l'infante Isabelle et fille de M. le comte de Vertain, de demander l'habit de pauvre Carmélite, sous la direction de notre vénérable Mère, dont la sainteté était en une si haute réputation dans toute la cour. Dès qu'elle eut obtenu la grâce qu'elle prétendait, Leurs Altesses sérénissimes, l'archiduc Albert et l'infante Isabelle, qui avaient coutume d'honorer leurs dames d'une

bonté paternelle, daignèrent bien faire un voyage exprès en cette ville, pour assister à la prise d'habit de celle-ci, qui se fit au commencement de septembre de l'an 1615. Et, pour donner plus de preuves de leur piété et de leur dévotion envers notre vénérable Mère et notre saint Ordre qu'elle tâchait d'établir, ils voulurent en même temps poser la première pierre de son couvent; sous cette pierre ils mirent deux médailles d'argent qu'on trouva quelque temps après, lorsque pour donner une meilleure forme à l'édifice, on fut obligé de détruire ce que l'on avait commencé. La plus grande de ces médailles porte une inscription latine, dont voici le français :

« Albert et Isabelle, par la grâce de Dieu, infants d'Espagne, archiducs d'Autriche, ducs de Bourgogne, de Brabant, comtes de Flandres et Hollande; de leurs mains propres, ces pieux et heureux princes ont posé la première pierre de cette église l'an 1615. »

De l'autre côté de la même médaille, il y a un frontispice d'église gravé, et cette inscription :

« Dédicée à la bienheureuse Térése, mère des Carmélites. »

Dans l'autre médaille qui est plus petite, il y a, d'un côté, l'image de l'archiduc Albert, et de l'autre côté, l'image de l'infante Isabelle.

Ces deux médailles se gardent pour une mémoire perpétuelle, dans les archives de ce couvent. Nous apprenons de la première, non-seulement l'année où fut posée la première pierre de notre monastère, mais encore qu'il fut dédié à notre sainte mère Térése, qui n'est appelée que bienheureuse, parce qu'elle fut seulement béatifiée l'année auparavant. Il faut néanmoins remarquer qu'il constate par les actes du monastère, qu'il est dédié à la fois, et à notre glorieux patriarche saint Joseph, et à notre sainte mère Térése.

Après que Leurs Altesses sérénissimes eurent ainsi honoré les premiers commencements de cette fondation, il fut bien facile d'obtenir des magistrats les lettres de réception. Aussi sont-elles datées du 26 du même mois de septembre, et celles de Leurs Altesses furent dépêchées le lendemain, je veux dire le 27 septembre de la même année 1615.

### CHAPITRE III

Zèle dont elle brûle pour la gloire de Dieu, pour l'église et le salut des âmes ce zèle va jusqu'à un vrai martyre. — Lumière reçue le jeudi saint, sur la passion de Jésus-Christ : le salut éternel est le fruit de cette méditation. — Vision, à la profession d'une religieuse, et à la rénovation des vœux de la communauté ; vision, le jour de la fête de l'Immaculée Conception et de la fête des Rois. — Faveurs insignes qu'elle reçoit du divin Maître.

Depuis mon arrivée à Anvers, le Seigneur a très-particulièrement répandu en mon âme l'onction de son amour et de la charité. J'ai presque continuellement joui de la présence de Dieu. De temps en temps, j'étais plus affectueuse dans la charité, j'avais un plus ardent désir du bien spirituel du prochain ; d'autres fois, je sentais une soif ardente du salut des âmes et un zèle insatiable pour l'exaltation de l'Église. Cette charité, je puis le dire en toute vérité, me faisait éprouver un véritable martyre dans mon cœur, et je ne pouvais y résister.

A la vue des besoins de l'Église mon âme éprouve une grande ardeur de zèle. Dieu me montre, quand je le supplie de pardonner aux pécheurs et d'apaiser sa colère, un si grand amour, que je ne saurais dire comment il se fait sentir à mon âme. C'est comme si mon âme, libre de la sujétion de la chair, se voyait dans une ré-

gion de suavité et de délices, où, dans son seul Bien-Aimé et Seigneur, elle trouverait tout ce qu'elle peut désirer. A la vérité, elle ne désire rien pour elle; ce qu'elle désire uniquement c'est l'honneur et la gloire de son Bien-Aimé. C'est pourquoi elle le lui dit incessamment : *Seigneur, faites-vous connaître à tous, afin que tous vous aiment; ne permettez pas, mon tendre Maître, que les âmes ignorent qui vous êtes.* L'âme prononce ces paroles avec un grand amour et une grande confiance, et elle ajoute : *Je sais, Seigneur, que si vous vous découvrez et si vous vous donnez à connaître, tous vous aimeront.* Et cet adorable Maître se plaît tant à ce que je lui parle ainsi, qu'il montre, de plus en plus, qu'il m'aime. O bonté infinie! quelle confusion pour moi, quand cette vision est déjà un peu loin, de voir que ce Dieu infiniment bon ne regarde pas mes infidélités, mais qu'il ne cherche qu'à se faire connaître de moi, afin que je l'aime, Lui qui est l'amour même! C'est d'abord par une petite lumière et une petite suavité qu'il se communique à l'âme; mais il en est de cette lumière et de cette suavité comme d'un petit feu que l'on allume d'abord avec des pailles et qui ensuite, si l'on y met du bois, devient un grand feu dont on ne peut supporter l'ardeur.

Un jeudi saint Notre-Seigneur me montra le grand amour du mystère de ce jour et le grand amour que cet adorable Sauveur porte aux âmes. Tandis que mon âme jouissait de ces divins mystères, Notre-Seigneur me donna à entendre, *que si chaque jour nous pensions une seule fois à sa divine passion et à l'amour avec le-*

*quel il la souffrait pour nous, quelque courte que fût cette considération, elle suffirait pour notre salut et pour nous attirer de grandes grâces.* L'amour de Dieu, que je ressentis en contemplant ce mystère, fut si grand qu'il semblait que mon âme allait se séparer du corps, et que mon heure était venue. Si Dieu n'eût mis fin à ce transport, il m'eût été impossible de le supporter. Par suite de cette faveur, mon âme resta si pacifique et si embrasée de l'amour de Dieu, que j'eusse voulu mettre toutes mes sœurs et toutes les créatures dans mon cœur. Je sentis à partir de là, dans toutes les puissances de mon âme, une plus grande force qu'auparavant.

Une autre fois, tandis qu'une religieuse faisait sa profession, je fus saisie d'un transport d'amour de Dieu, et mon âme entra dans un profond recueillement. Je vis que, tandis qu'elle prononçait ses vœux, l'Enfant Jésus les recevait, et que, les emportant avec lui, il les présentait au Père éternel.

Une autre fois, deux religieuses faisant leur profession dans ce monastère, je vis que la sainte Mère était au milieu d'elles avec une majesté très-grande qui lui venait de Dieu.

A Paris, tandis que deux religieuses faisaient leur profession, je vis également la sainte Mère et Jésus-Christ Notre-Seigneur, au milieu d'elles.

Ici, à Anvers, il plut au divin Maître de me favoriser d'une autre vision. Le jour de la Présentation de la très-sainte Vierge, étant toutes réunies au chapitre, nous renouvelâmes nos vœux à l'imitation de notre

sainte Mère, qui nous laissa cette coutume et voulut que ce renouvellement se fit le jour même où la Vierge s'était présentée au temple. Après avoir prononcé nos vœux au chapitre, nous vinmes au chœur les présenter au très-saint Sacrement. Là, mon âme s'étant recueillie, Notre-Seigneur me fit la grâce de me montrer combien cette action lui avait été agréable, et que les sœurs demeuraient en sa grâce en récompense de l'acte qu'elles avaient fait de tout leur cœur.

Certaines fois, le Seigneur daigne montrer à mon âme plus de familiarité que d'ordinaire. Il me donne alors une entière confiance qu'il tient pour agréable ce que je lui demande. Voici ce qui m'arriva dans cette maison d'Anvers. On m'apporta, la veille de Sainte-Catherine, une lettre où l'on me montrait le peu que j'étais, et mon incapacité pour gouverner. Je restai calme, sans avoir aucune pensée défavorable; je m'en allai au chœur, et je dis au divin Maître *que je ne voulais que lui et son honneur*. Il m'apparut sous la forme qu'il avait sur la terre, avec un visage où respiraient la paix et une grande majesté. Il resta quelque temps à mon côté, puis il disparut. Une si grande faveur fit entrer mon âme dans un profond recueillement, et j'en ressentis l'impression durant quelques jours.

Le jour de la Conception de Notre-Dame, et le jour de son octave, j'eus une grande présence de cette Vierge et de ce mystère. Un jour en particulier, pendant l'octave, je vis intellectuellement la Vierge toute resplendissante de gloire; mais cette vision dura peu.

Je me sentais un jour très-confuse de ce que ma faiblesse et mon âge ne me permettaient pas de faire autant de pénitences que j'aurais voulu. Notre-Seigneur me fit connaître *que le principal ne consistait pas à faire de grandes choses extérieures et de grandes démonstrations, mais que le bon cœur était ce dont il se payait et qu'il désirait de nous.* Ceci s'entend lorsque nous ne pouvons faire les choses, et que nous le désirons.

Un jour de l'octave de la fête des Rois, étant recueillie, je méditais sur ce mystère pour lequel Dieu m'a donné une particulière dévotion : je vis la très-sainte Vierge avec l'Enfant Jésus dans ses bras, et il me fit connaître qu'il était ainsi dans mon cœur bien souvent.

Mon adorable Maître m'a bien des fois enseigné comment je devais gouverner, et cela a été une très-grande grâce pour moi qui suis ignorante et simple.

Il daigne aussi bien souvent m'accorder des grâces de grand prix, sans que je les mérite et sans que je sache lui en témoigner quelque retour.

Le jour de tous les Saints et des Morts, j'ai toujours reçu de cet adorable Sauveur des grâces particulières, mais cette année passée, il s'est plu durant toute l'octave à me combler de ses grâces, en me montrant plus d'amour. L'on ne saurait croire l'amour avec lequel il traite cette pauvre âme si ingrate et si infidèle. Souvent je sens le Seigneur aussi intimement uni à mon âme que s'il était mon frère. Un des jours de cette octave, je fus réveillée par lui, et, à mon réveil, je me trouvai tellement enflammée d'amour dans toute mon

âme, que je ne pouvais le supporter. Et, cependant, cet adorable Maître s'unissait, de plus en plus, à mon âme; enfin, il m'ouvrit son cœur et m'y mit dedans. Là, mon âme respira un peu de ce transport qui était grand : à la vérité le transport ne me parut point perdre de son intensité, mais il était plus doux; c'était comme un feu qui, sans violence, se consumait doucement en lui-même. Cet amour ne persévère pas toujours de cette manière dans l'âme, mais il va et vient. Pour ce qui est de sentir Jésus-Christ uni à mon âme, la vérité est que bien que je ne le voie pas, je le possède, ce me semble, avec plus de certitude que si je le voyais. Dans le temps où je sens cette précieuse compagnie, il me semble que je n'ai pas le moindre effort à faire pour pratiquer les vertus; l'âme se trouve élevée à un état de simplicité, qui, dans la pratique des vertus, lui rend facile ce qui lui coûtait auparavant. La difficulté est par rapport à l'âme, comme l'eau qui coule sur la pierre sans la creuser.

## CHAPITRE IV

### ( COMMENTAIRE )

Du don de miracles accordé à la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi.

Depuis soixante ans Anne de Saint-Barthélemi travaillait à glorifier Dieu. L'Espagne et la France avaient été, tour à tour, le théâtre de son zèle. Pendant cette longue période, elle avait conquis le titre de très-fidèle et de très-invincible dans le service de Dieu. En retour, Dieu l'avait glorifiée en Espagne et en France, en faisant éclater au dehors sa sainteté; mais dans les Pays-Bas il voulut la glorifier en quelque sorte à la face de toute l'Église. Il voulut montrer au grand jour combien cette séraphique vierge lui était chère, et de quel immense crédit elle jouissait auprès de lui. Il fit resplendir en elle ses grandeurs; il la traita en véritable épouse, mettant entre ses mains les trésors de sa grâce et de sa clémence. Il l'orna dans un degré incomparablement plus élevé qu'auparavant du don de miracles et de prophétie; il rendit son nom célèbre dans le monde entier, et enfin, par les grâces dont il ne cessa de l'enrichir, il la fit monter à vol d'aigle, jusqu'aux plus sublimes hauteurs de la sainteté.

Nous traiterons d'après les historiens, du don de

miracles, du don de prophétie et du renom de sainteté qui illustrèrent cette vierge; quant aux faveurs élevées qui couronnèrent les dernières années de sa vie, son propre récit nous en offre le tableau.

Et d'abord, relativement au don de miracles, voici une merveille qui brilla en elle, tout le temps qu'elle fut à Anvers. Les habitants de cette ville qui avaient entendu parler des grandes choses que Dieu avait opérées par sa servante, en Espagne et en France, la regardèrent, dès son arrivée, comme une sainte toute-puissante par ses prières. Ainsi l'on recourait à elle pour les maladies et les maux du corps. On la suppliait d'en demander la guérison à Dieu, et l'on se tenait assuré que si elle priaït elle serait exaucée. En présence de tant de suppliants, un combat s'éleva dans son âme entre son humilité et sa charité. Elle se confondait à la seule pensée qu'on pût croire qu'elle fût capable d'obtenir quelque chose par ses prières, et d'autre part, sa tendre compassion pour ceux qui imploraient son secours ne lui permettait pas de les abandonner. Quel fut donc le moyen qu'elle employa pour concilier les intérêts de ces deux vertus, de l'humilité et de la charité? Ce moyen, le voici : elle bénissait de l'eau et y trempait des reliques de saints qu'elle avait, afin que tous les effets produits par cette eau fussent attribués non à elle, mais à l'intercession des saints et à la puissance de leurs reliques. Les intérêts du ciel et de la terre étant ainsi conciliés, la servante de Dieu ne comprima plus l'élan de sa charité, et elle montra la compassion de la plus tendre des mères pour tous ceux qui recouraient à elle.

L'eau sanctifiée par sa bénédiction et par les reliques des saints était envoyée aux malades; et ils n'en avaient pas plus tôt bu, qu'ils étaient guéris, au grand étonnement de tous ceux qui en étaient témoins. Et quand ils venaient la remercier, elle disait humblement que la guérison n'était point due à ses prières, mais uniquement aux mérites des Saints dont les reliques avaient conféré à l'eau cette vertu. Ces miracles furent si continuels et en si grand nombre, qu'on peut les regarder comme un miracle continu. Après la mort de la vénérable Mère, ils furent examinés; et l'évêque d'Anvers, après avoir vu et pesé les dépositions des religieuses, après une mûre délibération, et de l'avis des théologiens et des médecins, les confirma et les approuva. Nous rapporterons ici le témoignage de quelques-unes des religieuses à ce sujet.

La mère Marie du Saint-Esprit, qui a exercé la charge de prieure au couvent d'Anvers, s'exprime ainsi : « La « vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi a guéri en « ce lieu plusieurs fièvres avec l'eau qu'elle bénissait, « faisant trois croix et disant trois *Ave Maria*. Et, pour « sauvegarder son humilité et couvrir le miracle, elle « trempait dans cette eau des reliques de saints. »

La mère Catherine du Christ raconte ainsi ce dont elle fut témoin, pendant qu'elle exerçait l'office de portière au couvent d'Anvers : « Tandis que j'étais « portière, il venait une grande quantité de gens pour « se recommander aux prières de notre bienheureuse « Mère, disant qu'ils suppliaient *la sainte Mère* de les re- « commander à Dieu. Ne sachant pas d'abord discerner

« si par ce nom de *sainte Mère*, ils désignaient notre  
 « *sainte Mère Térése* ou *notresainte prieure*, je m'en in-  
 « formai, et j'acquis la certitude que, par cette appella-  
 « tion, ils désignaient la vénérable mère Anne de Saint-  
 « Barthélemi. Tel était le renom de sa sainteté, et telles  
 « la foi et la dévotion qu'on avait à ses prières, qu'on  
 « venait de toutes parts chercher pour les malades de  
 « l'eau qu'elle avait bénie ; et les malades qui recou-  
 « vraient la santé étaient en très-grand nombre. Il venait  
 « chaque jour tant de personnes au couvent, qu'elles ne  
 « donnaient pas peu d'occupation aux portières ; et notre  
 « bienheureuse Mère prenait plaisir à leur faire la  
 « charité. »

Les autres témoins de tant de miracles en parlent tous de la même manière.

Après cet exposé général des miracles de la servante de Dieu, nous en rapporterons quelques-uns en particulier.

Dans le secret de son amour pour sa fidèle servante, Notre-Seigneur lui envoya une épreuve, en apparence des plus terribles, en permettant qu'une de ses filles, Anne de Sainte-Térése, fût frappée de la peste. A ce coup, l'affliction des religieuses fut sans mesure, mais loin cependant d'égaliser celle de leur sainte Mère. Ce fut pour elle un glaive qui lui perça le cœur, quand elle vit qu'il fallut séparer la malade de la communauté, et qu'elle ne pourrait ni aller la visiter, ni converser avec elle, ni la soigner et la servir, comme elle le pratiquait à l'égard des autres malades, quoique prieure.

Mais ce cas foudroyant de peste, après avoir répandu l'effroi et la douleur, ne devait servir qu'à glorifier Dieu : il allait faire éclater au grand jour la charité et la foi de la sainte prieure; il allait montrer dans la malade le pouvoir du Tout-Puissant, la vertu de l'obéissance et le crédit de la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi auprès de Dieu. Parmi tant de personnes qui ont attesté juridiquement le fait, écoutons le témoignage de celle qui fut miraculeusement guérie :

« Lorsqu'il plut à Notre-Seigneur de me visiter par l'atteinte de la peste, je me vis en peu de temps à l'extrémité et sur le point de rendre le dernier soupir. J'avais tout le corps froid et inondé de la sueur de la mort; je sentais en même temps de telles étreintes de cœur, qu'il me semblait à tout moment que j'allais expirer. Durant cette nuit, il se passa en moi des choses bien notables; j'étais toute résignée à mourir. La sœur qui m'assistait vint me voir : elle me trouva tellement dans les trances de l'agonie, qu'elle en éprouva une grande frayeur; et, me quittant, elle courut donner avis à notre bienheureuse Mère que j'étais sur le point de rendre l'âme. A cette nouvelle, notre bienheureuse Mère chargea cette religieuse *de me dire de sa part qu'elle me défendait de mourir*. A l'instant même, je sentis qu'elle retenait les mains de Dieu, et que ce grand Dieu ne voulut point accomplir sa volonté en moi, à cause de la fervente prière que lui adressait sa servante. Toutes les angoisses et toutes les douleurs s'évanouirent; je restai dans une grande paix d'âme,

et ravie d'admiration à la vue du grand pouvoir qu'avait notre bienheureuse Mère auprès de Dieu. »

Citons quelques autres exemples qui nous montrent que c'était particulièrement en faveur de ses filles que la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi aimait à se servir de son crédit auprès de Dieu. Anne de la Présentation étant encore dans le monde, endurait de grandes et de continuelles douleurs de tête. Ayant pris l'habit du Carmel au monastère d'Anvers, elle se sentit un peu soulagée pendant son noviciat. Mais à partir de la profession, non-seulement les douleurs se renouvelèrent, mais elles devinrent si excessives, qu'elles ne lui laissaient pas un instant de repos. Elle vint un jour toute désolée trouver la bienheureuse Mère. Celle-ci émue de compassion, lui fit un signe de croix sur le front, et à l'instant ses douleurs cessèrent, sans plus revenir.

Une autre de ses filles était éprouvée depuis six semaines par des maux de dents si continuels et si violents, qu'elle ne pouvait ni manger, ni dormir, ni prendre un moment de repos. Elle eut recours à la vénérable Mère, et la pria de lui donner sa bénédiction; à l'instant où elle la recevait, elle fut entièrement guérie.

Voici comment la sainte prieure rendit miraculeusement la santé à une autre de ses filles, à Marie de Saint-Joseph. Nous empruntons les paroles mêmes de la déposition faite sous serment par cette religieuse :

« Lorsque les sœurs étaient malades, dit Marie de Saint-Joseph, elle les recommandait à Dieu avec tant

d'affection, qu'elle passait des nuits entières sans dormir. Une fois, tandis que j'étais travaillée de la fièvre tierce, elle vint me voir de grand matin, et elle me dit : *Ma fille, je vous ai recommandée à Dieu, et votre fièvre ne reviendra plus.* Et il en fut ainsi ; le divin Maître me guérit par ses oraisons. »

Cette charité si tendrement maternelle et toute céleste ne pouvait se concentrer dans le monastère, elle en franchissait le seuil et elle portait la guérison et la vie aux personnes étrangères qui imploraient son secours.

Nous ne pouvons en rapporter que quelques exemples car il faudrait un grand volume pour les rapporter tous.

Jean de Cors, habitant d'Anvers, après avoir été longtemps affligé d'une fièvre aiguë et maligne, était arrivé à son dernier terme. Abandonné des médecins, et déjà entré en agonie, il se souvient de la grande sainteté de la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi ; et, en même temps, il sent en lui une ferme assurance que par sa médiation il recouvrera la santé. Il lui députe donc une personne pour la conjurer de vouloir bien le recommander à Dieu. La Sainte ne diffère point de l'assister ; elle bénit un peu d'eau et la lui envoie. A peine le malade en a-t-il bu, qu'il revient à lui, recouvre ses forces, et demeure entièrement guéri ; et, pour plus grande évidence du miracle, il se lève de son lit et va travailler à son office, comme s'il n'eût jamais été malade. Ce miracle eut la plus grande notoriété dans toute la ville d'Anvers.

Le docteur Diego de Barreda, chapelain de l'oratoire de la sérénissime infante et aumônier général de l'armée de Sa Majesté dans les Pays-Bas, étant à la mort et fort éloigné de la vénérable Mère, recouvra la santé par son intercession. Pendant qu'il était aux portes du tombeau, la sainte prieure le vit en esprit; et, connaissant le danger où il était, elle le recommanda à Dieu, et obtint son retour à la vie. C'est ce qu'elle lui déclara à lui-même, quelque temps après, lorsqu'il vint lui faire visite au couvent d'Anvers.

Dans la guérison que nous allons rapporter, le divin Maître fait éclater dans sa servante, une visible participation de *cette vertu qui sortait de lui*, tandis qu'il était sur la terre, *et qui guérissait tous les malades*.

Au monastère de Trésigieu vivait une religieuse en proie à des souffrances auxquelles la mort seule pouvait mettre un terme. Depuis trois ans, un cancer la rongait et la consumait en lui causant les plus cruelles douleurs. Quand il n'y avait plus pour elle de remède sous le ciel, que la patience, elle espéra fermement en trouver un dans les prières de la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi. Elle vint donc la visiter à Anvers. Pleine de foi en son crédit auprès de Dieu, elle la supplia de la toucher de sa main à la poitrine, et de lui donner sa bénédiction. L'humble vierge s'excusa d'abord, mais bientôt vaincue par les prières de la malade et des religieuses qui l'avaient accompagnée, elle se mit pendant neuf jours en prière, et chaque jour elle donnait sa bénédiction à la malade. Au bout de ces neuf jours, la religieuse fut entièrement guérie,

et le miracle eut d'autant plus de retentissement, que la gravité du mal et l'impossibilité du remède étaient plus constatées.

Ce n'était pas seulement de ses mains que s'échappait cette vertu miraculeuse; elle émanait encore de ses vêtements, ainsi que des rosaires, des images, des papiers que le contact de ses mains avait sanctifiés. C'est ce qu'on lit dans la déposition de la mère Térése de Jésus, qui succéda à la servante de Dieu dans la charge de prieure. Voici ses paroles :

« Plusieurs malades ont été guéris seulement en  
« portant sur eux quelque objet que notre bienheu-  
« reuse Mère avait eu à son usage. » Et la mère Marie-  
Marguerite des Anges s'exprime ainsi : « Un très-grand  
« nombre de malades guérissaient en mettant sur eux  
« quelque papier écrit de sa main; et d'autres les por-  
« taient sur eux comme des reliques. Un soldat qui  
« portait sur sa poitrine un de ces papiers écrits de la  
« main de notre bienheureuse Mère, fut délivré mira-  
« culeusement de la mort; car un coup de fusil ayant  
« été tiré sur lui, la balle perça l'habit qui couvrait sa  
« poitrine, mais elle s'arrêta devant les caractères  
« tracés par la main de la sainte. »

## CHAPITRE V

### (COMMENTAIRE)

DE SON ESPRIT DE PROPHÉTIE.

Le don de prophétie a resplendi en elle avec non moins d'éclat que le don des miracles.

La prophétie est une lumière surnaturelle qui voit non-seulement dans le passé et dans l'avenir, mais encore dans le présent, ce qui ne peut être connu par la lumière naturelle de la raison.

Les visions, les révélations, les apparitions, appartenant à l'esprit de prophétie, il demeure prouvé par le récit de la vénérable Mère, qu'elle a été favorisée de cet esprit depuis les premières années de sa vie jusqu'à la dernière limite de sa longue carrière.

Ici nous nous bornerons à citer certaines lumières prophétiques qu'il plut à Dieu de lui accorder; elles suffisent pour nous montrer comment s'est accomplie en elle la prophétie de Joël : *Je répandrai mon esprit sur toute chair, et vos fils et vos filles prophétiseront.*

A Tours, elle vit l'abbesse de Fontevrault, Éléonore de Bourbon, tante de Henri IV, assistée à sa mort par Notre-Seigneur.

Dans cette même ville, Casilde de Padilla, fille de l'adelantado de Castille, dont sainte Térèse nous a laissé un si admirable portrait dans le *Livre des Fondations*, lui apparut, lui ouvrant son âme et lui faisant part de ses peines.

Là encore elle vit le père Gratien, captif chez les Maures en Afrique, traité inhumainement par eux, sur le point d'être jeté, en haine de la foi, dans un bûcher, et enfin délivré par les prières de quelques femmes matresques.

Enfin ce fut à Tours qu'elle fut éclairée d'une lumière qu'elle avait eue en Espagne : elle connut qu'après sept ans de séjour elle quitterait la France, et qu'elle irait aux Pays-Bas. Elle vit la maison où elle fonderait un monastère à Anvers, et M<sup>lle</sup> de Dompré, la première novice qu'elle devait y recevoir.

A Mons, elle apprit de la bouche même de Notre-Seigneur, *que la fondation d'Anvers serait un flambeau qui répandrait sa splendeur et sa lumière dans tout le pays.*

Quand elle passa à Marimont, maison de plaisance de l'archiduc Albert et de l'infante Claire-Isabelle-Eugénie, apercevant parmi les personnes de la cour une jeune demoiselle, elle arrêta sur elle un regard fixe. L'infante lui en ayant demandé la cause, elle répondit : *Je la regarde, parce qu'elle doit être religieuse.* Cette réponse étonna la princesse, et plus encore la jeune demoiselle, qui était alors fort loin de penser à l'état religieux. Aussi elle ne put s'empêcher de verser des larmes et de dire : *Comment dois-je être religieuse, si je*

*n'en ai point le désir? — Ne pleurez point, mademoiselle,* lui répartit la vénérable mère, *quand vous viendrez vous présenter pour être reçue, vous le désirerez de tout votre cœur.* En vain elle voulut lutter, la parole prophétique qu'elle avait entendue lui demeurait présente. Enfin elle se rendit à l'appel de la grâce. L'infante écrivit à la vénérable Mère que, depuis qu'elle avait entendu cette parole, elle l'avait regardée comme certaine. Elle reçut le saint habit des mains de la fondatrice du Carmel d'Anvers, et elle porta en religion le nom de Claire de la Croix.

Jean Gomez Cano avait deux filles qui ne pensaient nullement à la vie religieuse, et qui selon toutes les apparences devaient rester dans le monde. Cependant Notre-Seigneur donna à entendre à sa servante qu'il les avait choisies pour le Carmel. Cédant à un mouvement intérieur du Saint-Esprit, elle prophétisa à ces deux demoiselles leur entrée au Carmel. Elles eurent d'abord une grande difficulté à y croire; mais, le moment de la grâce étant venu, elles demandèrent avec les plus vives instances le saint habit à la vénérable Mère. L'une reçut le nom de Marie-Térèse de Jésus, et l'autre celui de Catherine de la Mère de Dieu.

Elle prophétisa, longtemps avant que l'événement s'accomplît, à Marie de Saint-Joseph qu'elle entrerait dans le Carmel et qu'elle serait présente à sa mort : double prédiction qui s'est vérifiée.

Doña Leonor de Pastrana vint un jour visiter la servante de Dieu, et fit apporter avec elle une fille qui n'avait que quinze mois. La vénérable Mère la regarda

et, la prenant avec beaucoup d'amour entre ses bras, elle dit : *Que Dieu fasse d'elle une sainte!* Chose admirable! Dieu délia la langue de la petite fille, et celle qui jusque-là n'avait point formé de parole et qui n'en prononça que quelques mois après, répondit distinctement d'une voix intelligible : *Amen, Amen, Amen!* Notre-Seigneur confirmant par ce miracle la vérité et la certitude de la prophétie.

Erneste de Ligne, femme du comte Jean de Nassau, était très-affligée, parce qu'elle n'avait point d'enfants. Se confiant au crédit de la vénérable Mère auprès de Dieu, elle vint la trouver, et la conjura de lui obtenir un fils. Éclairée d'une lumière surnaturelle, la Sainte lui répondit : *Confiez-vous au Seigneur, il vous le donnera.* Selon la prédiction de la Sainte, Erneste de Ligne mit au monde un fils. Mais, hélas! elle se vit bientôt en danger de le perdre. S'adressant avec foi à celle qui le lui avait obtenu, elle la supplia de le lui conserver par ses prières. La servante de Dieu se mit à prier; et l'enfant fut miraculeusement guéri.

Ce qui suit est textuellement extrait du *Récit de sa Vie*:

« Un jour de l'octave du très-saint Sacrement, Notre-Seigneur me témoignant beaucoup d'amour, me convia à lui faire quelque demande. La vue du divin Maître m'ayant fait entrer dans un recueillement surnaturel, je vis devant moi trois personnes : l'une était ma sœur, l'autre mon cousin germain, et la troisième, Antonio Perez, secrétaire de Philippe II; et tous les trois étaient alors bien loin de moi. Je demandai le

salut de ces trois âmes, et Notre-Seigneur me témoigna qu'il agréait ma demande. A peu de temps de là je reçus des lettres qui m'annonçaient la mort de ma sœur et de mon cousin; ma sœur s'était noyée, et mon cousin avait succombé à une fièvre, mais Dieu les avait appelés l'un et l'autre, le jour même où ils m'étaient apparus. La mort d'Antonio Perez montra également que ma demande avait été exaucée. Secrétaire et favori de Philippe II, il avait commis quelques méfaits. Déjà la sentence de mort était portée contre lui lorsqu'il parvint à s'échapper; il se réfugia en Angleterre, séjour qui fut pour son âme une source de maux plus grands encore. Pendant que j'étais en France il vint me voir, il paraissait désespéré de son salut, sentiment qui lui venait des méfaits qu'il avait commis. En lui parlant je m'affectionnai à lui, et je sentis un ardent désir de son salut. On m'a dit depuis que le Seigneur l'avait touché, et comme je n'étais plus en France, on m'écrivit qu'il était mort avec des marques très-certaines de son salut; il s'y était préparé, recevant très-souvent les sacrements, et ayant toujours son confesseur à côté de lui. Le jour qu'il mourut il se mit à genoux avec un grand transport d'amour de Dieu et il expira dans cette attitude, nous laissant, comme je l'ai dit, des marques véritables de son salut. »

Dieu révéla à l'avance à la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi l'époque de sa mort. Voici comment on l'a su. Une fervente novice, qui pour raison de santé n'avait pu rester au Carmel de Valenciennes, vint confier sa douleur à la vénérable Mère. Éclairée d'une

lumière prophétique, Anne de Saint-Barthélemi lui dit « qu'elle entrerait à Gand dans un monastère d'un autre Ordre où Dieu l'appelait; elle ajouta : *Je serai encore en vie quand vous y prononcerez vos vœux, mais je survivrai de très-peu à cet acte.* » Tout se vérifia. La novice fut reçue à Gand dans le monastère de Dorisel de l'Ordre de Citeaux; son noviciat terminé, elle y fit solennellement profession le jour de la très-sainte Trinité, de l'année 1626, à dix heures du matin. Et ce même jour, quatre heures après, comme on le verra, Anne de Saint-Barthélemi sortit de cet exil.

Nous terminerons ce chapitre par le récit d'un fait où la lumière prophétique de la servante de Dieu resplendit d'une manière bien touchante. Dans le collège des Jésuites d'Anvers vivait un saint religieux. Homme de très-haute oraison et embrasé du zèle du salut des âmes, il avait un grand renom de sainteté dans la ville et dans tout le pays. Cet homme apostolique, ce fils de saint Ignace, était le père Jean Chailant. Dès son arrivée à Anvers, la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi avait eu avec lui d'intimes rapports, et son âme avait puisé de vives lumières et de grandes consolations dans les paroles et la direction de l'homme de Dieu. Le jour de la fête de saint Jean l'Évangéliste, fête du saint Jésuite, Anne de Saint-Barthélemi entra dans une profonde extase; et dans cette extase, Dieu lui révéla la sainteté de son serviteur, et se plut à la rendre témoin de sa mort ineffablement belle. Le saint religieux était dans sa cellule, assis, les mains levées au ciel, la face resplendissante. Le saint

Athlète du Christ voyant, à son tour, près de lui la séraphique vierge dont il connaissait la sainteté, lui dit avec une inénarrable expression de bonheur : *Saint Jean l'Évangéliste vient d'être ici, il m'a donné les nouvelles les plus consolantes qu'il me fût possible de recevoir en ce monde, et c'est qu'à l'heure même je dois partir pour le ciel.* En achevant ces mots, il prenait son essor vers la céleste patrie, en présence de la compagne inséparable de sainte Térése. Revenue enfin de son extase, Anne de Saint-Barthélemi put se certifier à elle-même que le saint Jésuite avait quitté l'exil, à l'heure et dans l'attitude où elle l'avait vu.

Il nous est doux de rajeunir par ce récit la mémoire de cet homme apostolique, et de constater quels furent, dès le principe, les rapports intimes qui existèrent à Anvers entre les filles de sainte Térése et les pères de la Compagnie : car ce que la sainte fondatrice, la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi a établi, est ce qui doit durer jusqu'à la fin.

## CHAPITRE VI

### (COMMENTAIRE)

Renom de sainteté qu'elle avait dans toute l'Europe.

Cette humble Vierge n'aspira jamais qu'à servir Dieu dans la retraite du Carmel, et à être inconnue du monde; mais plus elle s'humiliait, et se cachait aux yeux mortels, plus Dieu la faisait connaître, plus ses vertus héroïques et ses miracles la rendaient célèbre dans toute la chrétienté. Les princes et les rois ne prononçaient son nom qu'avec respect. Philippe II, roi d'Espagne, l'eut en très-grande estime et la vénéra comme une sainte. Tous les seigneurs et les dames de ses royaumes, à l'exemple de leur souverain, tenaient pour un grand bonheur de communiquer avec elle de vive voix ou par lettres. Henri IV, roi de France, la reine Marie de Médicis, et toute la noblesse du royaume, la regardèrent comme un ange du ciel; et elle était véritablement un ange par son caractère et par l'affabilité avec laquelle elle gagna les cœurs des Français.

Sa renommée était incroyable : presque tous les rois

et les princes chrétiens de l'Europe la suppliaient de les recommander à Dieu. Le roi d'Espagne écrivit au sérénissime infante Claire-Isabelle-Eugénie d'avoir le plus grand soin de cette religieuse aux prières de laquelle il se croyait redevable de la conservation de la citadelle d'Anvers. Le prince de Pologne vint la visiter et lui demanda de petites images où son nom était écrit de sa main, pour les donner au roi son père et à ses frères. Pendant l'entretien, il se sentit saisi d'un si profond respect, qu'il ne voulut jamais se couvrir en sa présence; il lui semblait qu'il y avait en cette vierge, malgré sa pauvreté et son humilité, une certaine majesté qui le contraignait à demeurer découvert devant elle.

Le pape Paul V montra dans une occasion mémorable l'estime qu'il faisait de la vénérable Mère. On lui avait montré le procès qui avait été instruit pour la canonisation de sainte Térèse; et bien qu'il y eût des dépositions de personnes qualifiées en dignités séculières et ecclésiastiques, de religieux savants et pieux, dont le témoignage était de grand poids et de grande autorité, il dit que *le témoignage qui lui plaisait le plus, comme sérieux et considérable, était celui de la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi, non-seulement à raison de la sainteté de la personne, mais encore à raison de l'ordre, de la disposition, de la clarté et du poids admirable avec lesquels elle rapportait les vertus, les actions et les paroles de la sainte Mère, dont elle avait été disciple et compagne.*

Mais parmi les princes chrétiens, nul n'a égalé la

sérénissime infante Claire-Isabelle-Eugénie , pour la confiance et le respect envers la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi. Se trouvant à sa maison de plaisance de Marimont avec l'archiduc Albert lorsque la vénérable Mère allait fonder le monastère d'Anvers, Leurs Altesses voulurent qu'elle s'y arrêtât, afin de la voir et de jouir de sa sainte compagnie. L'archiduc s'entretint d'abord avec elle, et ensuite l'infante ne la quitta plus. Ils demeurèrent l'un et l'autre ravis de la sainteté qui éclatait en elle. A partir de cette entrevue leur vénération pour sa personne, et leur foi en son crédit auprès de Dieu, furent sans bornes. L'infante entretenait avec elle un commerce intime de lettres. Elle la consultait pour les affaires les plus importantes, et elle n'entreprenait rien de considérable, sans l'avoir auparavant recommandé à ses prières. Elle la regardait comme une des plus fermes défenses de ses Etats. Un de ses ministres lui représentait un jour la nécessité de renforcer les troupes de la citadelle et de la ville d'Anvers, à cause de l'ennemi, elle lui répondit : *Je ne crains rien ni pour la citadelle, ni pour la ville d'Anvers, parce qu'Anne de Saint-Barthélemi est là, et qu'elle vaut, à elle seule, plus que toutes les armées du monde.*

Quand elle allait faire le siège de Breda, elle s'arrêta à Anvers, entra trois fois au couvent, eut de longs entretiens avec la servante de Dieu, et, se jetant humblement à genoux devant elle, lui demanda sa bénédiction. Elle voulut que la vénérable Mère vînt à la porte de la clôture et que là elle bénît les grands de sa cour

et l'élite des officiers qui partaient pour Breda. *Recevez, messieurs, leur dit-elle, la bénédiction d'Anne de Saint-Barthélemi, qui sera votre sauvegarde et le gage de la victoire.* Tous, tête inclinée et genoux en terre, reçurent la bénédiction de la servante de Dieu ; et peu de temps après, les catholiques entraient en vainqueurs à Breda.

La renommée de sa sainteté s'étendait dans toute l'Allemagne et les pays du Nord. La catholique Pologne, la patrie des Stanislas et des Sobieski, la révérait comme une des plus saintes âmes qui fussent alors dans le monde. Voici en quels termes le primat de l'Église de Pologne écrivait à cette illustre épouse du Christ :

« Vénérable vierge, consacrée à Dieu, mère et sœur bien-aimée dans le Seigneur,

« Nous avons béni le Dieu du ciel, de ce que dans ce siècle si éprouvé il a montré au monde en votre personne un très-éclatant flambeau de la vraie piété et de la vraie sainteté, répandant sa lumière dans l'ordre du Carmel, et de ce qu'il vous a exaltée par les dons les plus riches et les plus rares ornements de la grâce, ainsi que nous l'avons appris de notre bien-aimé et vénérable frère André de Jésus. Nous ne laisserons pas de prier le Père des miséricordes qu'il augmente en vous la grâce, et qu'il reçoive avec bénignité vos prières, auxquelles je recommande ma personne, ce royaume entouré de toutes

parts de nations féroces et barbares, le roi que Dieu a placé à sa tête, et la sainte Église catholique dont le vaisseau est agité par la tourmente de si grandes guerres. Je vous prie, vierge consacrée à Dieu, de vous souvenir de nous, dans les prières que vous lui offrez chaque jour. Et plaise au Seigneur de vous conserver longues années, très-brillante étoile de votre saint Ordre, soutien et ornement du peuple chrétien.

« De Zesnena, ce 26 septembre 1623.

« Père et serviteur dans le Seigneur de votre charité,

« LAURENT, arch. primat de Pologne. »

Tandis que le primat de Pologne écrivait avec tant de vénération et de confiance à la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi, le généralissime des troupes polonaises lui adressait de son côté une lettre où, dans les termes empreints de la foi la plus vive et du plus filial respect, il la suppliait de recommander à Dieu et les soldats de la catholique Pologne, et celui qui marchait à leur tête.

## CHAPITRE VII

### (COMMENTAIRE ET TEXTE)

En 1632 et en 1634, elle empêche, par ses prières, la ville d'Anvers de tomber au pouvoir des Hollandais. — Ce qui lui fait décerner le glorieux titre de *Gardienne* et de *Libératrice* d'Anvers.

Avant de mettre sous les yeux du lecteur le récit de la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi, c'est une justice, ce nous semble, de constater l'intervalle immense qui sépare la Hollande d'alors de la Hollande d'aujourd'hui. Au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, la Hollande subissait encore les entraînements de l'hérésie. Le fanatisme de l'erreur exaltant les passions politiques chez ce peuple, il se porta contre la religion catholique à des excès que l'impartiale histoire a enregistrés, et dont nous n'avons pas à parler ici.

Mais au xix<sup>e</sup> siècle, la Hollande a changé de face. Les catholiques forment un tiers de la population, et le retour à l'unité de l'Eglise s'opère dans les proportions les plus consolantes. Les dissidents actuels ont trop de noblesse de sentiments et sont trop éclairés pour partager cette haine violente d'autrefois. Ils respectent sincèrement la liberté des catholiques, et ils travaillent

de concert avec eux à affermir sur des bases solides la prospérité de leur pays. On peut le dire, l'Église catholique est vraiment libre en Hollande. Et s'il est un pays au monde que l'immortel Pie IX entoure de la sollicitude aimante de son cœur, et qu'il se plaise à bénir, c'est la Hollande. Nul pays ne l'a emporté sur les Hollandais par la munificence du denier de Saint-Pierre, et par le nombre des défenseurs des États du Saint-Siège. Le monde entier sait aujourd'hui, et l'histoire le dira aux siècles les plus reculés, que la Hollande a envoyé à Rome douze cent vingt-quatre zouaves, et qu'un seul diocèse, celui de Harlem, figure dans ce nombre pour six cent quatre-vingt-neuf. Leurs faits d'armes, leur héroïsme, leur foi, leur noble sang versé pour le Christ et son Église, formeront la plus belle page de la Hollande au XIX<sup>e</sup> siècle. Elle vivra à jamais dans tous les souvenirs, cette réponse des zouaves hollandais à leur souverain, qui leur demandait : *Que feriez-vous si j'étais attaqué ? — Nous irions vous faire un rempart de nos corps, et nous vous défendrions comme nous avons défendu Pie IX.* On a dit qu'à ces paroles le monarque a versé des larmes d'attendrissement : nobles larmes, qui honorent le prince et l'Église catholique !

En un mot, la Hollande, par tout ce qu'elle a fait pour Pie IX et l'Église, a été saluée par l'admiration et les sympathies du monde catholique. Nous ne pouvons douter, quant à nous, que dans le plan providentiel la Hollande, ainsi que l'Angleterre, ne soit réservée à de grandes destinées. Quand ces deux peuples mettront au service de l'Église les grandes qualités

que Dieu leur a données, ils seconderont merveilleusement la marche de l'Évangile dans le monde.

Écoutons maintenant le récit de la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi.

Relativement à ces affaires de la guerre, il s'est passé en moi des choses très-véritables.

Le jour où Maurice de Nassau, prince d'Orange, se mit en marche à la tête d'une grande armée, dans la ferme résolution de prendre Anvers, il fit placer la plus grande partie de ses troupes dans des barques fort nombreuses. La nuit était très-sereine et très-tranquille; il disait aux siens de l'air le plus joyeux du monde: *Allons, il n'y a que Dieu ou le Diable qui puisse faire échouer mon entreprise.* Il les assurait qu'ils prendraient Anvers, et qu'ils s'en reviendraient riches. Mais il s'éleva tout à coup une grande tempête, et un vent froid très-violent qui glaçait l'eau, et voilà que les barques et ceux qui les montaient furent submergés en un instant. Seul, Maurice se sauva avec beaucoup de peine non sans courir plusieurs fois le danger de se noyer, luttant contre la tourmente, l'eau et la glace, à tel point que son corps s'ouvrit. Depuis ce jour, il n'eut plus de santé, et enfin il mourut des suites de cet accident.

Cette nuit même, ignorant entièrement la trahison des ennemis, je fus saisie à partir de minuit d'une très-grande crainte, je me mis en oraison, les bras levés vers le ciel, avec un grand mouvement de ferveur. Mes bras étant fatigués de se tenir ainsi levés, je les laissai tomber; il me sembla qu'on me les élevait de nouveau vers le ciel, et une voix que je ne connaissais point me

disait : *Ce n'est pas encore l'heure, tiens-les élevés vers le ciel.* Et je restai ainsi presque jusqu'au point du jour. Je sentis alors que ce que je demandais était obtenu. Et, de fait, il en fut ainsi.

Une autre fois, étant couchée et déjà endormie, je fus éveillée par des cris qui partaient du dortoir des religieuses. Ces cris continuant après mon réveil, j'appelai, et deux sœurs s'étant présentées, je leur dis : « Parcourez les cellules, et voyez quelle religieuse est malade, car j'entends des cris. » Les deux sœurs, après avoir fait leur visite, revinrent me dire : « Toutes les religieuses dorment, et il n'y en a aucune de malade. » Je dis alors : « Que toutes s'habillent, et allons-nous-en devant le très-saint Sacrement, car il doit y avoir quelque trahison. C'est notre sainte Mère elle-même, à ce qu'il paraît, qui nous réveille. » Et nous nous rendîmes toutes auprès du très-saint Sacrement. Je dis alors à Notre-Seigneur : « Je vous amène ici vos servantes ; qu'elles vous demandent ce que je désire, car pour moi je ne puis rien ; » et je le sentais ainsi ; c'est la pure vérité que je me trouvais confuse en la présence du Seigneur. Nous restâmes peu de temps en prière, et bientôt je sentis, sans voir ni entendre personne, que nous pouvions nous retirer. J'oubliais de dire qu'en même temps que j'entendais les cris, j'entendis aussi le signal qui appelait aux armes dans la citadelle. Je regardai par les fenêtres si dans la forteresse il y avait des lumières, car on la voit de notre maison. Je n'aperçus aucune lumière, tout était obscur, et malgré cela je sentis que quelque malheur nous menaçait.

Il ya maintenant peu de jours que je m'éveillai à deux heures après minuit. Un mouvement impétueux de mon âme me disait qu'il était nécessaire de prier : ce que je fis. Mais après quelque temps, comme j'avais sommeil, je regagnai ma couche. Ce fut en vain, j'étais en proie à une inquiétude qui ne me laissait pas reposer. Je reconnus par là que Notre-Seigneur voulait que je priasse. Je me mis donc en prière, les mains levées au ciel, sentant un mouvement impétueux qui me portait à demander miséricorde. Pendant deux heures entières, de deux à quatre, sans aucun sentiment de moi, et sans pouvoir résister, je restai les mains levées au ciel et intérieurement pressée de demander miséricorde. Tout le jour suivant, j'en demeurai comme morte, le corps brisé, comme s'il eût été roué de coups de bâton. Je ne sus point alors ce que c'était; mais on me dit ensuite que les hérétiques avaient tenté de s'emparer de la ville par surprise et qu'ils n'avaient pu réussir.

## EXTRAIT

### DE LA CHRONIQUE DU CARMEL D'ANVERS.

---

Comment notre vénérable Mère fut choisie de Dieu pour être la protectrice de cette ville d'Anvers avant et après sa mort.

Entre les privilèges et avantages qui rendent cette grande cité une des plus considérables de l'univers, un des plus estimables est d'avoir possédé plusieurs grands et saints personnages, tels qu'ont été saint Éloi, saint Wilebrord, saint Norbert, saint Walburge et plusieurs autres qui l'ont honorée de leur présence, les uns pour y prêcher l'Évangile, les autres pour y convaincre les hérétiques, d'autres pour y obtenir par leurs saintes prières la rosée des bénédictions célestes; mais pas un ne s'y est arrêté, tous ont ailleurs terminé leur carrière; il n'y a (à ce que nous avons pu apprendre) que notre vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi, cette grande servante de Dieu, digne héritière de l'esprit de sainte Térèse, qui ait fini ici ses jours et qui ait laissé ici son corps vénérable, comme un précieux dépôt, afin que nous connussions que la divine bonté l'avait destinée de toute l'étendue de l'éternité à être la protectrice de cette ville pendant sa vie et après sa mort. Aussi pourrions-nous dire qu'elle s'est admirablement associée à l'œuvre de tous les saints qui l'ont précédée : car, si elle n'y a pas prêché l'Évangile comme apôtre, n'étant pas permis à son sexe d'enseigner dans l'Église, elle en a au moins porté les lumières dans les cœurs, y attirant tant de belles âmes à la pratique des conseils évangéliques en l'état religieux par le renoncement aux biens temporels, par une orai-

son continuelle et par l'exécution de toutes les instructions que notre divin Maître nous y a laissées, jusqu'à nous ordonner de nous rendre parfaits comme son Père céleste est parfait.

Nous avons déjà vu, et nous verrons encore en son lieu, comment elle a attiré sur cette ville la rosée des bénédictions célestes, par l'expérience de toutes sortes de grâces que ses citoyens avouèrent avoir reçues par son intercession. Nous allons maintenant voir comment elle y a vaincu, sinon l'hérésie à force d'arguments, au moins les hérétiques par ses puissantes prières, lorsque, se confiant dans la force de leurs armes, ils menaçaient de réduire cette ville sous leur pouvoir et de lui ravir la liberté des fonctions de la foi catholique.

L'an 1622, le prince d'Orange dressa une puissante armée, avec des machines de guerre si avantageuses, que, se voyant le vent en poupe, et appuyé d'ailleurs sur l'assurance que les hérétiques de la ville lui donnaient qu'il trouverait bien peu de résistance, il cria à haute voix, de sorte que tous l'entendirent : *Je suis assuré de ma victoire; sans aucun doute, je viendrai à bout de mon entreprise; il n'y a que Dieu qui m'en puisse frustrer; je ne crains pas à présent tout le pouvoir humain.* Puis il poursuivit sa route, lorsque Dieu invita sa servante de le prier instamment, comme elle fit, ordonnant à ses filles de joindre leurs prières aux siennes avec le plus de ferveur qu'elles pourraiënt, leur disant de conjurer Notre-Seigneur de ne pas abandonner ses fidèles, le réitérant plusieurs fois. Son zèle redoubla à deux heures après minuit, et elle pria avec tant de ferveur, que le corps en tombait de lassitude. Avant cinq heures, la révérende mère Térèse entra dans sa cellule; en la voyant, la servante de Dieu lui dit : *Ma fille, que je suis lasse ! Il me semble que j'ai le corps moulu; il y a quelque grande trahison, car il m'a semblé avoir combattu contre une armée entière, et quand je voulais me reposer un peu, n'en pouvant plus, et baisser les bras que je tenais élevés pour réclamer mon Dieu, l'on me criait : Encore plus, encore, encore plus ! J'en suis toute trempée de sueur.*

On la changea alors de tunique, puis elle persista dans l'oraison jusqu'à ce qu'elle entendit ces mots : *C'est fait.*

Deux heures après, on sut l'effet de ses instantes et ardentes prières, et que, plus la servante de Dieu les redoublait, plus les eaux se

troublaient et les vents changeaient, de sorte que, quand le prince d'Orange arriva au bourg nommé Presbos, il s'éleva une horrible tempête, et la gelée fut tout d'un coup si forte, qu'on ne pouvait s'aider des cordages des navires qui se fracassèrent les uns contre les autres ; les soldats périrent avec leurs chevaux, et leur prince présomptueux s'estima heureux d'en pouvoir échapper ; lui qui naguère croyait que personne ne pourrait se soustraire à sa puissance, fuyait vaincu par la puissance des prières d'une sainte. Toutefois il n'en demeura pas bien instruit, puisqu'il voulut l'apprendre de nouveau en 1624.

Il entreprit de surprendre cette ville par la citadelle où il n'y avait pas grande garnison ; et l'entreprise fut si bien conduite qu'il approcha avec son armée de 20,000 hommes jusqu'à un village nommé Berchem, sous les portes d'Anvers, à neuf ou dix heures du soir, ayant pris les marques de l'armée catholique. Il détacha un gros de deux mille hommes qui allèrent droit à la forteresse, portant avec eux de petites barques, des échelles, et d'autres instruments ; ils laissèrent les autres soldats un peu à l'écart, pour en être secourus en cas de besoin. Ayant ôté quatre pièces de la chaîne qui ceint la contrescarpe de la forteresse, ils coulèrent par là dans le fossé des échelles de 26 pieds de longueur, et deux pièces de bois de même grandeur pour couler sans bruit deux petites barques qui contenaient les ingénieurs, lesquels arrivèrent à l'autre bord du fossé, ayant avec eux une autre échelle avec des instruments extraordinaires pour abattre le pont-levis. Ils se crurent au moment de leur victoire, lorsque notre vénérable Mère, vrai boulevard de la foi et de cette ville, entendit des cris plaintifs dans le dortoir et connut que c'était notre sainte mère Térèse qui l'avertissait de quelque trahison, et que la ville était en danger évident de tomber au pouvoir de l'ennemi. Elle fit lever toutes ses filles et les mena au chœur devant le très-saint Sacrement, pour y faire oraison. On y entendait notre bonne Mère réitérer souvent ces paroles : *Seigneur, si je suis cause par mes péchés de cet orage, qu'on me jette à la mer comme un autre Jonas, et que je périsse plutôt que tant de monde.* En même temps, il s'éleva un grand vent et une furieuse bourrasque qui empêchèrent le succès de l'entreprise des ennemis. De plus, les soldats

furent saisis d'une extrême frayeur, et la peur étant ainsi dans leur armée, ils furent aperçus de la forteresse, et prirent la fuite, laissant leurs barques, leurs échelles et autres instruments.

Ce miracle, ainsi que le précédent, après une très-mûre information, fut vérifié et approuvé par M<sup>sr</sup> Malderus, évêque de ce lieu.

Ce fut ainsi que Dieu, par sa grande bonté, daigna seconder le zèle qu'avait sa fidèle servante pour la défense et la conservation de cette ville, dans les plus grands dangers de sa ruine. C'était aussi pour son bien et son utilité que la sainte prieure exhortait si souvent ses filles à offrir leurs prières, estimant que, puisqu'elles en mangeaient le pain, il était juste qu'elles le payassent par leur intercession auprès de Dieu. Et comme elle possédait parfaitement la vertu de reconnaissance, on ne peut exprimer combien elle estimait la moindre charité qu'on lui faisait; c'est ce qu'elle a imprimé dans l'esprit de ses filles, lesquelles en toute rencontre du moindre besoin de cette ville ont recours à leur vénérable Mère, au tombeau de laquelle elles la prient instamment de faire après sa mort ce à quoi elle s'est portée avec tant de zèle pendant sa vie, et leur foi n'a pas été frustrée de son attente, ainsi qu'elles l'ont expérimenté en diverses rencontres. Quant aux secours miraculeux que les citoyens de cette ville méritent de recevoir journellement par le manteau qu'elle a porté, et par un peu de terre tirée du lieu où repose son corps, nous en traiterons plus amplement autre part. Ils sont néanmoins une preuve suffisante de la vérité énoncée au titre de ce chapitre, puisque par ce moyen on voit le soin qu'elle continue d'avoir pour protéger et assister par ses puissantes intercessions tous les habitants de cette ville.

## CHAPITRE VIII

Au milieu d'une grande épreuve intérieure, Notre-Seigneur lui donne l'assurance qu'il *serait avec elle, jusqu'au moment où il l'emmènerait au ciel.* — Participation à l'abandon du Sauveur sur la croix et aux souffrances qu'il endura dans chacune de ses plaies, jusqu'à ce qu'il rendit le dernier soupir.

Dans le temps de la guerre d'Allemagne, Notre-Seigneur me donnait un grand zèle pour l'exaltation de l'Église; mon âme n'avait, ce me semble, de repos ni jour ni nuit. Mais le divin Maître, qui me montrait tant d'amour à cette époque, vint tout à coup à se cacher de moi pendant quelques jours. Mon âme resta comme dans un désert, seule, et dans une obscurité profonde. De plus, j'étais agitée de la crainte que toutes les faveurs que j'avais reçues jusque-là ne fussent des illusions. Je me résignais en tout à la volonté de Dieu, mais je sentais une étreinte de cœur, comme si on le tenait sous un pressoir. C'était pendant les fêtes de Noël, que je passais d'une manière bien différente des autres années. Le jour des Rois, comme je m'approchais de la sainte table avec assez de crainte à cause de mon peu de disposition, Notre-Seigneur se montra à moi plein d'amour; avant de m'unir à lui par la commu-

nion, il me vint un impétueux élan et un grand recueillement d'amour; et pendant que je recevais la sainte hostie, cet adorable Maître me dit : *Je serai ton compagnon, jusqu'à ce que je t'emmène avec moi au ciel.* Mon âme demeura comme enflammée de son amour, toute pénétrée de respect et de reconnaissance envers sa divine majesté, qui m'accordait une grâce si grande et que je n'avais point méritée. Cette vue et ce sentiment passèrent en fort peu de temps; mais il m'en resta durant plusieurs jours une admirable présence de Dieu, une paix et une consolation habituelles, un désir ardent de commencer enfin à marcher dans le chemin de la vertu, ce que je n'ai jamais fait jusqu'ici.

Maintenant, j'endure d'ordinaire de grandes peines intérieures, et cela depuis deux ou trois ans. Elles sont si grandes, que si je n'avais connu et goûté la bonté du Seigneur, je pourrais perdre confiance. Mais il m'a laissé cette grâce : c'est que, quelque accablée que je sois, je me trouve toujours résignée à sa volonté. Ainsi, c'était là ma disposition au milieu de la peine que j'endurais avant cet excès d'amour dont je viens de parler. Mon âme vit tout à coup fondre sur elle une espèce de nuage plus obscur que la nuit la plus obscure qui puisse frapper les yeux du corps. Mais ce nuage, quoique obscur et tout composé d'amertume, est intérieur; et il arrive avec une telle puissance, que parfois il fait dresser les cheveux sur la tête. L'âme l'embrasse néanmoins, et témoigne un plaisir et une résignation très-grands. Dès lors ce

nuage s'empare d'elle. Sous son action, l'âme se sent mourir, et il lui semble être au dernier terme de la vie. Elle ne veut pas néanmoins, quand même elle le pourrait, se dérober à cette agonie. Elle aime mieux s'abandonner tout entière à cette mort que de lui résister, dès que Dieu l'agrée davantage. Je ne sais comment il se fait que ce genre de souffrance occupe tellement toutes les puissances de mon âme, que je suis en moi comme si je n'y étais point. Tout est en silence, et l'âme en liberté, sans savoir d'où cela lui vient. Car la peine est si intérieure, qu'il me semble que je suis dans une région étrangère, où l'on ne voit et où l'on n'entend rien d'agréable : ce n'est de toutes parts que ténèbres, et l'âme sent une telle étreinte, qu'il lui semble être sous un pressoir. L'unique consolation qu'elle goûte, c'est de ne pas se sentir portée à passer légèrement d'un objet à l'autre, comme dans d'autres circonstances et d'autres manières d'oraison; elle demeure, au contraire, ferme à ne vouloir d'aucune diversion qui pourrait lui donner du scrupule. Mourir et sortir de l'exil serait son repos; mais ni elle ne le demande, ni elle ne le souhaite; pas le moindre mouvement en elle qui la porte à désirer autre chose que l'état de résignation où elle est. Le divin Maître lui fait sentir cet abandon de toutes choses où il fut en ce monde, et particulièrement au temps de sa sainte passion. Ce sentiment et cette lumière par lesquels il me révèle ce qui se passa en lui, est quelque chose de si délicat, que je n'ai point de termes pour l'exprimer et qu'aucune méditation ne peut nous élever jusque-là, si Notre-Seigneur ne

nous le fait sentir. Et lorsque ce sentiment s'affaiblit, il en vient un autre non moins sensible et non moins grandiose : il consiste en ce que le divin Maître fait goûter à l'âme les douleurs excessives qu'il endura dans toutes ses blessures, jusqu'à ce qu'enfin il donna sa vie au milieu de cet abandon dont j'ai parlé; mais il montre à l'âme que ce qui lui donna le coup de la mort sur la croix, ce fut l'amour. Quand l'âme arrive à ce sentiment, elle ne peut le supporter, et elle sort d'elle-même, disant : *Seigneur, enlevez-moi le cœur*; je désire de me consumer et de m'immoler tout entière pour vous; et si ce sacrifice de moi-même est nécessaire pour que vous soyez de plus en plus exalté dans toutes les créatures, et pour qu'elles vous connaissent, ah! que je demeure toute consumée et tout immolée en vous!

Je ne puis dire de quelle manière l'âme en qui est cet amour et ce sentiment se consume en la présence de son Dieu, ni comment elle lui dit : *Seigneur, si c'est nécessaire pour votre gloire, soyez exalté, et moi immolée et sacrifiée*. Véritablement, quand l'amour est quelque part, il déraisonne, il s'oublie, et il a des effets qui tiennent du délire, si l'on peut s'exprimer ainsi.

## CHAPITRE IX

Lumière où Notre-Seigneur lui découvre l'abandon où il fut dans ce monde, et les douleurs et les mépris qu'il y eut à endurer. — Il lui dit : *Tu vois tout ce que j'ai souffert ; eh bien, tout cela est pour toi.* — Amour excessif dont ces paroles l'embrasent. — Apparition de sainte Térèse, amour que la Sainte lui témoigne. — Admirable vision de la très-sainte Trinité en son âme. — Apparition de la sainte Vierge et de saint Joseph. — Ravissement où il lui est dit : *L'Époux t'aime bien, et il souffre de te voir souffrir.*

Quelque temps après avoir reçu ce gage de l'amour de mon Dieu, je retombai de nouveau dans une grande affliction intérieure, qui n'était pas moins pénible que celle que je viens de rapporter. Elle dura quelques jours ; et comme mon âme était agitée de la crainte que les grâces que j'avais reçues ne fussent une illusion, je m'en allai à l'oraison, et je commençai à considérer la pauvreté et l'abandon où Jésus-Christ fut en ce monde, ainsi que les douleurs et les mépris qu'il eut à supporter. Le divin Maître me montra tout à une lumière que je n'avais jamais eue. Il ne m'avait jamais été donné de pénétrer ces mystères comme je le fis alors. Je voudrais savoir dire ou donner à entendre ce qui me fut alors montré, mais c'est au-dessus de mon pouvoir. Le divin Maître me découvrit des choses si grandioses que, quand je passerais toute ma vie à y réflé-

chir, je ne pourrais jamais trouver de termes pour exprimer et faire sentir ce que mon Sauveur me laissa sentir en ce moment. Mon âme demeura dans une affliction si grande, que mes forces eussent été trop faibles pour en soutenir le sentiment, si Dieu ne me fût venu en aide. L'heure de la messe étant arrivée, je l'entendis; au moment de la communion, je me levai, mais je dus faire un grand effort; à l'instant où je m'approchai pour recevoir la communion, je vis que Notre-Seigneur était là couronné d'épines, et il me dit : *Tu vois tout ce que j'ai souffert; eh bien, tout cela est pour toi.* J'étais comme hors de moi-même, incapable de proférer une seule parole. Je me rappelai alors celles que prononça saint Augustin : *Seigneur, si j'étais Dieu, et que vous fussiez Augustin, je me ferais Augustin, afin que vous fussiez Dieu, tant est grand l'amour que je vous porte.* Je puis dire que ce même amour et ce sentiment étaient dans mon âme, et que l'amour qui m'embrassait était excessif.

Quelques jours après, tandis que j'étais en oraison le matin, notre sainte Mère m'apparut sous les mêmes traits qu'elle avait en cette vie. Elle me témoigna beaucoup de bonté et d'amour, et cela à trois différentes reprises. Mon âme étant dans un profond recueillement, je fis effort pour en sortir; j'ouvris les yeux, et je vis que la sainte Mère était là; elle m'embrassa, et je l'embrassai à mon tour; puis elle resta quelques moments avec moi et disparut. Je demurai profondément recueillie, et dans cet état je portai les yeux de mon âme sur le bon Jésus et sur sa sainte Mère, qui

étaient dans mon cœur, comme je l'ai dit. Tout à coup je vis dans mon esprit le Saint-Esprit et le Père éternel avec une grande majesté : ils étaient au-dessus de Jésus-Christ, comme quand ils vinrent pour son baptême qu'il reçut des mains de saint Jean. Cette vision fut de très-courte durée; mais mon âme en resta tellement remplie de Dieu, qu'à en juger par ce que je sens, je puis dire avec saint Paul : *Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi.* Depuis cette vision, j'ai le bonheur, à certains jours, de jouir de cette même présence de Jésus-Christ Notre-Seigneur et de celle de sa sainte Mère.

Quelque temps après cette faveur, le glorieux saint Joseph, un matin à mon réveil, me mit sous les yeux toutes les grâces que Dieu m'avait faites, me montrant par là que j'étais de plus en plus obligée à tendre à la perfection.

Une autre fois, je fus pendant trois jours dans une telle obscurité et dans une telle angoisse d'âme, que je ne savais où j'étais. Le jour de la fête de saint Matthieu de cette année 1624, je m'en allai au chœur sur le soir, et je m'assis là, après avoir adoré le très-saint Sacrement comme j'avais pu. Or, de même qu'un rayon de lumière pénètre par une fente dans un appartement obscur, ainsi entra dans mon âme un petit filet de lumière, et j'entendis qu'on me disait : *L'Époux t'aime bien, et il n'est pas content de te voir souffrir.* Avec cette petite lumière, mon esprit fut ravi en Dieu; et, tout hors de lui, il disait en vers exprimant avec un peu

de différence dans les termes ce que l'Épouse dit dans les Cantiques :

O cristallina fuente,  
Si en essos tus sêmlantes plateados  
Formasses de repente  
Los ojos dese ados  
Que tengo en mis entrañas dibujados.

O source cristalline,  
Si sur ta surface argentée  
Tu formais soudain  
Les yeux tant désirés  
Que je possède dessinés au plus intime de mon âme (1)!

Cela satisfait et remplit mon cœur, qui était comme affamé, et défaillant de faiblesse. Car, dans cet état d'obscurité d'où je venais de sortir, rien de ce que je voyais, rien de ce qui se présentait à moi ne me satisfaisait; je ne pouvais point méditer, comme je le fais d'ordinaire, car les méditations consolent; mais alors rien de bon ne se présentait à mon âme. Béni soit cet adorable Sauveur, qui ne peut souffrir que nous soyons dans la peine sans nous consoler, et qui mérite par là que nous l'aimions avec la pureté qu'il désire, comme il me l'a montré depuis peu!

(1) Saint Jean de la Croix, *Cantiques*.

## CHAPITRE X

### (COMMENTAIRE)

Le divin Maître apparaît à Catherine du Christ, à Saint-Joseph d'Avila, lui révèle les souffrances intérieures d'Anne de Saint-Barthélemi, et la charge de lui écrire et de lui transmettre ses messages. — La sainte Vierge et sainte Tèreze lui apparaissent aussi, et lui font les mêmes recommandations.

Comme nous l'avons vu, depuis son arrivée à Anvers, la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi avait été au Thabor par l'affluence des consolations divines. Pour être la véritable épouse de Jésus crucifié, elle devait connaître le Calvaire avec ses délaissements et ses douleurs. Ce fut vers les derniers temps de sa vie qu'il plut à Dieu d'achever de la purifier, en la faisant passer par le creuset et la fournaise des aridités, des abandons et des souffrances intérieures. Mais, pendant que le divin Maître faisait partager ses douleurs et ses délaissements sur la croix à sa fidèle servante, son amour pour elle ne pouvait se résoudre à la voir entièrement privée de consolation. Parfois il lui parlait lui-même, et pour répandre le baume sur son crucifiement intérieur, il lui suffisait d'une parole comme celle-ci : *Je serai ton compagnon jusqu'à ce que j't'emmène avec moi au ciel.* Mais ensuite, quand il

s'absentait de nouveau, et il lui laissait boire à longs traits le calice de son abandon sur la croix, il chargeait une amie qu'elle avait à Saint-Joseph d'Avila de lui parler en son nom. Cette amie était Catherine du Christ, une des plus saintes âmes du Carmel d'Espagne. Née en 1565 à Villacastin, dans la même ville qu'Isabelle des Anges, et Ribera, l'historien de sainte Térèse, elle fut dès le berceau l'objet des prédilections du divin Maître. Sa sœur aînée, Marie de la Conception, était entrée à Saint-Joseph d'Avila; elle eût voulu la suivre, mais il lui fallut acheter ce bonheur par de longs combats. Enfin, en 1592, âgée de ving-huit ans, elle vit s'ouvrir pour elle les portes de Saint-Joseph, et l'année suivante, le 20 avril, elle fit profession dans le degré de sœur converse et prit le nom de Catherine du Christ. Le divin Maître la conduisit par des voies très-élevées et la combla de faveurs. Catherine du Christ fut un ange de pureté, un prodige de pénitence, une âme ne respirant que le salut des âmes et l'amour de Dieu, digne en un mot d'être l'amie d'Anne de Saint-Barthélemi et de lui transmettre les messages du divin Époux. Entrée à Saint-Joseph d'Avila douze ans avant le départ de la vénérable Mère pour la France, elle eut le bonheur, pendant cet intervalle, de la voir de près, d'être formée à son école et d'être en contact avec le brasier de charité divine qui consumait son cœur. Il s'établit entre elles une union qui devait être éternelle. Ces liens si forts et si tendres devaient un jour servir à seconder les desseins de Dieu sur Anne de Saint-Barthélemi. En effet, tandis

que cette vierge endurait à Anvers ces peines dont elle nous a fait la peinture, Notre-Seigneur apparaît à Avila à sa chère Catherine, et lui fait connaître le crucifiement intérieur de son amie, lui déclarant combien sa résignation lui est agréable, et quel prix il réserve à son humilité et à sa patience, et il lui commande de lui écrire, lui rapportant les mêmes paroles qu'elle vient d'entendre. Catherine du Christ s'empresse de transmettre à son amie le message du divin Maître.

« Que le Saint-Esprit, l'Esprit de force, vous donne  
 « son amour et son rafraîchissement, mère de mon  
 « âme. Vous exprimer et vous dire toute mon affection  
 « et tout mon amour pour vous serait trop long;  
 « c'est parce que vous m'êtes si chère, que Notre-Sei-  
 « gneur m'a apparu et m'a fait connaître vos angoisses  
 « et vos peines. Voici les paroles qu'il m'a commandé  
 « de vous dire; mais qu'il vous les dise lui-même, et  
 « vous, ma révérende Mère, recevez-les comme sortant  
 « de sa bouche divine, car c'est à vous que toutes ces  
 « paroles s'adressent: « Ma fille bien-aimée, fille chérie,  
 « vois combien je t'aime et combien tu m'es chère.  
 « Considère que pour ton amour j'entrai dans ce  
 « monde, et que mon Père m'envoya boire un calice  
 « d'amertume. Dès le jour de ma naissance, je goûtai  
 « la croix; ma chair sacrée commença à souffrir,  
 « et je ne cessai plus, en toute ma vie, ni jour ni nuit,  
 « de sentir la croix; enfin, comme une brebis, je me  
 « laissai conduire au supplice. Je me vis dans un

« grand abandon, privé de mon honneur, de ma beauté,  
 « de ma grâce, de toute consolation, et dans une tri-  
 « bulation où aucun homme ne se vit jamais. A mes  
 « apôtres, comme étant mes amis, je leur fis cette fa-  
 « veur de leur donner ma croix, et ils furent maltraités  
 « comme moi. Quant à ma Mère, elle eut la plus grande  
 « part à mes souffrances, elle fut la Reine des martyres,  
 « son martyre ayant été incomparablement au-dessus  
 « de tous les autres. J'aime tant ma fille Anne, que je  
 « la mets, pour la souffrance, au rang de mes apôtres.  
 « C'est en preuve et comme gage de mon amour  
 « que je lui envoie ses amertumes et ses tribulations;  
 « et de même que j'éprouvai Job sur le fumier, et que  
 « ce fut dans l'abandon de ses amis et dans le plus  
 « grand abattement que resplendit davantage la force  
 « de son amour, de même j'éprouve ma fille Anne;  
 « plus les tribulations intérieures et extérieures par  
 « lesquelles je l'ai fait passer ont été grandes, plus  
 « haute sera la gloire qu'elle doit recevoir de mes  
 « mains; et tant de martyres qu'elle souffre resplen-  
 « diront dans la précieuse couronne que je lui destine.  
 « A la fin, Anne, ma fille, je vous honorerai dans le  
 « ciel, je vous ferai asseoir à ma table, et je vous paye-  
 « rai tout ce que vous avez souffert à mon exemple  
 « dans un si grand abandon. Et puisque, par vos orai-  
 « sons et votre exemple, vous m'honorez sur la  
 « terre, je vous honorerai dans le ciel, je vous y réserve  
 « les plus grandes fêtes; et je vous donnerai tout ce  
 « que je possède, tout ce dont je jouis. Et quelle  
 « gloire ! elle n'aura point de fin. »

« Voilà, ma très-chère Mère, tout ce que votre très-aimant Époux me charge de vous dire.

« CATHERINE DU CHRIST. »

Cette lettre était écrite, mais avant qu'elle partit pour la Flandre, Catherine du Christ eut une autre vision admirable. La très-sainte Mère de Dieu et sainte Térèse lui apparurent et lui ordonnèrent d'écrire à la mère Anne de Saint-Barthélemi pour lui dire combien elles l'aimaient, et lui promettre de leur part les plus grandes faveurs. Catherine du Christ obéit sans délai et ajouta cette nouvelle lettre à la précédente :

« Tandis que j'entrais en oraison, après vous avoir écrit, la très-sainte Mère de Dieu et notre sainte Mère m'ont apparu et m'ont témoigné beaucoup d'amour. Elles m'ont dit que l'amour qu'elles avaient pour vous était très-grand, et elles m'ont ordonné de vous le dire et de vous assurer qu'elles vous assisteraient dans toutes vos peines et vos tribulations; qu'elles vous seraient toujours très-fidèles Mères jusqu'à la fin, vous donnant toujours l'appui de leur faveur et de leur consolation; que dans la vie future elles vous feraient mille faveurs, et vous recevraient à bras ouverts avec la plus grande tendresse; qu'ainsi vous deviez prendre courage et vous consoler beaucoup; que tout votre pèlerinage vous serait bien payé, et que la récompense vous ferait surabonder de joie. Voilà ce que la Mère de Dieu et notre sainte Mère m'ont dit.

« Un autre jour, après la communion, le divin  
 « Maître me dit qu'il travaillait à orner votre cœur, et  
 « l'embellissait des plus grandes vertus, qu'il vous  
 « donnait tout ce qu'il possédait au ciel, et qu'il vous  
 « le gardait; il ajouta que lui-même resplendirait dans  
 « votre cœur, vous donnant une grâce au-dessus de  
 « toutes les grâces, et qu'il serait le protecteur de toutes  
 « vos religieuses; il me dit qu'il vous réservait la cou-  
 « ronne des martyrs; que, sans verser votre sang, vous  
 « étiez martyre dans votre volonté, et que votre vie avait  
 « été un long martyre; qu'il gardait tout écrit en lettres  
 « d'or dans son cœur. Tout cela est de notre bon Jésus,  
 « et il m'a ordonné de vous l'écrire. Adieu, ma chère  
 « Mère. »

La vénérable Mère reçut ces lettres à Anvers, au moment où elle était au plus fort de ses souffrances intérieures. Elles dissipèrent les nuages qui enveloppaient son âme, et y ramenèrent la sérénité.

Le divin Maître, comme nous le verrons au chapitre suivant, révéla encore à Catherine du Christ les circonstances de la mort d'Anne de Saint-Barthélemi, et les secrets de la grande extase qui la précéda.

Catherine du Christ ne survécut que d'un an à sa sainte amie; après l'avoir consolée en lui envoyant les messages du divin Époux, et après avoir en quelque sorte écrit la dernière page de sa vie, elle alla la rejoindre dans la gloire.

## CHAPITRE XI

### (COMMENTAIRE)

Glorieuse et sainte mort de la vénérable Mère Anne de Saint-Barthélemi.

Nous avons maintenant à raconter une des plus belles et des plus saintes morts qu'il ait été donné à l'œil du chrétien de contempler.

Dieu, qui se plaît à rendre à ses saints gloire pour gloire, a voulu que les merveilles qu'il a fait éclater au terme de la carrière d'Anne de Saint-Barthélemi, fussent connues dans son Église. Des témoins oculaires, les filles mêmes de la fondatrice du Carmel d'Anvers, ont fait connaître une partie de ces merveilles. La servante de Dieu, par les paroles qu'elle a adressées à ses filles, en a fait connaître une autre partie. Enfin le divin Maître a révélé à Catherine du Christ, la sainte amie de la bienheureuse vierge, les secrets de sa dernière extase et de son entrée au ciel.

Aussi cette mort, dans un cloître fermé aux humains, dans une pauvre petite cellule, cette mort qui semblait devoir être ensevelie dans l'ombre, sera connue du monde entier, et le récit en passera à toutes les géné-

rations futures. Merveilleux effet de la volonté et de la toute-puissance de Dieu ! cette cellule où meurt Anne de Saint-Barthélemi devient un sanctuaire visible à l'univers, et il est donné à tous les membres de l'Église catholique de suivre des regards les scènes sublimes de cette sainte mort : l'histoire nous y fait assister.

Anne de Saint-Barthélemi était arrivée à la soixante-seizième année de sa vie. Dès l'âge le plus tendre, elle s'était offerte à Dieu, elle lui avait consacré sa virginité. Elle avait vécu plus d'un demi-siècle au Carmel. En Espagne, elle avait eu la gloire de suivre, comme compagne inséparable, la sainte Fondatrice dans ses dernières courses apostoliques, et de la tenir dans ses bras à sa dernière heure.

La France l'avait possédée sept ans, et Dieu avait donné une fécondité miraculeuse à la mission qu'elle y avait remplie.

Pendant quatorze ans, elle avait paru comme une autre Tèrese dans le Carmel d'Anvers, le chef-d'œuvre et la couronne de tous ses travaux sur la terre.

L'amour divin dont son cœur avait senti les feux dès les plus tendres années de sa vie, n'avait fait que croître jusqu'au terme suprême de sa carrière; il était parvenu à des ardeurs séraphiques.

Le zèle apostolique, le grand trait, le trait distinctif du Carmel, l'avait consumée. Comme les prophètes et les apôtres, elle avait été perpétuellement dévorée d'un saint zèle pour la gloire de Dieu, pour son Église et pour le salut des âmes.

Les vertus pratiquées dans un degré héroïque du-

rant de si longues années l'avaient élevée à un comble de sainteté connu de Dieu seul.

Quant aux mérites acquis par elle, et sur lesquels devait se mesurer la couronne que lui réservait le juste juge, on n'en connaîtra l'immensité qu'à la lumière du ciel.

Les austérités, les travaux, les peines venues du dehors, les crucifiements intérieurs venus de la main de Dieu, avaient fait de sa vie un long martyre.

Par sa pureté, par son zèle, par sa patience, elle avait mérité la couronne des vierges, des apôtres et des martyrs.

Enfin, pour résumer, avec les paroles même de l'Esprit-Saint, une si noble et si sainte vie, *Anne avait fleuri comme le palmier dans l'Église de Dieu, et elle s'était multipliée comme le cèdre du Liban*. Ce cèdre couvrait de ses branches l'Espagne, la France, les Pays-Bas.

Que la mort de cette vierge va être précieuse devant le Seigneur! Le jour marqué pour son entrée au ciel était le 7 juin de l'année 1626, fête de la très-sainte Trinité. Dans sa filiale confiance, Anne de Saint-Barthélemi avait demandé à Notre-Seigneur de mourir le jour de cette belle fête, et Notre-Seigneur le lui avait accordé; il avait fait plus, il lui avait révélé l'année et l'heure où il l'appellerait à lui. Cette heure tant désirée va enfin sonner. Les trois jours qui précèdent la fête où tout doit être consommé, les trois divines Personnes de la très-sainte Trinité se plaisent à orner la bienheureuse vierge pour les noces éternelles. Anne de Saint-

Barthélemi, qui salue déjà le moment de sa délivrance, s'abandonne avec transport entre les mains de son Dieu, et ne cesse de répondre par la fidélité la plus héroïque aux dons et aux faveurs dont elle se voit comblée.

Le jeudi avant la fête de la très-sainte Trinité, le divin Maître visite, vers le soir, sa fidèle servante, et lui fait part de ce qu'il a possédé de plus précieux en ce monde, de sa croix. Anne de Saint-Barthélemi est tout à coup saisie d'une fièvre qui la consume; la nuit se passe dans ces ardeurs qui sont pour elle une sorte de purgatoire. Mais le matin, se levant à l'heure ordinaire et dominant le feu de la fièvre par le feu de l'amour divin qui l'embrase, elle va s'unir à Jésus-Christ par la sainte communion.

Possédant cet Hôte divin, et déjà appuyée sur lui pour prendre la route du ciel, elle demeure sur pied presque tout le jour, quelque souffrante et malade qu'elle se sente. Vers les cinq ou six heures du soir, elle fait une confession générale au père prieur des Carmes déchaussés; le Seigneur le permet ainsi, afin que l'on eût de sa bouche même ce mémorable témoignage. *Par la grâce de Dieu*, dit-elle à son confesseur, *je ne pense pas avoir jamais offensé Dieu mortellement en toute ma vie.*

De retour de l'oratoire, où elle s'était confessée, se sentant plus souffrante, elle se mit au lit vers sept heures du soir. Alors le divin Maître, voulant lui donner un nouveau gage de son amour, lui fait endurer une partie des douleurs de sa passion. Elle sentit à

l'épaule gauche une des plus véhémentes douleurs que l'on puisse endurer ici-bas : c'était comme si les os étaient disloqués et sortis de leur place. Ce martyr dura toute la nuit du vendredi au samedi. Quoiqu'elle fût un océan de patience, elle ordonna pourtant à une sœur de lui toucher l'épaule, en prononçant le saint nom de Jésus. Les religieuses furent surprises qu'elle eût ainsi demandé à être soulagée, ayant toujours vu que, quelque grandes que fussent ses souffrances, elle ne se plaignait jamais. Elles soupçonnèrent qu'il y avait là quelque chose d'extraordinaire. L'héroïque épouse du Dieu crucifié, gardant son secret, ne fit point connaître à ses filles la grandeur du martyr qu'elle endura pendant toute cette nuit du vendredi; elle se contenta de demander le soulagement que nous avons dit. Mais le jour de la très-sainte Trinité, lorsque vers midi, comme nous allons le voir, le divin Maître imprima en elle pour la dernière fois sa croix et ses douleurs, la vénérable Mère dit à une sœur : *Ma fille, si dans cette douleur que j'endurai toute la nuit du vendredi Notre-Seigneur ne m'eût fortifiée, en me faisant entendre qu'elle était semblable à celle qu'il endura lui-même, lorsqu'on tira ses bras pour le clouer sur la croix, j'aurais sans doute désespéré et perdu patience.*

Ainsi le secret de sa douleur est révélé. Cette nuit du vendredi, elle fut au Calvaire avec son divin Maître; elle partagea une partie de son crucifiement.

La journée du samedi, elle respire de ces grandes angoisses de la souffrance. Le divin Maître retire sa croix, et verse l'huile sur les blessures qu'elle a faites

à sa fidèle servante. Il la revêt de force, parce que son amour pour elle va deux fois encore approcher de sa bouche le même calice de douleur. La nuit du samedi, notre chère amante de la croix monte de nouveau au Calvaire : le Bien-Aimé permet aux douleurs de fondre sur elle; la fièvre la consume, les autres maux redoublent, et à son épaule, comme disloquée, elle sent ce tourment qu'éprouvait son divin Sauveur, quand on tirait ses bras sacrés pour le clouer sur la croix. Crucifiée et tressaillant de bonheur, sans cesse prête à rendre l'âme par l'excès de la souffrance, et enivrée d'amour de partager la croix de son Bien-Aimé, elle unit ses souffrances à celles de son Sauveur, de son Époux et de son Dieu. Ainsi s'écoulaient les heures de cette seconde nuit. Témoins de l'excès de ses souffrances, les sœurs qui l'assistent tremblent de la voir à tout moment expirer dans leurs bras. Mais cette nuit du samedi est la dernière de l'exil. La croix devait faire recueillir à cette fidèle épouse du Dieu crucifié une immense moisson de mérites : toute cette nuit, les anges dans le ciel embellissaient sa couronne, et à chaque seconde de ce crucifiement si amoureux-ment enduré, c'étaient de nouveaux diamants ajoutés à cette couronne !

L'aurore du jour tant désiré se lève enfin, c'est la fête de la très-sainte Trinité. Anne de Saint-Barthélemi descend de la croix, et les trois divines Personnes commencent, dès l'aube de ce grand jour, à épancher dans l'âme de cette vierge, qui leur est si chère, les premières ondes de ce torrent de délices, à la source

duquel leur amour dans quelques heures va l'abreuver pour l'éternité. Elles inondent son âme de grâces et de faveurs. Elles se montrent à elle par vision intellectuelle, ainsi qu'elles l'avaient fait tant de fois ; mais maintenant le voile qui couvre l'essence divine et l'adorable mystère de la très-sainte Trinité devient plus transparent. Et comme la très-sainte Trinité est tout amour, en se communiquant à cette âme par une communication plus grande que toutes celles du passé, elle la laisse tout embrasée. Et comme la beauté de Dieu lui apparaît dans une plus vive lumière, elle en reçoit une divine blessure plus profonde que toutes celles qui ont précédé. Elle demeure si embrasée, si blessée, si ravie ; le poids de la félicité infinie de Dieu pèse déjà tellement sur elle, que la force de son amour briserait mille fois ses liens, si Dieu, par miracle, ne la retenait encore. Mais après ces extases, après ces vues de l'adorable mystère, prémices de la claire vision et de la pleine possession de Dieu qui va leur succéder dans quelques heures, Anne de Saint-Barthélemi ne peut plus concentrer en elle la joie qui l'inonde. Elle est comme transfigurée ; elle a la beauté d'un ange ; cette fleur d'éternelle jeunesse, partage éternel des habitants du paradis, brille sur cette figure où la douleur, les deux nuits précédentes, avait posé son signe et son empreinte. Elle s'entretient avec quelques-unes de ses filles du mystère de l'adorable Trinité ; mais au feu de ses paroles, on dirait que c'est un séraphin qui parle par sa bouche. Toute cette matinée, Anne de Saint-Barthélemi est comme enivrée des délices du ciel.

Vers midi, la très-sainte Trinité se plaît à déployer la puissance de son bras, et à ouvrir avec plus de munificence que jamais les trésors infinis de ses grâces en faveur de cette vierge bien-aimée : voulant donner à ses mérites de suprêmes accroissements, afin de l'élever plus haut dans la gloire, elle lui accorde des faveurs plus précieuses encore que celles des extases et des enivremens de l'amour divin. Une troisième fois Anne de Saint-Barthélemi se sent attachée à la croix de son divin Maître, et elle endure cette douleur ou plutôt ce crucifiement dont nous avons parlé. Tandis qu'elle est livrée à cet indicible martyre qui achève d'imprimer en elle la ressemblance avec son cher Maître crucifié, elle demande qu'on pose sur son épaule une relique de la sainte Mère, pour voir si elle allégerait la souffrance. Mais Térése dont la volonté est unie à celle de Dieu, Térése dont la devise avait été : *Ou souffrir ou mourir*, l'aide à souffrir et n'a garde de diminuer ses mérites, en diminuant la douleur. Anne de Saint-Barthélemi, qui sait l'heure où Dieu va l'appeler, envoie alors un message aux Carmes déchaussés, les prie de dire chacun un *Ave Maria* pour elle, et elle demande à ses filles d'en faire autant. Son visage ne tarde pas à changer, et son état annonce que la fin approche : l'apoplexie venait de frapper la tête et la langue. Les Pères Carmes arrivent en même temps que le médecin ; et voyant qu'il n'y a plus d'espoir, ils se hâtent de lui donner l'extrême-onction. Avant de la recevoir, la vénérable Mère, qui avait perdu la parole, mais qui conservait la plénitude de son jugement, fait

de sa propre main le signe de la croix sur sa bouche, et sur sa langue devenue raide et immobile.

Pendant qu'elle reçoit ces saintes onctions, un changement miraculeux s'opère en elle. Sa figure resplendit, ses traits contractés par la douleur se recomposent; les rides de la vieillesse disparaissent; une beauté surnaturelle refait ce visage, le transforme et y fait briller un rayon infiniment plus pur que la fleur de la jeunesse. Tout à coup les yeux de la séraphique vierge s'élèvent en haut du côté de la muraille; ils brillent d'une indicible clarté; ils fixent l'objet divin qui vient de se montrer. Anne de Saint-Barthélemi contemple ce qui se découvre à elle, avec un sourire extatique. Ce ravissement se prolonge l'espace d'un quart d'heure.

Que se passait-il alors? Le divin Maître, tout en voulant qu'un auguste silence accompagnât cette vision, a voulu cependant que les grandes choses qui s'opéraient dans ces moments suprêmes fussent à jamais connues dans l'Église. Il révèle donc tout à la tendre amie de la séraphique vierge, à Catherine du Christ, qui est à Saint-Joseph d'Avila. Et c'est grâce au récit de cette confidente du divin Maître que nous pouvions assister à toutes les merveilles qui eurent lieu pendant cette dernière extase (1).

La cellule d'Anne de Saint-Barthélemi présente un spectacle pareil à celui qu'offrait à Albe, en Espagne, en 1582, le 4 octobre, à neuf heures du soir, la cellule de la séraphique Térése, quand le divin Maître, avec sa

(1) V. Enriquez, *Vie de la Vénérable*, liv. IV, chap. xxii, p. 744.

Mère, saint Joseph, les dix mille martyrs et un nombreux cortège d'anges venait chercher l'âme de cette vierge. La Sainte, à ce moment solennel, était appuyée sur le cœur de sa fidèle compagne, Anne de Saint-Barthélemi; elle était entre ses bras, elle voulait passer des bras de cette angélique vierge dans ceux de son Sauveur et de son Dieu. Le divin Maître, qui veut poser enfin la couronne sur sa tête, se révèle à son âme avec plus de beauté qu'il n'avait jamais fait, et avec un amour plus grand que jamais. Et cette beauté et cet amour font à l'âme de Térése une double blessure qui lui donne la mort. Et du cœur de la mère Anne de Saint-Barthélemi, son dernier point d'appui en ce monde, elle passe dans le cœur de son Dieu pour s'y reposer pendant les siècles éternels.

A Anvers c'est la scène d'Albe, mais avec quelque chose de plus grand et de plus solennel encore. Le jour où Anne de Saint-Barthélemi va entrer triomphante au ciel, c'est le jour de la fête de la très-sainte Trinité. Pendant cette journée, trois fois sainte, le ciel tout entier ne cesse d'exalter cette Trinité suradorable, et nulle fête, au ciel même, n'est comparable à celle-là. Dans les décrets de son ineffable amour, la Trinité divine a choisi cette solennité pour couronner la compagne de sainte Térése. Abaisant donc la hauteur des cieux et suivie de la cour céleste, elle est en face de la trop heureuse vierge, lui apparaissant dans une vision intellectuelle. Ainsi, ce que contemple Anne de Saint-Barthélemi dans son extase, ce sont les trois divines Personnes de la très-sainte Trinité, et, avec

elles, la cour céleste qui les accompagne. Le divin Maître est là, en face d'elle; la Vierge immaculée est là, ainsi que saint Joseph; Térése est là, près de la Vierge immaculée et de saint Joseph; elle la regarde de ses yeux maternels; les vierges l'entourent, prêtes à lui faire cortège, à son entrée dans la gloire; les saints, les saintes, les esprits bienheureux regardent avec complaisance celle que la très-sainte Trinité daigne honorer d'un tel comble de gloire, et attendent avec impatience de l'avoir avec eux dans le ciel. Le divin Maître fait enfin entendre ces paroles :

« Mon amie et ma bien-aimée, viens jouir de la  
 « palme de la victoire, que tu as méritée par ta pa-  
 « tience et par ta persévérance à bien agir; l'heure  
 « des travaux est passée. Comme épouse choisie, tu  
 « m'as imité jusqu'à la fin, me gardant une inviolable  
 « fidélité, et étant une colonne de mon Église par ta  
 « continuelle oraison et ta rare humilité. Jouis main-  
 « tenant à jamais de ces demeures éternelles; tu seras  
 « couronnée de trois couronnes entre les vierges et les  
 « martyrs. »

A ces paroles, Anne de Saint-Barthélemi, blessée, comme Térése, d'une blessure d'amour qui lui donne la mort, prend son essor et monte, à la suite du Fils de Dieu, aux demeures éternelles, au milieu des cantiques des saints et des esprits célestes. Les trois couronnes préparées par le divin Époux sont posées sur sa tête, et la compagne inséparable des travaux apostoliques de sainte Térése est constituée, pour l'éternité, la compagne inséparable de sa gloire. C'est donc

à côté d'elle qu'elle reçoit les acclamations du ciel tout entier, et c'est à côté d'elle qu'elle célèbre, avec la cour céleste tout entière, cette divine fête de la très-sainte Trinité; et désormais c'est pour les siècles éternels qu'elle est en participation de la gloire et de la félicité de son Dieu.

Mais au moment où l'âme de cette bienheureuse vierge prend son essor vers le ciel, elle répand sur son corps, sur ce fidèle compagnon de ses travaux, un reflet de sa gloire, et lui imprime un cachet éternel de sainteté. Il demeure dans l'attitude de l'extase. Sur les traits de la figure respire l'expression du ravissement causé par la vue de ce que l'âme a contemplé avant de se séparer de lui. Un rejaillissement si auguste de la majesté même de Dieu reluit sur ce corps virginal, qu'on ne peut le contempler sans tomber à genoux. Un parfum céleste, une odeur telle que la terre n'en sentit jamais, s'exhale de ce corps qui fut soixante-seize ans le temple du Saint-Esprit, et qui, pendant l'éternité, doit resplendir mille millions de fois plus que le soleil. Ce parfum pénètre les âmes qui viennent d'être spectatrices d'une si sainte mort, ou plutôt de ce commencement de vie divine. Les trop heureuses filles d'Anne de Saint-Barthélemi donnent à leur Mère des larmes, mais des larmes qui recèlent quelque chose des joies du paradis. Elles baisent ses pieds et ses mains, avec toute la tendresse de la piété filiale, et avec toute la profondeur du respect chrétien. Elles sentent qu'elles possèdent désormais leur bienheureuse Fondatrice et leur Mère, d'une manière in-

comparablement plus intime, que quand elle vivait encore. Elles la voient en Dieu, les aimant en lui, et ne cessant plus d'intercéder auprès de lui pour celles qu'elle avait tant aimées dans l'exil.

C'est auprès d'elle que les Carmélites d'Anvers achèvent de célébrer la fête de la très-sainte Trinité. Pendant la nuit, elles entourent encore leur Mère bien-aimée et contemplent ses traits chéris; elles mettent à profit ces heures si précieuses pour confier à son cœur leurs demandes et leurs désirs, la suppliant de les appuyer de son crédit auprès de Dieu.

Heureuse la cité où cette colonne de la foi va demeurer debout jusqu'au jour du jugement! Plus heureux encore le monastère où ce soleil de sainteté a terminé sa carrière! Heureuses la cité et la demeure qui possèdent le corps virginal de cette Épouse du Christ! Heureuses les familles qui par leur foi et leur dévouement ont sauvé, pendant la tempête du dernier siècle, la dépouille sacrée de cette vierge : la bénédiction de Dieu se perpétuera sur elles d'âge en âge!

## CHAPITRE XII

### (COMMENTAIRE)

Funérailles de la vénérable Mère Anne de Saint-Barthélemi.

Le rayon de la transfiguration future était déjà tombé, comme nous l'avons vu, sur la dépouille mortelle de la nouvelle habitante du ciel. A cette vision suprême où la Trinité tout entière, avec toute la cour céleste, était apparue à la vierge plongée dans l'extase, son corps virginal s'était trouvé investi, illuminé par la gloire divine, et il était resté comme englouti dans cet océan de lumière et de sainteté. L'empreinte de la gloire divine était demeurée sur ses traits. La compagnie inséparable de la séraphique Térése triomphait à côté d'elle dans le ciel. Dieu, qui les avait unies par un lien si étroit, se plait à déployer la puissance de son bras pour montrer au monde combien l'une et l'autre lui sont chères, et combien il les honore dans son royaume. Il renouvelle pour Anne ce qu'il avait fait pour Térése : à l'instant où Térése comme une colombe s'envola au ciel, son corps virginal exhala un parfum qui inonda tout le monastère d'Albe. Quand

son inséparable compagne s'envole dans les bras de son Dieu, tout le monastère d'Anvers est inondé d'une odeur céleste. Les deux vierges, au moment d'entrer dans la gloire, étaient comme des reines assises dans un char de triomphe; et, après le dernier soupir, elles conservaient cette majestueuse attitude : la paix du ciel, la béatitude du ciel, la gloire du ciel se lisaient sur leur front et sur leur figure. Dieu veut que les funérailles des deux vierges soient un véritable triomphe.

Le lundi, les Carmélites d'Anvers transportent au chœur le corps de leur sainte Fondatrice, et le placent en face de l'autel. Comme la nouvelle de sa mort s'était répandue dès la veille, il y eut un concours immense à l'église. Les catholiques habitants d'Anvers ne pouvaient se rassasier de contempler les traits de cette vierge; ils la vénéraient comme une sainte; ils se recommandaient à elle; et tous voulaient avoir quelque chose qui eût touché à sa dépouille virginale. Le premier jour, on fit toucher à ce saint corps plus de vingt mille chapelets ou images. A l'exemple des habitants d'Anvers, les populations voisines accouraient pour voir la sainte, se recommander à son crédit dans le ciel, et avoir quelque objet de piété sanctifié par le contact de son corps. L'infante Claire-Isabelle-Eugénie, pour montrer la dévotion qu'elle avait toujours eue pour la servante de Dieu, voulut avoir son scapulaire. Bruxelles, dit Enriquez, fut dépeuplé; non-seulement les plébéiens, mais les nobles : plusieurs princes et princesses partirent à l'instant pour venir vénérer ce saint corps avant qu'il fût mis dans le tombeau.

Dieu se plut à autoriser cette dévotion par un miracle. Une jeune fille d'Anvers, Catherine Lykens, tombe la tête la première dans une cave profonde; la chute est telle que les médecins et les chirurgiens déclarent le mal sans remède et la mort prochaine. Alors, pleine de foi, la mère de Catherine court à l'église des Carmélites, se prosterne devant le corps de la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi, et la supplie de lui rendre sa fille. Elle sent que la servante de Dieu a intercédé pour elle, se relève, vole à la maison, et trouve sa fille entièrement guérie. Cette guérison miraculeuse est bientôt connue dans toute la ville, et ne fait qu'accroître la dévotion envers la servante de Dieu.

On célébra ses funérailles avec la plus grande solennité.

Jusqu'au mardi, le saint corps fut exposé aux regards et à la vénération publiques. Il fut ensuite enfermé dans un cercueil et placé près de la grille du chœur. Les religieuses continuaient ainsi d'avoir leur sainte Mère à leur tête quand elles faisaient oraison ou qu'elles chantaient les louanges divines; et le peuple, insatiable de venir s'agenouiller à ce tombeau, n'était séparé que par la barrière de la grille, de la puissante Médiatrice qui ne cessait de lui faire ressentir les effets de son crédit auprès de Dieu.

## CHAPITRE XIII

### (COMMENTAIRE)

Merveilles opérées par la vénérable Mère après sa mort.

Le Seigneur se plut à rendre glorieux le tombeau de sa servante par les grâces et les guérisons miraculeuses que les fidèles obtenaient.

Écoutons sur ce sujet l'annaliste du Carmel d'Anvers : « Nous n'avons pas dessein de faire ici le dénombrement de toutes les merveilles que Dieu a opérées, et qu'il continue d'opérer tous les jours par l'intercession de notre vénérable Mère ; ce serait entreprendre l'impossible, puisqu'elles sont innombrables. Il nous suffit d'affirmer ce qui est connu de toutes ces provinces, qu'elle a eu la grâce de faire des miracles à un si haut degré, qu'il n'y a sorte de maladie dont elle n'ait obtenu la guérison. »

« Après sa mort, dit encore l'annaliste du Carmel d'Anvers, cette grâce des miracles s'est amplifiée. Ce qui n'était accordé qu'à sa bénédiction le fut à tout ce qui avait été à son usage. On continue encore aujourd'hui à venir implorer les prières de notre vénérable

Mère ; on demande qu'on mette les enfants infirmes sur son tombeau : on réclame un peu d'eau qui ait été dans le petit pot dont elle se servait autrefois au réfectoire ; et, en buvant de cette eau, plusieurs fébrilants et autres malades sont guéris. Son manteau opère des effets merveilleux. Grâce à ce manteau dont elles se sont couvertes avec une foi vive, plusieurs femmes en travail, qui étaient en péril de mourir ou de voir leur fruit privé du saint baptême, ont eu une heureuse délivrance. Enfin, il n'y a aucune manière de secourir et de consoler le prochain où sa charité et son pouvoir n'aient miraculeusement paru. »

Le puissant crédit de la vénérable Mère auprès de Dieu, et la grâce des miracles dont il lui plaît de la favoriser, n'ont cessé de briller avec éclat depuis sa mort jusqu'à nos jours.

Il ne peut entrer dans notre cadre de présenter le récit de tant de grâces et de guérisons obtenues par l'intercession et le crédit de la compagne inséparable de sainte Térése. Parmi les faits innombrables qui attestent le crédit d'Anne de Saint-Barthélemi auprès de Dieu, nous n'en rapporterons qu'un, la guérison de Marie de Médicis, reine de France. Si nous choisissons ce fait, c'est parce que cette reine fut dans son siècle une des plus grandes protectrices du Carmel, et parce que son nom se rattache, comme on va le voir, à l'histoire du monastère d'Anvers. Ici encore nous empruntons les paroles de l'annaliste de ce monastère :

« La reine Marie de Médicis, de glorieuse mémoire, qui avait connu et honoré notre vénérable Mère en

France, durant son exil aux Pays-Bas, tomba malade à Gand, en l'année 1633, et fut travaillée d'une fièvre ardente qui lui dura quarante-quatre jours, avec des redoublements toutes les nuits et un inquiet malaise qui lui ôtait le sommeil. La sérénissime infante, ne se contentant pas des médecins de la reine et des siens, envoya chercher ceux du roi de France. Mais comme la violence du mal surpassait la portée de leur art, tant d'hommes savants demeurèrent dans l'impossibilité de secourir la reine. Alors la vénérable mère Éléonore de Saint-Bernard, vraie et fidèle compagne de notre Sainte, et prieure à cette époque du Carmel de Gand, envoya à la reine un manteau qu'elle gardait et honorait, parce qu'elle l'avait vu porter à la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi. Elle la suppliait en même temps d'avoir confiance aux mérites de cette grande servante de Dieu. La pieuse princesse reçut de grand cœur ce bon avis ; et ayant ordonné qu'on la couvrit de cette relique, elle sentit le mal la presser avec une telle force, qu'elle crut qu'elle allait y succomber. S'adressant à sa femme de chambre, elle lui dit : *Salvage, qu'est ceci ? Ce miracle m'emporte en l'autre monde.* M<sup>lle</sup> Salvage lui répondit : *Que Votre Majesté ait bon espoir, madame ; car j'ai appris que quand les saints veulent accorder la guérison, les maux augmentent d'abord.* Peu après, la reine s'endormit, et d'un si bon sommeil, qu'il dura trois heures, au bout desquelles elle s'écria : *Salvage, je suis guérie !* Et faisant entrer les médecins qui attendaient son réveil, ils trouvèrent la reine sans trace de fièvre, et avec le pouls si sain qu'ils en

publièrent la merveille. Ils ne s'opposèrent pas à la volonté qu'elle eut de la manifester, se levant aussitôt, pour aller faire quelques tours en ville, et faire voir qu'elle avait recouvré une parfaite santé. Elle voulut aussi en donner un témoignage authentique, signé de sa main, et scellé de son cachet royal, que nous gardons dans les archives de notre couvent. En voici a copie fidèle :

« Marie, par la grâce de Dieu, reine de France et de Navarre, nous avons bien voulu déclarer que l'an mil six cent trente-trois, et le quatorzième du mois de juin, étant dans la ville de Gand, et ayant été travaillée quarante-quatre jours d'une fièvre lente continue, avec des redoublements toutes les nuits et de grandes inquiétudes qui nous privaient de sommeil; après avoir usé de tous les remèdes humains pour recouvrer la santé, nous avons eu recours aux mérites et prières de la bienheureuse mère Anne de Saint-Barthélemi, que nous avons familièrement connue en France, où, par nos soins et instances, elle vint d'Espagne avec la mère Anne de Jésus et autres quatre religieuses pour établir les premiers monastères de son Ordre, et de là, étant passée aux Pays-Bas, est morte dans la ville d'Anvers depuis quelques années, avec grande opinion de sainteté; ce que nous avons appris de plusieurs personnes dignes de foi, et que Dieu avait fait des merveilles en faveur de ceux qui l'avaient invoquée; ayant été aussi avertie que le manteau qu'elle portait étant en vie avait rendu la santé à beaucoup de malades, nous eûmes désir de le mettre sur notre personne. Ce

qu'ayant fait dans l'octave de son trépas, et à l'heure de notre repos, nous sentimes des douleurs extraordinaires en toutes les parties de notre corps, mais elles furent apaisées, et suivies d'un doux et paisible sommeil, dans lequel la fièvre nous quitta entièrement. Ce que nous, et les médecins qui nous servent, avons jugé devoir être attribué aux prières de la bienheureuse mère Anne de Saint-Barthélemi et au contact de son manteau. De quoi nous faisons notre déclaration, afin qu'elle serve à la gloire de Dieu et à l'honneur de ses saints; et l'avons voulu signer de notre propre main, et faire sceller de notre scel. Fait à Bruxelles, le vingt-sixième de juin mil six cent trente et trois. » Était signé MARIE, et en bas Deslandes. De côté est le scel royal sur de la cire rouge.

Cette pieuse princesse ne se contenta pas d'avoir fait cette déclaration, mais pour donner une plus éclatante preuve de reconnaissance, elle fit vœu de travailler de tout son pouvoir à obtenir la béatification de sa grande bienfaitrice; et elle vint la remercier à son tombeau, lui offrant une châsse de 8 à 10,000 francs, qui se garde dans l'espoir d'y déposer ses reliques. L'honneur que la reine Marie de Médicis fit depuis ce temps à ce monastère ne se peut exprimer. Elle en nomma les religieuses ses filles, et leur donna toujours ce glorieux titre, soit en leur présence, soit en leur absence. Lorsque Dieu l'appela pour jouir du fruit de ses souffrances dans la gloire, elle ordonna dans son testament que ses filles d'Anvers partageassent sa sacristie avec les Carmélites de Cologne, où elle se trouvait alors.

Le pape Clément XII, comme nous l'avons dit dans notre *Préface*, porta, en 1735, le décret par lequel il déclarait que la mère Anne de Saint-Barthélemi avait pratiqué les vertus dans un degré héroïque.

Par respect pour le Saint-Siège, nous publions ce décret dans la langue de l'Église.

Puisse-t-il être bientôt suivi du décret de la béatification!

# DECRETUM

BEATIFICATIONIS ET CANONIZATIONIS

VEN. SERVÆ DEI

## SORORIS ANNÆ

A SANCTO BARTHOLOMÆO

Ordinis Carmelitarum discalceatarum, et sociæ S. Teresiæ.

---

Examinata pluries in Congregationibus Sacrorum Rituum antepreparatoriis, ac preparatoria causa Beatificationis et Canonizationis Ven. Servæ Dei sororis Annæ a Sancto Bartholomæo, Ordinis Carmelitarum discalceatarum, et sociæ S. Teresiæ, super infrascripto dubio—*an constet de virtutibus theologalibus, et cardinalibus, earumque annexis in gradu heroico in casu, etc.*— Tandem die VII Junii currentis anni coram S. S. D. N. Clemente Papa XII, alia, quæ supererat, Congregatio eorundem sac. Rituum generalis coacta fuit, in qua R<sup>mus</sup> D. Card. de Gentilibus vice, et nomine R<sup>mi</sup> Dñi Card. Cybo hujusmodi causæ ponentis supradictum dubium proposuit: Sanctitas vero Sua, auditis tum

DD. Consultorum, tum R<sup>morum</sup> DD. Cardinalium suffragiis, nil ea die decernere, sed resolutionem differre existimavit, ut, invocato prius cœlesti lumine, fuisque ad Deum precibus, quid in tam gravi deliberatione agendum esset exploraret. Iis itaque abunde peractis, infrascripta die Divo Petro apostolorum principi sacra, idem SS<sup>mus</sup> D. N. ante Prandium in suis mansionibus Palatii apostolici Quirinalis, accitis coram se R. P. Ludovico de Valentibus Fidei promotore, et me infrascripto Sac. Rituum congregationis secretario, super proposito dubio responsum *affirmativum* promulgari mandavit, scilicet. — *Constare de virtutibus ipsius Ven. servæ Dei Annæ a Sancto Bartholomæo tam theologalibus, Fide, Spe, et Charitate, quam cardinalibus, Prudentia, Justitia, Fortitudine et Temperantia, earumque annexis in gradu heroico in casu, et ad effectum, de quo agitur : Et ita, etc.*

Hac die XXXIX junii 1735.

A. F. Card. ZONDADARIUS, *Pro-Præf.*

LOCO † SIGILLI.

T. CERVINUS, *Patriarcha Hierosolymitanus*  
Sac. R. C. S.

# LETTRES INÉDITES

DE LA VÉNÉRABLE MÈRE

## ANNE DE SAINT-BARTHÉLEMI <sup>(1)</sup>

(1) Nous possédons un grand nombre de *lettres inédites* de la vénérable Mère. L'étendue de ce volume ne nous permet pas de les insérer ici : nous espérons pouvoir les donner dans une nouvelle publication.



## LETTRE

DE LA V. M. ANNE DE SAINT-BARTHÉLEMI

A L'INFANTE CLAIRE-ISABELLE-EUGÉNIE

Après la prise de Bréda (1).

---

### JÉSUS

Que la grâce et l'amour de Dieu soient toujours dans l'âme de Votre Altesse. Soyez la bienvenue pour prendre un peu de repos; vous le méritez bien, après tout ce que vous avez fait. Vos servantes et sujettes de ce monastère souhaitent ardemment de vous voir. Cette lettre n'a pour but que de féliciter Votre Altesse d'une si grande victoire. Certes, Princesse chérie de mon âme, ce que l'on voit chaque jour montre bien que vous êtes un autre Élie; il semble que Dieu vous obéit, et qu'il fait tout ce que veut Votre Altesse. Avec cette plénitude de grâces qu'il vous accorde, je ne m'étonne pas qu'il en soit ainsi. Au dire des Hollandais, les catholiques ont publié jusqu'ici que Votre Altesse priaient tant, que par ces prières elle remportait la victoire sur

(1) L'autographe de cette lettre se conserve chez les Carmélites d'Anvers.

ses ennemis. Quant à eux, il leur semble que Votre Altesse est une sorcière. Voyez ce que vous avez conquis par les grâces dont Dieu vous a comblée. Ces malheureux le connaissent bien ; mais ils ne se rendent pas : ils restent obstinés, bien qu'ils voient, et votre puissance, et votre miséricorde à l'égard des leurs, tombés entre vos mains. Béni soit Dieu qui possède dans ces États une si bonne amie, par laquelle il les confond. Que sa divine Majesté nous la garde longues années ! Notre désir à toutes serait que Votre Altesse passât une autre fois par ici, et qu'il nous fût donné de vous posséder dans ce monastère qui est tout vôtre. Nous sommes humblement aux pieds de Votre Altesse, lui offrant nos plus respectueuses salutations. Nous sommes en assez bonne santé, et toujours disposées à servir Votre Altesse. Comme la sœur N... écrit à Votre Altesse, je terminerai ici, bien que ce fût une grande consolation pour moi de m'entretenir plus longtemps avec Votre Altesse ; ce sera dans une autre occasion.

De Votre Altesse

L'indigne servante,

ANNE DE SAINT-BARTHÉLEMI.

## LETTRE

DE LA V. M. ANNE DE SAINT-BARTHÉLEMI

A LA MÈRE ÉLÉONORE DE SAINT-BERNARD

---

(Adresse):



*A ma très-chère sœur*

*Éléonore de Saint-Bernard.*

---

JÉSUS

Soit avec ma très-chère sœur. Que j'ai de peine que votre santé soit si mauvaise, et que je le sois tant moi-même, que je ne puisse vous guérir! Certes, ce n'est point faute de bonne volonté, ni de recourir à Dieu, lui demandant instamment qu'il me guérisse une sœur si chère. Mais que les amis ont peu de pouvoir, ma sœur, quand Dieu veut autre chose! Qu'il en soit donc ainsi, et que sa sainte volonté se fasse. Il n'y a point

d'ami tel que Lui : s'il fait sa volonté en nous, c'est pour notre salut éternel. Et, bien que je lui demande pour vous la santé du temps, je vois que la volonté de Votre Révérence est parfaitement conforme à celle de notre adorable Maître, ce qui me console infiniment. Une autre grande consolation pour moi a été la visite que notre père vous a faite ; je crois, ma très-chère sœur, que cette visite vous aura apporté une joie bien vive. Veuillez, à la première entrevue, en témoigner à notre père toute ma reconnaissance. Mais quelque plaisir que j'aie de le voir ici, je ne le désire point, à moins que des raisons de nécessité ne l'amènent ; car je crains que la fatigue du voyage ne lui fasse mal. Quant à moi, je vais raisonnablement ; les novices, à ce qu'il me semble, vont bien ; la Mère sous-prieure, à son ordinaire, mais elle va bien. J'ai de l'obligation à toutes : comme elles me voient si chétive, Notre-Seigneur leur donne le désir de m'aider. Louise s'est comportée en femme de bien ; car, sans manquer au chœur, elle a fait la cuisine et s'est chargée du tour. Veuillez, ma sœur, quand vous nous écrirez, lui en faire votre compliment, et recommandez-moi bien à Dieu ; considérez que j'en ai grandement besoin pour bien faire les choses et pour qu'elles causent du plaisir à Dieu ; qu'il demeure dans votre âme, ma sœur ! Je me recommande beaucoup aux prières de toutes vos novices, et plus en particulier à celles de mes très-chères sœurs Madeleine de Saint-Joseph, Marie de Jésus et Marie de la Présentation. Je me recommande enfin à la bonne Andrée ; j'ai ressenti une vive

peine de son mal, mais je vais la recommander tout particulièrement à Dieu. Je ne puis, ma sœur, m'entretenir plus longtemps avec vous, on me presse de finir.

La plus petite sœur, et la servante indigne

De Votre Révérence,

ANNE DE SAINT-BARTHÉLEMI (1).

(1) L'autographe de cette lettre se conserve chez les carmélites d'Orléans.

TEXTE ESPAGNOL  
DES DEUX LETTRES PRÉCÉDENTES

---

CARTA DE LA V. M. ANA DE SAN BARTOLOME  
A LA SERENISIMA INFANTA  
DOÑA CLARA-ISABEL-EUGENIA

---

JESUS

La gracia y amor de Dios sea siempre en el alma de de Vuestra Alteza, y sea muy bien venida a descansar, que harto hace; lo deseamos estas sus subditas. Esta servirá de dar a Vuestra Alteza el parabien de tanta victoria. Que cierto, Señora de mi alma, que es otro Elias en lo que se ve cada dia, que parece que Dios la obedece, y hace todo lo que quiere Vuestra Alteza. Con tanta plenitud de gracias no me espanto, que dicen los Holandeses que hasta ahora decian que Vuestra Alteza rezaba tanto que con eso los ganaba. Mas a ellos les parece que es Vuestra Alteza sorcera.

Mire lo que ha ganado con las gracias de Dios; que bien le conocen los miserables, pues ni por

uno ni por otro no se rinden, viendo su poder y misericordia con que trata à los suyos. Bendito sea su nombre, que tiene en esta tierra a tan buena amiga con que los confunde; guardenosla su Majestad largos años! Deseabamos que Vuestra Alteza pasara otra vez por aqui, y tener este favor en esta su casa de Vuestra Alteza. Todas le besamos los pies, y tenemos salud para servir a Vuestra Alteza. La hermana escribe, y no seré yo mas larga, aunque me consolara de hablar con Vuestra Alteza, que sera en otra ocasion.

De Vuestra Alteza,

Sierva indina

ANA DE SAN BARTOLOME.

CARTA DE LA V. M. ANA DE SAN BARTOLOME

A LA MADRE LEONOR DE SAN BERNARDO

---

JESUS

Sea con mi carisima ermana; y como me da pena que este tan mala, y que lo sea yo tanto que no la sea yo deprovécho, pues no queda por falta de voluntad ni de hacer aun yo mis diligencias pidiendolo à Dios que me la sane. Mas que poco valen los amigos, mi ermana, quando Dios quiere otra cosa, y sea enorabuena y hagase su voluntad, que no ay amigo tal como el, pues el hacerla en nosotros es para nuestra salud eterna; y aunque yo se la pido, V. R. bien veo esta conforme con la suya que es harto alivio para mi. Y el que ha tenido con nuestro padre, creo se olgara mi carisima ermana; agradezcaselo mucho, que es gran consuelo para mi verle aca, aunque si no es con ocasiones necesarias no deseo tome trabajo; que temo no le haga mal. Yo quedo razonable, y las novicias parece tambien. La madre supriora como suele, mas anda bien; à todas soy obligada, que como me ven tan ruyn, las da N. S. gana de ayudarme. Luysa lo ha hecho como muger de bien,

que sin faltar del coro ha hecho la cocina y el torno ; agradezcaselo, mi ermana, y encomiendeme a Dios; mire que lo he menester para acertar à hacer las cosas bien, y qué den gusto a Dios, y sea en su alma, ermana mia. A todas sus novicias me encomiendo mucho, y mas a mis carisimas Madalena de san Joseph y Maria de Jesus, y Presentasion, y a la buena Andrea que me ha pesado de su mal, y la encomendare a Dios. Ermana, no puedo ser mas larga, que me dan priesa ,

Menor ermana y sierva indina de V. R.

ANA DE SAN BARTOLOME.

---



# EXTRAIT

DE LA CHRONIQUE DU CARMEL D'ANVERS

ÉCRITE PAR LA RÉVÉRENDE MÈRE

ANNE-EUGÈNE DE SAINT-BARTHÉLEMI

RELIGIEUSE DE CE COUVENT

ET DANS LE SIÈCLE

M<sup>lle</sup> ANNE-EUGÈNE DE BOURNONVILLE

Fille de la duchesse de ce nom.

---

## CHAPITRE PREMIER

Des filles que notre vénérable Mère a reçues à l'habit et à la profession  
durant sa vie.

Notre vénérable Mère arriva à Anvers le 29 octobre 1612 et logea quelques jours à la Citadelle chez don Inigo de Borgia, qui en était gouverneur. Elle ne tarda pas à louer une petite maison, en la paroisse Saint-Jacques, à 600 francs par an, et le 6 novembre de la même année 1612, on y posa le très-saint Sacrement de grand matin, crainte de quelques nouvelles difficultés.

Les mêmes mois et année que se fit la fondation, notre vénérable Mère donna le saint habit à deux novices, dont la première fut nommée Térèse de Jésus, s'appelant au monde M<sup>lle</sup> Isabelle de Dompré, fille de M. de Dompré, gentilhomme bourguignon et gouverneur pour le service du roi d'une place au comté de Bourgogne,

et de M<sup>me</sup> Marguerite de Richardot, fille de M. le président Richardot, personnage très-renommé pour son mérite et ses grandes qualités. Elle était aussi native de Bourgogne, et quoiqu'elle fût douée d'une beauté merveilleuse et de toutes les rares qualités naturelles qu'on pouvait souhaiter dans une fille de sa condition, Dieu fit voir qu'il ne lui avait départi ses dons que pour la rendre toute sienne; aussi lui donna-t-il le courage de prendre cette sainte résolution de se donner toute à lui par un entier mépris des vanités du monde, n'étant encore qu'à l'âge de 17 ans.

Dieu l'avait aussi montrée en vision à notre vénérable Mère, lorsqu'elle était en France à la fondation de Tours, où le Seigneur lui avait montré en esprit une maison qu'elle reconnut plus tard être la même que celle où elle établit premièrement cette fondation d'Anvers, ainsi que la première fille qu'elle y devait recevoir et admettre à la profession. Elle la reconnut depuis à Mons, lorsqu'en étant visitée en compagnie de ses deux sœurs et de plusieurs autres, sans aucune autre information, elle la montra et dit : « Voilà la première qui recevra le saint habit en la fondation d'Anvers. » Elle ne manqua pas de se comporter dans son noviciat avec toute la ferveur que notre bonne Mère avait souhaitée de la première pierre fondamentale de sa dernière fondation; de sorte qu'elle mérita la grâce de faire profession au bout de l'an, à savoir, la veille de la Présentation de la Vierge de l'an 1613. Le voile lui fut donné très-solennellement par Monseigneur l'Illustrissime archevêque de Cambrai, son oncle, lequel y célébra pontificalement la messe. Notre-Seigneur voulut aussi en même temps montrer combien cette âme lui agréait, puisque, par le moyen de son généreux sacrifice, il opéra deux conversions remarquables : la première, d'un hérétique magicien, qui fut touché si vivement de cette sainte action, qu'il se résolut de brûler tous ses livres diaboliques, et s'en alla à Rome implorer du Saint-Siège apostolique le pardon de ses abominables crimes. La seconde fut d'un soldat mallorcaïn, qui, par la vue de cette même action, se détermina à abandonner le service du roi de la terre, pour embrasser celui du roi du ciel, sous la milice de notre sainte réforme. Il s'appelle Clément de Sainte-Catherine, et mérita depuis, par sa prudence et ses autres vertus, d'être plusieurs fois prieur du

couvent d'Anvers, où il a souvent confessé être redevable de sa vocation à la révérende mère Tèreſe dont nous parlons.

Elle avait l'esprit très-bon, et, souhaitant de se perfectionner en l'humilité, elle faisait souvent des questions ridicules avec tant d'adresse, qu'on croyait qu'elle les fit tout de bon. Ce qui faisait que les sœurs se disaient les unes aux autres avec étonnement : « Qui eut cru la sœur Tèreſe si ignorante ? » Mais au bout de quelques années, Dieu voulut qu'on s'aperçût de son stratagème, et qu'on la jugeât d'autant plus capable d'être élevée aux charges, que plus elle voulait s'abaisser, et se rendre contemptible aux yeux des autres. Elle a été sous-prieure de notre vénérable Mère, succédant en cette charge à la révérende mère Marie du Saint-Esprit, et l'était encore actuellement lorsque notre vénérable Mère mourut ; de sorte qu'elle demeura vicaire après sa mort ; et quelque temps, après, à savoir, le 27 juillet 1626, elle fut choisie la première prieure qui succédât immédiatement à notre vénérable Mère, qui l'avait aussi prédit en un temps qu'il n'y en avait guère d'apparence.

Elle avait toujours été, comme nous avons vu, humble et docile ; et cette humilité n'éclata pas moins pendant qu'elle fut en charge, ayant une si grande complaisance pour toutes ses sœurs, qu'à l'imitation du grand Apôtre elle se faisait toute à toutes. Enfin sa charité et sa sincérité rendirent son gouvernement si agréable, qu'après avoir achevé ici son trienne, nos révérendes mères de Bruges l'élurent pour la même charge de prieure : mais elle fut bien longtemps avant de se résoudre à l'accepter, tant pour l'horreur qu'elle avait des charges, que pour la peine qu'elle avait de quitter son cher couvent d'Anvers, jusqu'à ce qu'étant pressée des supérieurs, elle se soumit à leur volonté et s'en alla à Bruges, où elle accomplit les trois années de son office avec toute sorte de satisfaction. Après elle, on élut sa sœur pour succéder dans sa charge, qui était la révérende mère Angélique du Saint-Esprit, professe aussi de ce couvent, dont nous parlerons tantôt, et quinze jours après son arrivée, elle assista à mourir sa chère sœur notre révérende mère Tèreſe, qui fut appelée de son céleste Époux pour jouir de sa gloire, le 6 décembre 1633. Ces bonnes religieuses, chez lesquelles elle a fini heureusement son pèlerinage, auront de quoi écrire de ses au-

tres vertus ; c'est pourquoi nous nous contentons du peu que nous en avons dit.

La seconde à qui notre vénérable Mère donna le saint habit au commencement de cette fondation, fut nommée Marie-Marguerite de la Croix ; au monde, elle s'appelait Marguerite Van Dame, native de cette ville, fille de M. Roger Van Dame et de M<sup>lle</sup> Camille du Bois, et fut marraine de confirmation de la révérende mère Marie-Marguerite des Anges, dont nous parlerons ci-après. Elle fit profession le 21 novembre 1613. L'an 1614, le 26 octobre, se fit la fondation de Tournay, et un peu après on y envoya notre bonne sœur Marie-Marguerite ; de là, elle fut envoyée à celle de Valenciennes, qui se fit le 13 octobre 1618 ; mais elle fut bientôt renvoyée chez nos révérendes mères de Tournay, lesquelles, ravies de sa conversation très-aimable et très-religieuse, la choisirent sous-prieure le 1<sup>er</sup> mars 1619, et prieure le 22 août 1622. L'an 1627, le 25 mars, elle fut choisie pour la première prieure de notre couvent de Bruges et y exerça cet office presque quatre ans et demi, à cause qu'après les trois ans, la révérende mère Térèse de Jésus, dont nous avons parlé, ayant été élue pour lui succéder, ne s'était pu résoudre à accepter la charge. Enfin, notre bonne mère Marie-Marguerite, après avoir souffert patiemment une longue et pénible maladie, mourut à Bruges le 13 février 1631. Et comme elle a fort peu vécu céans, laissons aussi le récit de ses vertus à celles qui ont eu le bien d'en jouir.

Nous passons à la troisième, qui fut sœur du voile blanc, et s'appela Catherine du Saint-Angé, native de Liège, mais élevée en cette ville, parce que son père, qui était orfèvre, y vint exercer son art ; il s'appelait Guillaume Van Der Mont, natif de Saint-Tron, et sa mère, Marguerite Proime, native de Liège. Notre chère sœur se nommait aussi dans le monde Catherine et fit profession en ce couvent le 8 mai 1614, âgée de 29 ans. Nous parlerons de ses vertus dans la suite, suivant la chronologie du temps où Dieu l'appela de ce monde, ce que nous observerons pour toutes celles qui sont mortes céans.

La quatrième fut la sœur Marie de Saint-Denis ; elle naquit à Paris, et s'appelait au monde Denise Challon, fille de Geofroy

Challon et de Denise Leonet, tous deux Parisiens. Elle fit profession le 14 juin 1614, âgée environ de 40 ans.

La cinquième fut Françoise de Jésus-Marie, qui naquit à Tours, en France; elle était fille de Michel Saisy et de Marie Boulanger. Elle fit profession les mêmes jour et an que la précédente, à savoir, le 14 juin 1614. Notre sainte mère Térése se montra en cette action à notre vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi, entre ces deux nouvelles épouses de Jésus-Christ, honorant ainsi par sa présence leurs heureux holocaustes.

L'an 1618, cette sœur Françoise de naissance et de nom fut envoyée en Lorraine, pour assister à la fondation de Nancy, avec la révérende mère Marie de Saint-Joseph, qui sortit aussi de ce couvent, où elle avait exercé la charge de sous-prieure. Elle succéda en cet office à la révérende mère Léonore, lorsqu'elle fut choisie pour fonder à Malines, et fut depuis employée à étendre les lumières de notre sainte réforme en plusieurs autres lieux; mais, comme elle n'est pas professe de ce couvent, nous n'en parlons qu'en passant. Quant à ladite sœur, elle a fini ses jours à Nancy, après y avoir vécu dans un soin très-exact de l'observance régulière, assistant continuellement aux actes de communauté, et ayant une si grande pureté de conscience que son confesseur, qui a entendu sa confession générale, a dit qu'elle n'avait jamais commis un péché mortel. Elle y a aussi exercé l'office de sous-prieure. Enfin, pleine d'âge et de mérites, elle trépassa le 19 mai 1654, âgée de 70 ans.

La sixième fut la sœur Anne de la Présentation, née à Besançon, en France, et nommée au siècle Anne Ligier, fille de Désiré Ligier et de Faustine Bonvalet. Elle émit ses vœux le 14 janvier 1615, âgée de 20 ans. L'an 1618, elle fut envoyée pour assister à la fondation de Valenciennes, et après y avoir demeuré quelque temps, comme nous le dirons plus bas, elle revint ici.

La septième fut la sœur Anne de Saint-Barthélemi, au siècle nommée Anne Van Der Wiel, native de Delft, en Hollande, laquelle, âgée de 18 ans, fit profession le 2 juillet 1615. Nous en traiterons encore dans la suite.

Voilà les sept premières filles de notre vénérable Mère, lesquelles ont pris l'habit et fait profession en la première maison; nous par-

lerons maintenant des autres qui ont fait profession en la seconde, où le couvent est à présent bâti.

La première fille que notre vénérable Mère a reçue dans son nouveau couvent, et la huitième, fut nommée Angélique du Saint-Esprit, au siècle M<sup>lle</sup> de Dompré; elle était sœur de la bienheureuse mère Tèreise de Jésus : elle naquit aussi en Bourgogne et passa professe âgée de 18 ans, le 6 janvier 1616. Dieu la prévint de ses bénédictions dès son enfance, et elle a mené dans la religion une vie du nom et d'effet angélique, comme on le dira dans la suite.

La neuvième fille de notre vénérable Mère fut une sœur converse nommée Marie de Saint-Joseph, au siècle Marie Piau, fille d'Antoine Piau et d'Antoinette Riga, née à Lyon, en France. Elle fit profession le 3 mai 1616, âgée de 31 ans.

La dixième fille fut une autre converse nommée sœur Anne de Sainte-Tèreise, au siècle Anne de Cort, fille de Gérard de Cort et d'Adrienne Astre, native d'Oorschot, proche de Bois-le-Duc. Ce fut elle de qui notre vénérable Mère exigea de ne mourir pas, le lui faisant commander en son nom par l'infirmière, l'an 1625. Et pour faire connaître la valeur de son obéissance, il faut considérer l'état où elle était réduite, à savoir, au point d'expirer de la peste, et, comme elle a déposé depuis juridiquement, ce commandement eut sur elle le même pouvoir qu'aurait une personne qui de force tirerait hors d'une fosse une autre qui y aurait déjà un pied, et qu'ainsi il lui semble avoir été arrachée de la mort, à laquelle il ne lui manquait qu'un dernier soupir : voire elle se trouva guérie au même instant, au grand étonnement du révérend père confesseur et des hospitalières de Sainte-Elisabeth qui la soignaient, et qui furent bien surprises de trouver saine celle à qui elles ne donnaient pas un instant de vie. Que si une si grande merveille fut opérée par le don des miracles dont Dieu avait enrichi la Mère, l'on peut bien aussi croire que la simplicité de l'obéissance de la fille y a beaucoup contribué.

Mais si elle a eu l'obéissance en un si haut degré que de passer par son moyen de la mort à la vie, l'on n'osera douter qu'elle n'ait excellé dans les autres vertus, puisque celle-là tire toutes les autres enchaînées après soi. Aussi a-t-on remarqué en elle une très-pro-

fonde humilité, un ardent amour de Dieu et du prochain, accompagné d'un zèle qui l'obligeait à se sacrifier incessamment pour la conversion des âmes. Elle eut toujours un grand soin d'exécuter parfaitement sa vocation de converse; car elle était fort portée au travail et se rendait très-volontaire et ponctuelle au service de la communauté, et de chacune en particulier, n'ayant jamais plus de joie que lorsqu'elle leur pouvait procurer quelque soulagement, prenant pour soi le plus pénible, le plus pauvre, le plus insipide. Tout le temps qu'elle a été céans, elle s'est procuré la licence d'éveiller la communauté, sans céder ce bien à une autre; mais en faisant ainsi l'office de Marthe, elle n'omettait pas celui de Marie; car, comme elle dormait fort peu, elle faisait tous les matins une heure d'oraison avant que les autres la commençassent, et le soir elle faisait encore de même entre Complies et Matines, et travaillait bien souvent une grande partie de la nuit pour n'être pas privée des amoureuses communications qu'elle avait avec son Époux en l'oraison. Elle était aussi fort adonnée à la pénitence, et Notre-Seigneur prenant plaisir à ciseler et polir cette belle âme pour en faire une pierre digne de son édifice éternel, la toucha de sa main, comme un autre Job, par les angoisses de la mort, lui donnant des peines intérieures telles que, ne lui étant pas possible de les dissimuler, la sainte communauté en avait une extrême compassion. Il semblait parfois qu'elle dût rendre l'âme, vu la violence du mal, et cela lui durait des deux et trois semaines, quelquefois davantage, sans pouvoir presque dormir; et néanmoins on ne la vit jamais plus résignée au dessein de la divine Providence sur elle, laquelle ne mortifiait que pour mieux vivifier, la consolant de ses onctions divines; en sorte que si elle se pouvait plaindre avec Job de la pesanteur de sa main, elle pouvait aussi dire, avec notre vénérable père Jean de la Croix, que cette même main lui était d'autant plus douce et agréable, qu'elle lui était plus rigoureuse, puisque l'attouchement délicat du Fils de Dieu crucifié la pénétrait si subtilement en ces souffrances, la conformant aux siennes, quelle en demeurait tout abîmée dans un océan de douceurs et suavités divines. De là lui venait une soif insatiable des travaux, ne cessant d'en demander davantage; et

quoique ses sœurs, touchées de pitié, lui dissent dans l'extrémité de ses maux qu'elle se contentât de ce qu'elle souffrait, ce cœur généreux ne pouvait jamais se résoudre à dire : « C'est assez. » Dieu s'est servi d'elle, puis après, pour le dessein qu'il avait d'envoyer des Carmélites à Oorschot, qui est le lieu de sa naissance, car, en ayant reçu l'inspiration, elle la communiqua à M. Lintermans, et le porta à cette entreprise, laquelle il effectua le 29 mai 1644, où notre bonne sœur, après avoir continué la vie exemplaire qu'elle a menée ici, s'en est allée recevoir la récompense au ciel le 2 septembre 1662.

La onzième fille de notre vénérable Mère fut Antoinette-Claire du Saint-Sacrement, nommée au siècle M<sup>lle</sup> de Vertain, fille du comte de Vertain et de M<sup>me</sup> Jacqueline de Recourt. Elle naquit au château d'Exerbergh, entre Bruxelles et Louvain, et fut, étant en âge, dame de l'infante. Ayant obtenu la grâce d'être Carmélite, les sérénissimes princes Albert et Isabelle vinrent de Bruxelles à Anvers pour honorer son entrée. Elle fit profession le 7 septembre 1616, âgée de 17 ans. La pauvre fille, après quatre ans de religion, vit une croix qui lui était offerte, d'une grandeur demesurée; ce fut aussi après avoir communiqué, et l'ayant embrassée d'un grand cœur, qu'elle alla le dire à sa sainte prieure, laquelle l'incita à se bien préparer pour la recevoir, comme elle fit. L'expérience ne permit pas qu'on en ignorât longtemps la grandeur, puisque, peu après par un jugement secret, Dieu lui ôta celui qu'il lui avait donné, sans que jusqu'à présent elle l'ait pu recouvrer. Et pour lui en rendre la peine plus méritoire, il ordonna qu'elle ne le perdît pas tout d'un coup, mais peu à peu, ayant toujours moyen de se résigner, comme elle fit, en ses intervalles. Notre vénérable Mère eut bonne part en cette croix, vu que l'amour maternel qu'elle avait pour toutes ses filles lui faisait ressentir leurs maux comme siens propres. Elle avait grand soin de régaler cette sœur; disant aux autres que la charité en était d'autant plus excellente, qu'elle était moins reconnue du sujet qui la recevait. Elle n'omit aussi rien pour obtenir sa guérison, mais tous ses soins furent sans effet, puisque Dieu se glorifiait en l'inutilité de cette sienne servante.

Notre vénérable père Dominique de Jésus-Maria, autrefois géné-

ral de notre congrégation, et envoyé en Allemagne comme un puissant boulevard de la foi contre la fureur des hérétiques rebelles, après la célèbre bataille de Prague, où ils furent entièrement défaits, venant aux Pays-Bas pour assister à la mort de notre sérénissime prince-archiduc Albert, vint aussi à Anvers visiter notre vénérable Mère, pour l'estime qu'il faisait de ses mérites; et comme elle lui avait recommandé la nécessité de sa chère fille, dont nous parlons, croyant qu'il intercèderait pour elle auprès de Dieu, il l'assura d'avoir vu son âme en état de grâce et parmi les chœurs des saintes vierges. Ce qui n'est pas une petite consolation à ceux qui, ignorant les effets de la Providence divine, s'en voudraient affliger; elle mourut le 13 janvier 1667.

La douzième fille de notre vénérable Mère fut la sœur Anne-Albert de Saint-Joseph, nommée au siècle Anne de Maulde, native de Valenciennes, fille de M. Érasme de Maulde et de M<sup>lle</sup> Catherine Denys. Elle passa professe le 29 avril 1618, âgée de 35 ans. Environ 6 mois après sa profession, elle fut envoyée pour assister à la fondation de Valenciennes; si bien qu'ayant si peu vécu céans, il est juste que le récit de ses vertus soit réservé à celles qui les ont mieux connues par une longue suite d'années, j'entends nos révérendes Mères de Valenciennes; elle a fini ses jours le 15 avril 1645.

La treizième fut la révérende mère Claire de la Croix, appelée au monde doña Clara-Laura de Strozi, à qui notre vénérable Mère passant par Marimont avait prophétisé qu'elle serait un jour Carmélite, quoiqu'elle fût pour lors bien éloignée de ce dessein, comme étant actuellement au service de l'infante, qui la tenait pour sa favorite. Elle prit l'habit l'an 1617, âgée de 22 ans, et fit deux ans ou environ de noviciat, non par sa faute, mais de son bon gré, pour avantager le couvent d'un bien qu'on lui disputait; c'est pourquoi notre révérend père général ordonna qu'elle précédât toujours les trois qui prirent l'habit après elle, mais qui firent profession avant elle, car elle passa professe seulement le 11 avril 1619. Nous en traiterons plus amplement en son lieu.

La quatorzième fut la sœur Françoise de la Mère de Dieu, native de Gand. Elle s'appelait au monde M<sup>lle</sup> Françoise Hertoghe, fille de M. Hertoghe et de M<sup>me</sup> Lucie Tegnagel. Elle fit profession âgée

de 25 ans, le 3 juin 1618. Elle était d'un naturel très-doux, et fut portée à l'observance. La vertu qu'elle affectionnait et cultivait le plus était l'obéissance; regardant la soumission aux ordres de ses supérieurs comme un devoir si absolu et indispensable pour elle, que si notre vénérable Mère lui eût donné de la viande à manger en un jour défendu, elle l'aurait prise sans autre égard que celui d'obéir. Aussi avait-elle coutume de dire que son fait était d'obéir, mais non pas d'éplucher les raisons, vu que ce soin touche au supérieur. Cinq ans après sa profession, elle fut envoyée pour assister à la fondation de Gand, avec cinq autres religieuses des autres couvents, sous la conduite de la vénérable mère Léonore de Saint-Bernard qui logèrent toutes chez M. Hertoghe, son père, depuis le 21 septembre de l'an 1622 jusqu'à la fête de saint Michel de la même année que la fondation y fut établie. Elle y demeura jusqu'à l'an 1626, auquel temps les supérieurs l'envoyèrent à la fondation de Bruges; en l'an 1643, elle fut choisie prieure, et y mourut le 21 novembre 1645, après l'avoir prédit, et donné toute sa vie des marques singulières d'une vertu héroïque. J'en remarquerais quelques-unes, si le respect que je dois aux révérendes Mères des couvents où elle a vécu n'arrêlait le cours de ma plume pour ne rien usurper sur le leur.

La quinzième fut la sœur Béatrix de Saint-Joseph, que l'on nommait au siècle Béatrix de Retes, native d'Anvers. Elle fit profession le 18 juillet 1618, âgée de 23 ans. Durant qu'elle a vécu céans, elle a toujours fait paraître une extrême candeur, et une sainte simplicité, avec une observance et piété singulières. Entre autres dévotions, elle se formait chaque jour un bain du sang précieux de Jésus-Christ, dans lequel elle plongeait son âme. Elle avait coutume de réciter un grand nombre de *Gloria Patri*, avec beaucoup de révérence et d'attention, et s'était acquise une grande habitude à former des oraisons jaculatoires. Elle avait une grande charité pour son prochain, et s'appliquait volontiers à consoler et animer les pauvres en leurs souffrances. Sa mortification et sa pénitence étaient si grandes, qu'elle se réjouissait, comme elle l'avouait, lorsqu'il lui manquait quelque chose de nécessaire. Et lorsqu'elle se sentait pressée de la soif, elle s'abstenait expressément de boire par principe de pauvreté et de pénitence, disant qu'il n'appartenait pas

à une pauvre Carmélite de rechercher son soulagement. Son amour envers l'Ordre était extrême ; d'où lui procédait une soumission envers ses supérieurs telle, qu'on ne l'a jamais vue d'une opinion différente de la leur ; ce fut cette soumission qui l'obligea au sacrifice qu'elle fit de soi-même, quittant son cher couvent d'Anvers, où elle laissait son cœur joint au sacré dépôt du corps de notre vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi, pour assister à la fondation de Terremonde qui se fit le premier de l'an 1652. Elle y est morte le 16 avril de cette année 1663.

La seizième fille de notre vénérable Mère fut la sœur Euphrosine de Saint-Elie, native de Rotterdam, en Hollande, et nommée au siècle Aldegonde Van Der Wilde, fille de M. Pierre Van Der Wilde et de M<sup>lle</sup> Marie Montfort, tous deux catholiques et très-zélés en la foi. Elle fit profession les mêmes jour et an que la précédente, à savoir, le 25 juillet 1618, âgée de 19 ans. L'espace de neuf ans qu'elle a vécu céans, elle nous a donné beaucoup d'édification, mais surtout dans le soin très-exact qu'elle avait de se mortifier en tout. Elle a voulu montrer jusqu'où peut aller la vertu de mortification, étant persuadée qu'elle devait surmonter toutes sortes de répugnances et n'omettre aucune occasion de souffrir, tenant ainsi toutes les créatures assujetties sous la loi d'amour qu'elle avait pour son céleste Époux, ce qui la porta à des actions plus admirables qu'imitables ; car étant au jardin avec ses sœurs aux heures de la récréation, si elle voyait un limaçon ou quelque autre bête dont elle eut aversion, elle l'avalait à l'instant, disant : » Souffrirai-je que cet animal eût le pouvoir de me vaincre ? Nenni, Dieu m'a donné le pouvoir de me l'assujettir, et en même temps vaincre ma répugnance. »

Avec ce même courage, chargée de diverses chaînes très-piquantes, elle s'en allait tirer l'eau de la cave et prenait d'autres occupations laborieuses, qui ne pouvaient que beaucoup augmenter la douleur et les piqûres de ces instruments de pénitence. Étant sujette à de grandes faiblesses, elle n'admettait pour tout soulagement que du pain et du beurre, assez peu propre pour lui faire revenir le cœur des pâmoisons, où elle tombait souvent ; mais cette brave pénitente aimait mieux s'exposer au péril de mourir, que de manquer à la moindre occasion de se mortifier. Enfin

son désir de souffrir était si insatiable, qu'il lui semblait n'avoir jamais assez fait de pénitences.

Pour ce qui est de l'oraison, si, par quelque infirmité, elle était empêchée d'y vaquer, sa plus grande joie était d'y pouvoir retourner, disant à son Époux adorable : « Que j'ai de joie, mon Seigneur, à me revoir dans les moyens de traiter intimement avec vous ! » Comme la bouche a coutume de parler de l'abondance du cœur, elle ne pouvait se contenir de donner quelque témoignage de cette joie à ses sœurs dans les temps de la récréation, auxquels elle avait liberté de parler. Son obéissance a paru bien parfaite, lorsqu'elle s'est soumise aux supérieurs, quittant notre vénérable Mère qu'elle aimait d'une tendresse filiale, pour aller à la fondation de Bruges, qui se fit l'an 1626, le 7 mars, où, après avoir exercé l'office de sous-prieure et de prieure, elle mourut le 18 octobre 1661.

La dix-septième fille de notre vénérable Mère fut Catherine du Christ, native d'Anvers, au siècle nommée M<sup>lle</sup> Catherine Barsena, fille du sieur François Barsena et de M<sup>lle</sup> Marguerite Van Der Asch. Elle fit profession le 27 janvier 1620, âgée de 26 ans.

La dix-huitième fut nommée Marie de Jésus, native d'Anvers ; au monde, on l'appelait doña Maria de Herrera, fille de don Fernando y Alonso de Herrera et de doña Francisca de Orosco, tous deux Espagnols. Elle fut la cadette, qui eut le bonheur de se donner à Dieu, à l'âge de 15 ans, lorsque la malice infernale n'a pas encore infesté le cœur de son venin, et mérita de faire profession, âgée de 16 ans, le 24 août 1620. Comme elle est encore à présent vivante, son humilité ne nous permet pas d'en dire davantage ; néanmoins nous en parlerons encore, traitant des charges qu'elle a dignement exercées en ce couvent longues années.

La dix-neuvième fut appelée Christine de Jésus, qui naquit à Liège, et s'appelait au monde M<sup>lle</sup> de Greneville. Elle a eu aussi le bien de se donner à Dieu à l'âge de 16 ans, et fit sa profession le 14 octobre 1620, âgée de 17 ans. Elle fut envoyée à la fondation de Liège après la mort de notre vénérable Mère, et partit d'ici le 23 avril 1627, mais demeura quelque temps en notre couvent de Bruxelles; enfin la fondation se fit le 20 juillet de la même année, où elle a été plusieurs fois prieure, et on croit qu'elle le serait

toute sa vie si notre institut le permettait, eu égard à sa manière de gouverner, la plus parfaite qui se puisse trouver, et l'estime particulière qu'en fait avec raison cette sainte communauté.

La vingtième est la sœur Barbe de Saint-Joseph, qui, pour être dans ce couvent et une de celles qui verront cet écrit, ne permet pas à ma plume d'en rien annoncer; attendant que le temps permette à d'autres d'en parler, il me suffira de dire que notre vénérable Mère lui a prédit qu'elle n'ira pas en purgatoire pour le vice de vanité, et que feu notre révérende mère Marie du Saint-Esprit, ayant quelques petites difficultés de lui donner sa voix pour faire profession, ce qui n'est pas merveilleux, où l'on exige tant de perfection, Notre-Seigneur lui dit trois fois consécutivement qu'elle la lui donnât; elle passa professe, âgée de 24 ans, le 11 de septembre 1622, s'appelant au monde M<sup>lle</sup> Barbe de Bloys, fille de M. Jean de Bloys, premier conseiller et vice-président à Gand, et de M<sup>lle</sup> Marguerite de Bevere, et elle a pris naissance à Gand. Ayant une fois été élevée sous-prieure, elle fit tant d'instances qu'on fût contraint de procéder à une autre élection; tant elle déteste les charges, et aime l'abjection.

La vingt-unième fut nommée Catherine de la Mère de Dieu; au siècle, elle s'appelait M<sup>lle</sup> Catherine-Marie Cano, native de cette ville d'Anvers, fille de M. Jean Gomez Cano et de M<sup>me</sup> Anne de Vischère, tous deux d'une grande vertu et piété. Notre vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi leur avait prophétisé, lorsque leurs enfants étaient encore petits, qu'ils auraient plusieurs filles Carmélites. Ce qui est vérifié par les quatre qui ont obtenu ce bien et en jouissent heureusement aujourd'hui. Les deux aînées (à sçavoir celle dont nous traitons ici, et l'autre, dont nous parlerons immédiatement après) étant venues en âge, notre vénérable Mère dit derechef à M. Cano qu'elles seraient Carmélites en son couvent, quoi que jamais elles ne lui eussent rien découvert de leur dessein.

Ce bon père voulant sonder ce qui en était, aussitôt qu'il fut de retour chez lui, interrogea ses filles de leurs intentions, et elle lui avouèrent qu'elles désiraient se rendre filles de notre vénérable Mère, l'assurant néanmoins ne l'avoir encore communiqué à personne au monde.

Elles obtinrent peu après cette grâce et elles prirent deux ensemble le saint habit le 21 novembre, fête de la Présentation de la Vierge, l'an 1623, et M<sup>me</sup> Anne de Meleun, duchesse de Bournonville, les conduisit, leur faisant office de marraine en cette sainte action ; elles firent profession aussi ensemble l'année suivante, le 24 novembre. La première, dont nous parlons, fit profession âgée de 21 ans. Elle a rendu beaucoup de services à ce couvent, et après y avoir exercé plusieurs fois la charge de prieure, comme nous dirons en son lieu, elle est allée exercer la même charge au couvent de Terremonde, le 20 novembre 1662. Son humilité ne nous permet pas d'en dire davantage maintenant. C'est pourquoi nous passons à sa chère sœur.

La vingt-deuxième fille de notre vénérable Mère était nommée Marie-Térèse de Jésus, et dans le monde M<sup>lle</sup> Marie-Anne Cano. Elle professa les jour et an que dessus, n'étant âgée que de 18 ans, mais d'un esprit si mûr et si rassis, que notre vénérable Mère avait coutume de l'appeler la jeune *Vieille*. Les belles qualités dont Dieu la doua nous ont frustré du bien de la conserver céans. Les supérieurs l'ayant jugée propre pour maintenir la fondation de Cologne, ils l'y envoyèrent l'an 1649, où elle s'est si bien acquittée de la charge de prieure, que depuis on l'y a continuée alternativement avec la révérende mère Isabelle, dont nous parlerons ci-après. Enfin nous sommes obligées d'arrêter ici, et de nous imposer le silence, comme nous avons fait pour toutes les précédentes, qui sont encore militantes en cette vie mortelle, crainte de contrevenir au commandement du Sage, qui défend expressément qu'on ne loue personne avant sa mort. Mais quoique nous taisions leurs vertus, elles ne laissent de crier et de se produire elles-mêmes, ayant une éloquence beaucoup plus efficace et plus persuasive dans l'exemple et la bonne édification qu'elles continuent à nous donner, que si on les voyait dépeintes sur le papier par une plume si mal taillée, et si peu propre à décrire des sujets si nobles et si riches.

Reste encore la vingt-troisième et dernière fille que notre Mère a enfantée céans à Jésus-Christ ; ayant traité brièvement des autres, il est juste que nous nous étendions un peu plus à parler de celle qui a été sa Benjamine, et la dernière de toutes quant à la vocation à

la religion, mais qui est déjà (comme nous avons sujet d'espérer) jouissante au ciel de la récompense de tant de belles vertus. C'est la révérende mère Marie-Marguerite des Anges, dont la vie a été donnée au public par l'abbé de Notre-Dame de Condom, messire Jean-Joseph de Loyac, prêtre, conseiller du roi très-chrétien, son aumônier et prédicateur ordinaire; c'est pourquoi nous n'en dirons point tout ce que nous en savons, mais seulement ce qui concerne le sujet de notre relation, nous aimant mieux rapporter pour le reste à ce qu'en a écrit son digne historien.

Elle naquit à Anvers, le 26 mai 1605, de parents très-pieux. Son père se nommait M. Philippe Valchenisse, et sa mère M<sup>lle</sup> Catherine de la Dycques. Au saint baptême, elle reçut le nom de Marie, et à la confirmation on lui ajouta le nom de Marguerite, pour la considération de sa marraine, M<sup>lle</sup> Marguerite Van Dame, qui depuis fut, comme nous avons dit, la seconde fille à qui notre vénérable Mère donna céans le saint habit, et fit profession sous le nom de Marie-Marguerite de la Croix. A peine avait-elle atteint l'usage de la raison, et à peine même savait-elle parler, qu'elle fit paraître que Dieu la prévenait de ses bénédictions et qu'il jetait en son âme les semences d'une crainte, qu'elle conserva le reste de sa vie, pour ne point offenser grièvement cette infinie bonté. Elle avait conçu une telle horreur du péché, que la seule prononciation de son nom lui donnait de la frayeur et la faisait soupirer des nuits entières. Sa mère lui demandant un jour la cause de ses soupirs, elle lui avoua avec la naïveté inséparable de l'âge où elle était, qu'elle craignait de survivre à l'usage de raison, parce qu'elle serait capable d'offenser Dieu mortellement; ajoutant que, lorsqu'elle se représentait qu'il ne fallait qu'un seul péché mortel pour être damné, elle ne pouvait s'empêcher de s'affliger beaucoup, considérant le malheureux pouvoir qu'elle aurait d'y tomber à tout moment.

Ayant entendu un prédicateur rapporter ces paroles de saint Jérôme : « Si je bois, si je mange, si je dors, si je veille, il me semble toujours que j'entends le son de la trompette qui éveillera tous les hommes du sommeil de la mort, pour comparaître au jugement de Dieu. » Elles lui demeurèrent si fort gravées en la mémoire, qu'elle les répétait plusieurs fois le jour avec une sainte

frayeur, comme si le même son de cette trompette épouvantable eût retenti à ses oreilles. De cette crainte qui ne la quittait jamais, lui vint le désir de n'avoir aucun commerce avec le monde, mais de se consacrer à Dieu dans une religion qu'elle croirait être la plus parfaite et la plus austère qui fût dans l'Église. Elle perdit son père qu'elle n'avait que 9 ans; et sa mère, qui mourut six ans après, la laissa sous la conduite de la mère Léonore, qui, étant pour lors prieure de Malines, la fit venir près d'elle, et l'ayant mise en pension chez une fille dévote de sa connaissance, elle en prit tout le soin qu'elle put pour la faire croître en vertu, à mesure qu'elle croissait en âge; mais, comme cette charitable mère et directrice fut tirée peu après de Malines pour aller gouverner notre couvent de Mons, le disciple aussi en sortit, pour aller être pensionnaire à Nivelles, chez une chanoinesse.

Ce fut là qu'elle prit la résolution de quitter entièrement le monde et de se rendre Carmélite; et comme elle avait dès longtemps conçu une haute opinion de notre vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi, elle désira aussi d'être admise au nombre de ses filles. Elle vint demander cette grâce instamment, lorsque notre vénérable Mère, désirant des novices, en demandait à notre sainte Mère Térése. Comme donc M<sup>lle</sup> de Valchenisse l'attendait au parloir, notre digne Mère s'y acheminant vit notre sainte Mère, qui semblait l'attendre au passage (ce fut entre le dortoir et le parloir, comme nous nous exprimons maintenant, la place devant le chœur, près du cloître et la porte du chœur); elle lui dit ces mots : *Voyez, ma fille, la bonne novice que je vous amène.* Une telle recommandation de notre postulante lui fit bientôt avoir l'accomplissement de ses désirs, et elle reçut le saint habit le 17 novembre 1624. On lui laissa le nom de Marie-Marguerite, et on lui ajouta le surnom des Anges, comme un présage de la vie angélique qu'elle devait toujours mener. Elle fit aussi bien paraître la main qui l'avait conduite en ce saint lieu, se rendant signalée en toutes sortes de vertus, mais particulièrement en l'assiduité en l'oraison et en la ponctualité à la sainte obéissance, ce dont voici une preuve qui servira pour plusieurs autres. Sa maîtresse la voulant un jour éprouver, lui commanda de broder une robe pour un Jésus. Elle réussit-

sait merveilleusement aux ouvrages de broderies, et comme elle y eût réussi en perfection, sa maîtresse la blâma, comme si l'ouvrage eût été très-mal travaillé, et lui ordonna de le défaire entièrement et de le faire mieux qu'auparavant, à quoi elle obéit avec tant de soumission et d'égalité d'esprit, qu'on ne lui en vit jamais le visage moins serein ni moins gai, quoique cet ouvrage lui eût coûté beaucoup de peine et de temps.

Son noviciat s'étant ainsi saintement écoulé, quoique avec moins de santé corporelle que nous n'avons coutume d'exiger pour supporter nos austérités, la sainte communauté eut peine à se résoudre de la recevoir à la profession; mais notre sainte mère Tèreise, qui l'avait choisie pour sienne, en donna une seconde preuve, s'apparaisant encore à notre vénérable Mère, et lui disant ces mots : *Recevez-la, ma fille, ce sera un bon talent pour nous.* Ensuite de ce bon plaidoyer, elle fit son heureux holocauste le jour de la Présentation de la Vierge, l'an 1623, âgée de 20 ans et demi.

Lorsqu'elle se vit dans ce nouvel engagement, elle voulut renouveler et redoubler ses ferveurs et pénitences, inventant plusieurs moyens de se mortifier, afin de satisfaire à la haine qu'elle avait de soi-même. La présence de Dieu lui était si continuelle, qu'elle l'imprimait en celle qui conversait avec elle, et avait une adresse singulière pour spiritualiser toutes choses et pour se conserver le cher souvenir de son céleste Époux. Elle était très-affectionnée au silence et à la solitude, et avait des désirs très-ardents de jouir des chastes embrassements de l'Époux au saint sacrement de l'autel. Notre-Seigneur aussi voulut faire paraître qu'il l'aimait véritablement, la mettant dans le creuset des souffrances pour l'y purifier comme l'or.

L'appréhension qu'elle eut toujours du jugement dernier, avec la crainte de n'être pas du nombre des prédestinés, en fut une bonne partie; les démons même ne manquèrent de servir d'instrument à ce divin artisan, lui causant des extrêmes frayeurs, sans qu'elle en fût exempte pour être présente à la communauté; ils l'appelaient souvent par son nom d'un ton épouvantable, et s'apparaisaient quelquefois à elle visiblement en des figures horribles.

Elle souffrit beaucoup de maladies, et plusieurs la réduisirent à l'ex-

trémité, le tout dans une patience très-exemplaire. Le chapitre XII de sa *Vie* contient un cas merveilleux, qui arriva céans, d'un sacrifice qu'elle fit de soi-même pour obtenir de Dieu la véritable conversion d'une âme, et son divin Époux la prit au mot, lui faisant souffrir à ce sujet une maladie si pénible, que toutes les religieuses de son temps qui en ont été témoins nous donneraient bien matière d'en former plusieurs chapitres, si nous en voulions rapporter toutes les circonstances extraordinaires. Cette maladie commença par une fièvre violente et continue, accompagnée de symptômes si fréquents et si divers, qu'on n'en pouvait faire aucun discernement. On jugea que c'était la peste; et comme on lui fit des remèdes, l'on vit qu'ils aigrissaient son mal, au lieu de le diminuer. On découvrit depuis que son mal était une érysipèle qui couvrait sa chair si profondément au côté gauche de son corps que l'on fut contraint de le nettoyer avec une seringue; et l'infirmière tenait avec ses doigts les plaies ouvertes, pendant que le chirurgien y travaillait, coupant avec les ciseaux beaucoup de chair vive pour ôter la racine de la pourriture. A peine avait-il fermé une plaie par la force de ses remèdes, qu'il s'en ouvrait aussitôt une autre. Ce martyr lui dura plusieurs mois, à savoir, depuis le 5 juin jusqu'à la fin de septembre, sans que cette innocente victime perdit rien de sa paix et de l'amour qui tenait son esprit absorbé incessamment en Dieu. Enfin elle obtint la grâce qu'elle demandait à Dieu pour cette âme, qui était le sujet de son sacrifice; et comme il lui fut ordonné de demander aussi sa guérison, elle obéit; et au même instant qu'elle eut fait sa prière, toutes ses douleurs s'apaisèrent. Peu de jours après, ses plaies furent toutes fermées, et elle se revit en une parfaite santé.

L'an 1644, elle fut choisie de Dieu pour aller à Oorschot fonder un couvent de notre réforme, comme elle fit le 20 mai de la susdite année. Elle y a gouverné 14 ans, avec toute la prudence et conduite que l'on devait attendre des riches talents de grâce et de nature dont Dieu l'avait douée. Sa sainteté y parut plus que jamais, et ses souffrances lui augmentèrent le nombre de ses trophées qu'elle s'était acquis pendant toute sa vie, puisqu'elle endura les sept dernières années des maux qui ne se peuvent exprimer, et qui ne faisaient qu'enflammer son amour et disposer son âme, à mesure

qu'ils croissaient, à se rendre toujours plus digne de la possession de son divin Époux, lequel enfin consomme ses travaux et récompense la fidélité de son Epouse, l'appelant le 5 février 1658, vérifiant ainsi ce que notre vénérable Mère avait souscrit à sa profession en ces termes : *Cette mienne fille suivra l'Agneau éternellement. Ce que je signe de mon nom : ANNE DE SAINT-BARTHÉLEMI.* La couronne et la récompense dont cette fidèle servante de Jésus-Christ jouit maintenant au ciel sont manifestement connues en terre par les merveilles que Notre-Seigneur a opérées et opère tous les jours par son intercession, à l'édification des fidèles et à la confusion des hérétiques.

## CHAPITRE II

Des révérendes mères prieures et sous-prieures de ce couvent, et des religieuses qui y ont fait profession jusqu'à l'an 1638.

Après la mort de notre vénérable Mère, la révérende mère Tèreſe de Jésus, qui avait été sa sous-prieure, demeura vicaire de ce couvent jusqu'au 27 du mois de juillet suivant de l'an 1626, auquel jour elle fut élevée prieure et eut la révérende mère Marie du Saint-Esprit pour sous-prieure : ce qui fut confirmé par notre révérend père Hilaire de Saint-Augustin, étant provincial pour la première fois.

Pendant les trois années qu'elle gouverna heureusement cette sainte communauté, elle s'occupa fort à faire recueillir les mémoires des miracles que Dieu opérât par l'intercession de notre vénérable Mère, pour être vérifiés et approuvés de l'Ordinaire; et quoiqu'il y en eût un grand nombre, il n'y en eut que deux approuvés de son temps, à savoir : la guérison miraculeuse de la béguine de Liège, qui fut vérifiée le 30 mai 1629, et celle de Jacques Vereyck, qui fut approuvée le 31 juillet de la même année. Elle travailla aussi à procurer qu'on imprimât la vie de notre vénérable Mère, envoyant tous les mémoires requis à cet effet au révérend père Jean-Chrysostome Henriquez, de l'ordre de Saint-Bernard, pour en composer le livre qu'il en a écrit, et qu'il donna au public l'an.... (on n'y trouve pas le chiffre).

Or, comme cette bonne Mère ne reçut pas de fille à la profession, et ne bâtit rien de considérable, nous passons à la seconde

élection, qui se fit le 15 août 1629, en la personne de la révérende mère Marie du Saint-Esprit pour prieure; et, pour sous-prieure, en celle de la mère Catherine du Christ. Notre révérend père Hilaire les confirma, ayant été encore cette année choisi provincial, en la place de notre révérend père Nicolas de la Conception, qui fut fait définitiveur général.

M<sup>lle</sup> Isabelle de Urquina, native de Bruxelles, fille de don Mateo de Urquina, secrétaire du roi, natif de Orduña, en Biscaye, et de M<sup>me</sup> Marguerite de Boyset, née à Bruxelles, fit sa profession, âgée de 23 ans, le 12 janvier 1630, étant nommée Isabelle du Saint-Esprit, fille vraiment digne de l'honneur qu'elle reçut d'être la première que notre vénérable Mère choisit du ciel pour son couvent d'Anvers.

La révérende mère prieure de ce temps continua les diligences de celle qui l'avait précédée, pour l'approbation des miracles de notre vénérable Fondatrice, qui se fit particulièrement cette année, les mois d'octobre et de novembre, et presque toute l'année 1630, par M<sup>s</sup> Malderus, évêque de cette ville, comme aussi par d'autres évêques, selon les diocèses où les miracles étaient arrivés.

L'an 1632, la révérende mère Isabelle de Jésus-Christ, cette digne pierre de l'édifice du saint Carmel, laquelle mourut en réputation de sainteté, le 9 janvier 1660, fut élue prieure de ce couvent le 19 septembre, ayant eu pour sous-prieure la même mère Catherine du Christ. Notre révérend père Hilaire de Saint-Augustin, étant provincial pour la troisième fois, confirma leurs élections. Et comme, au mois de janvier de l'an 1635, elle fut élue pour prieure de nos révérendes Mères à Douai, ce couvent n'eut l'honneur de la posséder qu'environ deux ans et quelques mois, car le 11 de ce même mois on élut, en son lieu, la révérende mère Claire de la Croix, et pour sous-prieure la révérende mère Marie du Saint-Esprit; ce que notre révérend père Jean de la Mère de Dieu confirma, étant provincial pour la première fois.

Cette révérende mère prieure, que Dieu avait choisie pour lui bâtir un temple, mit tout aussitôt la main à l'œuvre avec tant d'industrie et d'adresse, qu'elle en trouva les moyens, quoiqu'ils parussent difficiles, pour ne pas dire impossibles, en un temps que

ce pays, attaqué par la puissance des hérétiques voisins, allait commencer de ressentir la furie d'une guerre qui s'alluma entre les deux couronnes d'Espagne et de France. Mais Dieu fit paraître, en cette rencontre, que sa Providence ne peut être bornée par les misères et les calamités humaines, si grandes qu'elles puissent être, pourvu qu'on s'abandonne filialement à ses soins paternels, comme fit la révérende mère Claire avec toutes ses filles; ne souhaitant rien avec plus de passion que de voir le très-saint Sacrement placé en un lieu plus décent et plus convenable à la majesté de ce Dieu d'amour caché sous les espèces, pour se communiquer plus familièrement à nous. Le désir de ces bonnes âmes fut accompli par l'assistance de plusieurs bienfaiteurs, à qui Dieu inspira d'y contribuer par leurs aumônes. Son Altesse le prince cardinal prit la peine d'y mettre en personne la première pierre et donna, quelque temps après, 4,000 francs, qui furent employés en cette fabrique.

M. le comte de la Fère, gouverneur de cette citadelle, eut la dévotion de faire personnellement une quête par toute la ville, accompagné de don Martin de Los Arcos, gouverneur de Sirlemont; ils se comportèrent tous deux avec tant de ferveur et de zèle en cette sainte entreprise, qu'ils amassèrent 3,000 francs qui servirent à acheter les matériaux pour commencer le bâtiment.

Dofia Philippe de Mendez doit être aussi reconnue pour bienfaitrice, puisqu'elle laissa en son testament 12 ou 13,000 francs pour ce saint édifice et 4,000 livres pour la fondation de quelques messes; et quoique le couvent n'ait pas reçu le tout à beaucoup près, il est néanmoins juste d'estimer sa grande charité proportionnée à sa bonne volonté. M. de Valdaviesco, official-major de la Pagadorie, contribua aussi à cette bonne œuvre.

Pendant ce même temps, Dieu inspira à M<sup>lle</sup> Edmende Keeseler, native de Cologne, fille de M. Marquet, natif d'Anvers, et de M<sup>me</sup> Anne Van Den Hœvel, née à Cologne, de renoncer aux vanités du monde et à tous les avantages qu'elle s'y pouvait promettre, tant pour les belles qualités dont Dieu l'avait douée que pour les grands biens qu'elle héritait de madame sa mère, comme étant fille unique. Ce qui néanmoins contribua davantage aux tra-

verses qu'elle fut obligée de souffrir, dans ses saintes inclinations, de la part de monsieur son père, qui s'imaginait, selon les maximes communes de ce monde, que c'était perdre sa fille que de consentir au généreux dessein qu'elle avait de se faire Carmélite. Mais l'amour divin qui allumait le cœur de cette fille l'emportant sur les sentiments naturels de tendresse envers un père si affectionné, elle s'échappa adroitement de sa maison, pour se venir rendre dans la nôtre. Et par le testament qu'elle fit, elle se constitua 100,000 livres pour sa dot, ce qui n'était pas la moitié de son bien, laissant son père héritier du reste. Elle donna, de plus, toutes ses pierreries et bijoux qui étaient estimés 10 ou 12,000 francs, pour en orner le tres-saint Sacrement; et s'étant ainsi dépouillée de tout, elle prit notre saint habit le 17 mai 1635, âgée de vingt ans, et fut nommée Térèse de Jésus. Le ressentiment de son père fut si violent qu'il fit séquestrer sa fille chez les religieuses de l'ordre de Saint-Dominique en cette ville, et l'y retint dix ou douze jours, sans que sa persévérance pût fléchir son esprit, jusqu'à ce que notre révérend père Hilaire, lors vicaire provincial, lui rendit, à l'insu de sa fille, tous les bijoux qu'elle avait apportés, sans que le couvent en réservât une seule pièce; l'assurant, de plus, que cette communauté était si satisfaite de la vocation et de la ferveur de sa fille, qu'elle voulait bien l'admettre pour rien, et qu'ainsi elle lui renvoyait encore son testament, le tout à l'insu de la novice. Cette générosité apaisa aussitôt l'esprit du père et le fit consentir au retour de sa fille, promettant de donner à sa profession 30,000 francs, qui composèrent la première rente que le couvent a eu depuis sa fondation, et ajouta une pension à la vie de sa chère fille, dont le capital était de 7,000 francs. Il en donna 2,000 pour la fabrique de l'église et demeura si affectionné à cette communauté, dont il avait connu le désintéressement, qu'il s'en rendit bienfaiteur durant sa vie, et après sa mort il laissa en son testament une seconde pension à sa fille de 1,200 francs par an.

J'ai bien voulu rapporter les circonstances si remarquables de l'entrée de cette religieuse, quoique nous ne traitons que de la profession des autres, qui sont encore en vie, afin que l'on connaisse l'affection que Dieu lui avait inspirée pour l'Ordre et que

nous ne laissons jamais en oubli les bienfaits de feu monsieur son père.

La révérende mere prieure de ce temps continua sa fabrique ; mais comme elle jugea que le fardeau de supériorité surpassait ses forces, elle prétendit et obtint la grâce d'en être déchargée, s'estimant plus heureuse de rentrer dans le rang de simple religieuse. On ne laissa pas toutefois de la faire continuer de prendre soin d'achever la construction de l'église, du chœur et des sacristies, comme le tout est présentement ; et ayant exercé l'office de prieure deux ans, trois mois et treize jours, la révérende mère Angélique du Saint-Esprit fut élue en sa place le 24 avril 1637. Lorsqu'elle achevait de gouverner le couvent de Bruges, la révérende mère Marie du Saint-Esprit fut de nouveau élevée sous-prieure, et notre révérend père Jean, étant encore provincial pour la première fois, les confirma.

Cette même année 1637, le 7 juin, la sœur Louise-Catherine de Sainte-Isabelle fit sa profession, âgée de 34 ans ; elle était native d'Anvers, fille de M. Louis Ferreira et de doña Isabel d'Olivara, tous deux natifs de Portugal. On la nommait au siècle M<sup>lle</sup> Catherine Ferreira, et, comme elle est encore en vie, nous n'en disons point davantage, non plus que des autres, pour commencer de traiter de la première qui est morte céans, après notre vénérable Mère. Mais auparavant nous sommes obligées de faire mention en passant de deux fondations qui se sont faites en ces provinces pendant ce temps. J'entends celui depuis la mort de notre vénérable Mère jusqu'à l'an 1638.

La première se fit dans la ville de Liège le 20 juillet 1627, à laquelle on envoya de ce couvent la révérende mère Christine de Jésus, où elle vit encore à present. La seconde se fit à Cologne le 8 novembre 1637, à laquelle on envoya la révérende mère Isabelle du Saint-Esprit, qui partit d'ici le 24 octobre 1637, et quoique la révérende mère Térèse de Jesus, religieuse du couvent de Bruxelles et fille de la vénérable mère Anne de Jésus, ne fut la première supérieure, Dieu voulant s'en servir dans son couvent de Bruxelles, l'y rappella au bout de quatre ans ; de sorte que la charge en demeura à ladite révérende mère Isabelle, dont l'humilité fut telle

que ne s'estimant pas avoir assez de force pour un tel fardeau, elle demanda du secours aux supérieurs avec tant d'ardeur et de persévérance, qu'elle obtint d'eux, l'an 1649, une des premières filles de ce couvent, professe sous notre vénérable Mère, a savoir la révérende Mère marie Tère de Jésus.

## CHAPITRE III

De la vie et de la mort de la sœur Marie de Saint-Denys.

Le jardin des délices de notre divin Époux, je veux dire le Carmel florissant sous la conduite de notre vénérable mère Anne de Saint-Barthélemy, ne nous a pas seulement produit des roses vermeilles, et des lis éclatants, il a encore fait naître des œillets, qui sont à la vérité d'une couleur moins vive, mais qui ont une excellente et très-agréable odeur. En voici un qui mérite ce nom pour avoir été formé de la pourpre de la patience, et de la blancheur de l'innocence, qui ne l'ont pas moins fait admirer que toutes les autres fleurs, pour son odeur merveilleuse, et pour son éclat surprenant. Je veux parler de notre chère sœur Marie de Saint-Denys. Elle naquit à Paris de parents très-catholiques, et qui avaient souffert beaucoup pour la foi au temps de la Ligue. Elle était fort abstraite, et adonnée à la pénitence dès son bas âge; Dieu l'ayant toujours conduite par un chemin très-épineux des craintes et frayeurs du jugement, de plusieurs tentations et angoisses intérieures; en quoi elle ne trouvait autre soulagement ni remède, que l'exercice des œuvres pénitentes et austères. Dès que notre sainte Réforme fut établie en France, elle prétendit d'y entrer, mais sa persévérance ne lui en obtint la grâce qu'après que notre vénérable Mère ayant fondé ce couvent en eut pitié et l'appela de France; de manière qu'à raison de la longueur du temps où elle fut postulante, elle avait presque 40 ans, quand elle prit notre saint habit.

Son inclination pour les austérités ne diminua en rien, au con-

traire; ne se contentant pas de celles de l'Ordre qu'elle embrassait, elle commença étant religieuse la pratique de plusieurs autres, et n'usait d'ordinaire que d'eau bouillie, et souvent en prenait de crue avec du pain sec, principalement les vendredis du mois de mars; en mémoire de la Passion de Notre-Seigneur, arrivée comme on croit l'un de ces jours; encore avait-elle tant de crainte de prendre trop de satisfaction à ce breuvage insipide, qu'un jour ayant bu de l'eau à son accoutumée avec un peu plus de goût, elle s'en confessa avec autant de sentiment que si le crime en eût été bien grand. Les disciplines et autres instruments de pénitence lui étaient très-familiers, et elle les mettait très-souvent en usage. Cette ferveur pour les mortifications était secondée d'une très-grande exactitude aux observances régulières et actes de communauté auxquels elle se rendait toujours des premières pour n'en sortir que des dernières.

Elle était aussi fort soigneuse de se retirer en quelque ermitage pour y demeurer en solitude le temps dont elle pouvait obtenir la licence. Elle obtint un jour d'y être six semaines consécutives; où elle eut bon loisir de parler à Dieu seule à seul. Cependant la fidélité qu'elle a eue pour l'oraison dans sa chère retraite, aussi bien tout le temps de sa vie, paraît d'autant plus admirable, que jamais elle n'y a joui des caresses, que Dieu y fait goûter, quand et comme il lui plaît. Notre-Seigneur dit un jour à notre vénérable Mère qu'il tenait l'âme de cette sienne Épouse comme une très-belle épée dans un vieil et laid fourreau; en effet tous les entretiens intérieurs et tous les sujets de ses méditations n'étaient que des craintes et des frayeurs de la mort et du jugement.

Il est certain, et nous l'éprouvons journellement, que nous jugeons des sentiments des autres, par ceux que nous avons, et d'ordinaire dans nos jugements nous mesurons les autres par nous-mêmes. Cette bonne sœur n'a pas été exempte de cette manière de juger, et n'ayant jamais été conduite par d'autres voies, que celles que nous avons déclarées, elle avait peine à se ranger aux sentiments de celles qui s'assuraient de la gloire, dont notre vénérable Mère jouissait après sa mort, pour les autres qu'elle avait reçues. Mais il arriva le jour de son enterrement que, notre bonne sœur

Marie étant sacristaine, elle fut si occupée à satisfaire à la dévotion du monde, qui lui donnait un nombre innombrable de chapelets pour les faire toucher au vénérable corps, qu'elle eut scrupule de communier, ayant eu si peu de loisir pour s'y préparer. Mais s'y en allant depuis par l'ordre de son confesseur elle se recueillit, et offrit sa communion pour l'âme de sa chère Mère. Puis, ayant communiqué, elle vit à la tête du tombeau une clarté extraordinaire qui renfermait des apparences de la Très-Sainte Trinité. Cette vision lui donna une entière assurance de la grande gloire dont jouissait notre vénérable Mère. Et je fais ce récit, sur la déposition authentique qu'en a faite cette bonne sœur lorsqu'on procédait aux informations pour la béatification de notre vénérable Mère.

Notre-Seigneur, ayant conduit l'âme de cette bonne sœur par le sentier de la Croix, pour l'en récompenser dans la gloire ordonna que le corps participât à la peine puisqu'il devait participer à la récompense. Il souffrit beaucoup quelques années avant sa mort, étant affligé de maladies très-fâcheuses et très-aiguës qui exercèrent la patience de notre sœur, bien plus que les rigoureuses macérations qu'elle avait toujours pratiquées. Premièrement elle eut à supporter de grandes douleurs que lui causa une veine rompue par la violence de ses austérités; puis elle fut attaquée de coliques si cruelles, que souvent elles l'ont réduite à l'extrémité. Ensuite une douleur extrême la saisit à l'épaule et au bras droit, accompagnée d'une enflure au côté, de la grosseur d'un œuf. Ces maux lui causèrent une grosse fièvre, qui la contraignit de se dispenser des actes de la communauté qu'elle n'avait point quittés pour les autres maux qui l'avaient travaillée jusqu'alors. Mais, parmi la rigueur de ses peines, Dieu la fit jouir d'une paix si profonde, qu'ayant toute sa vie appréhendé la mort, pour la crainte qu'elle avait des jugements de Dieu, elle la vit venir, et l'attendit dans un calme merveilleux. Elle reçut les Sacraments de la Sainte église dans cette même tranquillité, et en étant munie elle montra encore plus de résignation et de ferveur à produire quantité d'actes d'amour, de résignation et de patience, à mesure que l'augmentation du mal l'approchait de sa fin.

A la dernière heure de sa vie, comme elle se trouva pressée d'une

soif extraordinaire, et qu'on lui eut présenté à boire, elle se retira le verre de la bouche, disant qu'il fallait pour l'amour de Dieu en laisser la moitié; et comme elle était prête à expirer après avoir proféré deux fois le sacré nom de Jésus, elle commença à le répéter pour la troisième fois; mais à la première syllabe elle rendit son âme à Dieu, nous donnant lieu d'espérer qu'elle s'en alla, après un si long purgatoire qu'elle avait souffert en ce monde, droit au ciel, prononcer et bénir ce saint nom avec les Esprits bienheureux. Elle mourut le 6 d'aout 1634, auquel jour l'Église célébrait la Transfiguration de Notre-Seigneur. Elle était âgée d'environ 60 ans, dont elle en avait passé 21 en religion, y comprenant l'année de son noviciat.

## CHAPITRE IV

De la vie et de la mort de la sœur Marie de Saint-Joseph, religieuse du voile blanc.

Voici une autre fleur que Notre-Seigneur cueillit du parterre du Carmel, trois ans après ce bel œillet, que nous venons de dépeindre. Ce fut une sœur converse nommée Marie de Saint-Joseph, neuvième fille de notre vénérable Mère selon Dieu; elle était française, native de Lyon; ses père et mère étaient d'honnêtes artisans. Elle servit premièrement de femme de chambre à une dame espagnole, qui de Lyon alla s'établir à Paris, et ainsi eut occasion d'y connaître notre vénérable Mère, lorsqu'elle vint d'Espagne pour établir notre saint ordre en France; l'ayant un peu pratiquée, sa sainte conversation lui donna un désir ardent d'être Carmélite, et la recommandation de son maître aidant ses bonnes qualités et la ferveur de sa vocation, elle obtint une place de converse; mais Notre-Seigneur, voulant lui faire davantage estimer cette grâce, permit que l'ayant obtenue avec facilité, elle eut de là occasion de beaucoup souffrir. Les supérieurs prirent de la défiance de son affection envers notre vénérable Mère, qu'ils connaissaient très-affectionnée à la conduite de nos révérends Pères et se persuadèrent que cette converse, étant entièrement dans ses sentiments, se joindrait à elle pour en attirer d'autres, qui prétendaient trop d'estime pour la conduite des Pères de l'Ordre. Dans cette pensée ils résolurent de la congédier, et pour cet effet l'envoyèrent à Pontoise, ayant secrètement donné ordre à la Prieure de lui ôter l'habit, et de la renvoyer; ce qui étant exécuté, ce fut à

cette pauvre fille une affliction la plus sensible qui se puisse imaginer. Toutefois, s'étant soumise et résignée aux ordres cachés de la divine Providence, elle revint à Paris, auprès de sa bonne Mère, chercher de la consolation, qui lui en donna une grande, l'assurant par esprit prophétique qu'elle mourrait religieuse du Carmel de notre sainte réforme. Attendant l'exécution de ce qu'elle souhaitait le plus, la nécessité l'obligea de chercher à se remettre en service. Elle prit la résolution d'aller à Mons en Hainaut se présenter pour servir nos révérendes Mères, dans l'espérance de retrouver le bonheur qu'elle avait perdu, quittant notre saint habit. Mais les places de tourières étant remplies, la révérende mère Léonore de Saint-Bernard, qui était la Prieure de ce couvent, connaissant sa vertu et son mérite pour l'avoir eue novice à Paris, se mit en peine de lui trouver une condition avantageuse, et lui proposa de la faire entrer chez M<sup>lle</sup> de Berlaimont, qui depuis a été duchesse d'Arschot. Marie l'en remercia, craignant d'être trop engagée dans le grand monde, et que l'air de la cour ne lui fit perdre celui de la religion. Dans ce même temps M<sup>me</sup> de Villebon se disposant d'aller à Paris, elle fut très-contente de rencontrer Marie, qui s'engagea à son service d'autant plus volontiers que cette favorable occasion lui donnait moyen de revoir sa chère Mère et sainte Maitresse. Là cette dame reconnut bientôt la haute vertu de sa servante, et elle lui donna la conduite de ses autres femmes, de quoi elle s'acquitta avec tant de prudence que la maitresse et les domestiques en reçurent une égale satisfaction. Elle tâcha, étant séculière, de vivre comme elle faisait étant religieuse; elle jeûnait, elle se levait comme elles depuis l'Exaltation de la Sainte-Croix jusques à Pâques; et même avec plus de rigueur; car elle ne mangeait le soir que quelques morceaux de pain sec. Ses communions étaient très-fréquentes, ses oraisons très-ardentes, toutes ses actions étaient relevées par la présence de Dieu qui lui était continuelle. Elle pratiquait aussi autant qu'elle pouvait la sainte pauvreté, dont elle souhaitait de faire un vœu solennel à Notre-Seigneur. Enfin le jour tant désiré arriva : notre vénérable Mère étant venue à Anvers pour notre fondation, elle manda aussitôt notre bonne Marie, qui reçut cette agréable nouvelle avec des

transports de joie, qui ne se peuvent exprimer. Elle demanda son congé à sa maîtresse, qui ne le lui donna qu'avec beaucoup de peine, pour l'affection qu'elle lui portait, et qui a continué toute sa vie. Elle ne tarda point à se rendre en cette ville, où notre vénérable Mère la reçut pour quelques mois dans le dehors du monastère, où elle servit avec toute l'humilité, diligence et exactitude qu'on pouvait souhaiter. Enfin sa persévérance ayant été si longtemps éprouvée, elle fut reçue dans le monastère pour reprendre le saint Habit. Cette grâce lui donna une joie inexplicable, ayant été un si long espace à soupirer et prier pour l'obtenir. Néanmoins le souvenir de la première disgrâce fit naître dans son âme beaucoup d'appréhension d'une seconde; et il lui semblait qu'ayant été une fois renvoyée, sans avoir pu prévoir ce malheur, il n'y avait rien qui la pût rendre assurée du bonheur qu'elle souhaitait que la seule profession. Pour se rendre digne d'y parvenir, elle s'appliqua particulièrement à la vénération du mystère de l'Enfance de notre Sauveur, elle employa les jours et les nuits en prières et en larmes, lesquelles enfin impétrèrent de Notre-Seigneur l'exécution de ce qu'elle désirait avec tant d'ardeur. Et durant le temps qu'elle rendait ses vœux, notre vénérable Mère vit l'Enfant Jésus qui l'entraînait et la présentait à son Père éternel. Elle conserva tant de dévotion envers Jésus enfant, qu'elle n'avait jour et nuit autre pensée que de lui rendre ses adorations, et chercher quelque nouveau sujet de lui témoigner sa reconnaissance. Notre vénérable Mère ayant dessein d'envoyer en Espagne les figures en sculpture de Jésus, Marie et Joseph, notre bonne sœur la supplia de réserver au couvent celle du petit Jésus. Sa prière fut accordée, et l'on a posé la statue dans notre chapitre sur l'autel, où elle est encore maintenant, C'était en ce lieu où notre divine Amante faisait la cour à son Créateur devenu enfant pour l'amour d'elle. Elle lui portait là tous les jours des fleurs, quand la saison le permettait; souvent elle lui présentait des vers de sa composition, et les mettait dans un petit panier d'argent qu'il tient au bras, et qui contient les instruments du métier de son père putatif. Elle ne manquait jamais de lui offrir aussi les premiers des fruits, qu'elle mettait à ses pieds sacrés. Là quelquefois elle chantait des vers

qu'elle avait composés à son honneur. Souvent elle pratiquait le grand nombre d'actes intérieurs, selon les différentes considérations avec lesquelles elle s'entretenait avec son petit Sauveur, qu'elle regardait tantôt comme son Époux, son bien, son amour et son tout. Cette ferveur assidue lui a duré jusqu'à la mort et aucune occupation, tant pressante fût-elle, ne l'en divertissait ; car l'on a observé qu'aux plus grands embarras de la cuisine, qui est le matin, elle allait en une heure, cinq à six fois saluer son Roi audit lieu, et souvent au jardin, voir si la chaleur du soleil n'avait pas fait éclore quelque petite fleur, qu'elle y avait vu bourgeonner, crainte qu'une autre la frustrât de la présenter à son petit Sauveur. Celles qu'elle lui offrait le plus souvent étaient des pensées, le suppliant que les siennes fussent toujours conformes à son amour.

Notre-Seigneur voulut donner à connaître combien l'amour tendre et persévérant que cette bonne sœur avait pour son enfance, lui était agréable. Un jour, le chapelain du couvent (M. Smit, le même qui a bien durant un an communiqué notre vénérable Mère dès les trois ou quatre heures du matin) prenant en la main la sainte hostie pour la communier, vit au lieu des espèces un très-bel enfant, environné d'une lumière plus éclatante que le soleil. Cette vision le surprit et le mit tellement hors de lui-même, qu'il ne savait ce qu'il devait faire dans une rencontre si merveilleuse et si imprévue. Néanmoins il prit la résolution qu'il devait prendre, et administra le très-saint Sacrement ; faisant réflexion que les apparences miraculeuses ne changeaient point la vérité du mystère sacré de nos autels. Comme il avait reconnu le voile blanc de sœur converse, il demanda, après son action de grâce, de parler à une au confessionnal. Celle qui lui vint parler lui apprit que sa compagne, sœur Marie de Saint-Joseph, venait de recevoir la sainte communion. Il la pria, sans s'expliquer autrement, de faire venir cette sœur, et s'étant informé d'elle si elle n'avait pas une particulière dévotion à l'Enfance de Jésus, il lui fit le récit de sa vision, de quoi par après il fut un peu contristé ; son humilité lui donnant de la confusion ; d'avoir révélé cette faveur céleste, quoiqu'il n'y eût été porté que par un transport de joie et de jubilation qui l'avait empêché d'y faire une entière réflexion.

Cette bonne sœur était fort adonnée à l'oraison, et y employait tout le temps que son travail lui laissait libre. Les dimanches et fêtes, lorsque ce n'était pas sa semaine de faire la cuisine, elle y demeurait absorbée devant le très-saint Sacrement, depuis deux heures après-midi jusqu'à six. Elle renouvelait tous les jours ses vœux et communiait spirituellement le soir, avant de s'endormir, selon les bons documents de notre vénérable Mère, pour laquelle elle avait un singulier respect et vénération, la servant de tout son pouvoir en ses besoins, et s'estimant heureuse d'en rencontrer quelque occasion. La bonne Mère aussi lui voulut témoigner la satisfaction qu'elle avait de ses services, lui prophétisant qu'elle serait à l'heure de sa mort à son chevet, comme elle fut en effet; et ce fut elle qui recueillit et qui départit avec plus de soin ses reliques, avec tant de foi, qu'elle occasionna plusieurs miracles, qui arrivèrent par leur application. Elle fut aussi attachée aux œuvres de pénitence et de mortification. Les jeûnes de l'Ordre, elle ne mangeait le soir que du pain sec, quelquefois, mais rarement, avec une pomme ou une poire. Elle jeûnait souvent au pain et à l'eau, particulièrement tous les vendredis de mars.

Notre vénérable Mère lui apparut souvent depuis son glorieux décès; et ayant souffert beaucoup de maux un an avant sa mort, par une fâcheuse hydropisie, elle vit notre vénérable Mère qui la mena par la main à une grange ou vieille maison pleine de toiles d'araignée, lui disant: « Ma fille, pourras-tu nettoyer tout ceci? » A quoi la sœur Marie répondit: « Oui, ma Mère, » comprenant de là que sa mort approchait, et que notre vénérable Mère s'y trouverait, pour la secourir en ce fâcheux passage.

Elle racontait cela depuis aux religieuses, leur assurant que lorsqu'elle verrait sa bonne Mère, elle les en avertirait par quelque signe. Peu après, le mal la pressa si fort, qu'elle fut contrainte de se mettre au lit. Elle fit en sorte qu'on lui laissât sa tunique et les draps de serge jusqu'à la mort. Elle supplia aussi la supérieure de lui permettre d'avoir cette figure du petit Jésus que nous avons dit être posée au chapitre, ce qui lui étant accordé, elle s'entretenait avec ce divin Enfant d'une manière si tendre et si affectionnée, que toutes les sœurs étaient ravies d'entendre les discours pleins

d'ardeur de l'amour divin qu'elle lui tenait. Sa maladie croissant, elle reçut les sacrements avec beaucoup de dévotion et de ferveur; puis s'entretenant avec son petit Sauveur, qui ne bougeait du pied de son lit, elle tomba en pâmoison, ayant un crucifix entre les bras, comme l'on peint sainte Catherine de Sienne, et demeura ainsi vingt-quatre heures. Le révérend père Agapit de Saint-Jean-Baptiste, lors confesseur de ce couvent, ne l'abandonna point durant tout ce temps; lequel fini, il vit et toute la communauté avec lui, le visage de l'agonisante transformé en celui de notre vénérable mère Anne de Saint-Barthélemy, et qui avait un air gai avec un doux et agréable sourire. Ce bon père qui n'avait vu notre vénérable Mère qu'en peinture, ne laissa pas de reconnaître ses traits, aussi bien que toutes celles qui avaient vécu sous sa conduite, et s'estima très-heureux de s'être trouvé en une si merveilleuse rencontre. Cette transformation parut environ deux grands *miserere*, après lesquels la bonne sœur rendit son âme à Dieu. Étant morte, elle nous parut très-belle, quoique la nature ne l'eût pas avantagee de beauté, étant en vie. Celles qui s'attendaient, selon sa promesse, d'être avertis quand elle verrait notre vénérable Mère, crurent qu'elle avait satisfait à sa promesse par cette visible transformation. Elle mourut l'avant-veille de Noël, l'an 1637, âgée de 53 ans, dont elle en avait passé 22 en religion.

## CHAPITRE V

De la vie de Mlle Jeanne de Dompré dans le monde, et comment elle fut appelée de Dieu pour être religieuse en ce couvent.

Nous avons à dépeindre une fleur des plus belles de notre terre délicieuse, laquelle, par la pureté de sa vie, n'a pas moins représenté la blancheur d'un très-beau lis, qu'elle a ressemblé à une rose vermeille, par l'ardeur de sa charité. C'est M<sup>lle</sup> Jeanne de Dompré, huitième fille de notre vénérable Mère, nommée sœur Angélique du Saint-Esprit. Dès son bas âge, elle fut élevée dans la crainte de Dieu, avec d'autant plus de facilité, qu'elle était douée d'un naturel très-docile et qui ne se portait qu'au bien. Ainsi la grâce favorisant les avantages qu'elle avait reçus de la nature, son enfance fut remplie des bénédictions du ciel. Si son entendement paraissait en ce temps-là beaucoup au delà de la portée de son âge, l'esprit de Dieu duquel elle était régie, comme celle qu'il destinait à la dignité d'épouse, n'était pas moins admirable, causant en son âme une horreur extraordinaire de tout ce qui avait apparence du mal, et y produisant les semences de toutes sortes de vertus, mais surtout un grand amour de la pureté. Il semble qu'à cet effet il lui eût donné une connaissance secrète et surnaturelle des personnes dont la conversation lui pouvait être dommageable, pour n'être pas assez chastes. En voici un exemple qui prouve bien cette grâce. N'ayant encore que cinq ans, et étant occupée à se divertir avec d'autres petites, elle dit à l'une qui paraissait la plus propre et la mieux ajustée, qui comme ses autres compagnes la voulait embrasser : « Retirez-vous, car vous n'êtes pas pure, » ce qu'elle prononça si

sérieusement qu'il fut observé des autres, et dans le temps on comprit ce qu'elle avait voulu dire, lorsqu'on vit cette fille assez malheureuse pour s'abandonner à une vie impure.

Agée de 12 ou 13 ans, elle eut une maladie mortelle qui lui causa de si grandes rêveries qu'elle ne disait pas une parole raisonnable; mais ayant eu le bonheur d'être visitée du grand prélat François de Sales, évêque de Genève, elle lui donna des réponses si judicieuses et si édifiantes que ce saint personnage l'admirant, dit n'avoir jamais rencontré tant d'esprit et tant de vertu joints à une si grande jeunesse. Il lui prédit plusieurs faveurs dont Notre-Seigneur la devait gratifier. Elle guérit peu après de sa maladie, et son esprit se perfectionnant avec l'âge, il parut si subtil et si élevé que tous ceux qui l'ont connue, l'ont toujours eu en admiration. La beauté de son esprit accompagnée de celle du corps la rendait si chère à sa famille, que tous ses parens la regardaient comme l'ornement et le bonheur de leur maison. M<sup>me</sup> de Dompré, sa mère, allant souvent à Bruxelles, ne manquait pas de la faire paraître à la cour où elle acquit une très-haute estime, qui donnait autant de satisfaction à la mère, qu'elle causait de déplaisir à sa fille, si éloignée des adorations qu'elle rencontrait partout. Plusieurs très-nobles seigneurs s'empressèrent à la rechercher en mariage, mais ces recherches lui donnèrent une si grande horreur de cet état, que la seule proposition et le simple nom lui faisaient glacer le sang dans les veines. Elle ne dissimulait point cette aversion à ses parents; mais, comme ils avaient toujours trouvé en elle beaucoup de condescendance à leurs volontés, ils la pensaient réduire à leur dessein, et dans cette pensée, ils la pressaient continuellement de se résoudre à prendre un parti. Tous leurs efforts étaient inutiles, et plus on lui parlait du mariage, plus on lui en donnait de l'horreur. Ne sachant pas, néanmoins, comment elle pourrait éviter les empressemens de toute sa famille, qui voulait la voir pourvue, elle prit résolution de s'enfuir et d'aller à Rome y vivre pauvrement de son travail. Mais Dieu qui l'avait choisie pour son Carmel, empêcha l'exécution de ce dessein et la conserva comme un lis entre les épines, tous les attraits du monde n'ayant pu donner atteinte à ce cœur fidèle et attaché uniquement à son Créateur. Ses parents

résolus à ne point déférer à la répugnance qu'ils trouvaient en son esprit, feignirent de la mener faire ses dévotions en un lieu de pèlerinage, leur véritable dessein étant d'user de leur autorité absolue, et de la contraindre à faire leur volonté. La pauvre fille l'ayant reconnu, demanda à un bon ecclésiastique si l'on pouvait légitimement la marier par force, et ayant appris que ce procédé violent rendait nul tout ce que l'on ferait, elle demeura fort consolée et plus ferme encore en la sainte résolution de se conserver toute à son Dieu, qui ne lui manqua pas dans ce pressant besoin. L'entreprise ou plutôt la conjuration faite contre elle fut renversée, par le renversement du carosse où étaient les principales personnes des conjurés. M<sup>me</sup> de Dompré, et toute sa compagnie, à la réserve de M<sup>me</sup> sa fille, se trouva si fort incommodée de cette chute, arrivée avant que d'avoir pu se rendre à Notre-Dame de Hal, qui était le lieu destiné pour faire ce coup, qu'elle fut obligée de retourner à Bruxelles. D'un autre côté, M. le comte Hautequerque, qui était celui qu'on voulait lui donner pour mari, tomba dans une dangereuse maladie, qui apporta un délai assez long à ce qu'il prétendait. Étant en santé, il recommença ses assiduités et ses poursuites, encore qu'il sût très-bien que les précédentes ne lui avaient acquis aucun progrès dans les bonnes grâces de sa maîtresse dont l'indifférence et la froideur semblaient l'allumer d'un nouveau feu pour elle. Toutes les adresses que l'amour le plus ardent peut suggérer, furent inventées et employées en vain par ce seigneur; toutes les complaisances et les soins les plus obligeants furent mis en œuvre pour conquérir ce cœur invincible. Entre autres attaques, celle-ci ne fut pas des moins considérables. Il envoya vers elle un gentilhomme de ses amis qui lui présenta de sa part un blanc signé, la priant d'y faire marquer tel douaire et tel avantage qu'il lui plairait; cette offre extraordinaire lui fut faite en présence de plusieurs personnes très-considérables, devant lesquelles ayant remercié ce gentilhomme de sa peine, elle le pria d'assurer M. le comte qu'elle n'avait aucune disposition pour l'état du mariage, puis prenant ce papier signé elle le déchira. La mère, à cette action, fut tellement transportée de colère, voyant le mépris que sa fille faisait de sa volonté pour un parti si avantageux, que la considération

de l'illustre compagnie ne la put empêcher de lui donner un soufflet. La fille ne parut aucunement émue de l'emportement de la mère et ne témoigna pas le moindre ressentiment de sa rigueur, ce qui donna beaucoup d'étonnement à tous les assistants. Depuis cet accident, les desseins de se donner toute à Dieu et de le prendre pour son époux commencèrent à presser vivement son cœur, et lui donner, en même temps, un sensible déplaisir, ne voyant point de jour à les pouvoir mettre en exécution. Néanmoins sa résolution n'en était pas moins ferme, et l'exemple de sa sœur ne la fortifiait pas peu dans son généreux dessein. S'étant trouvée avec ses parents à l'examen que l'on fit avant la profession de la révérende mère Térèse de Jésus sa sœur, selon la pratique ordinaire, commandée par le saint concile de Trente, elle se déroba de sa mère et se glissa dans le couvent, avec dessein de n'en point sortir ; la mère, à l'instant le sachant, fit entrer quelques particuliers dans le couvent, qui la contraignirent de sortir et de revenir vers elle. L'ayant en sa présence, elle lui donna un coup sur le dos si rude qu'il la porta par terre. S'étant relevée, elle parut le visage aussi tranquille que si rien n'était arrivé. Depuis cette rencontre, la persécution commença avec plus de force et plus de danger qu'auparavant, et ses parents s'avisèrent d'un moyen le plus efficace pour lui faire perdre sa vocation. Ils employèrent à ce sujet plusieurs ecclésiastiques de doctrine et de piété, qui entreprirent de lui persuader qu'elle ne pouvait en conscience s'engager à une vie si austère que celle des Carmélites ; qu'étant faible et délicate, et souvent travaillée de grand maux d'estomac, ce serait tenter Dieu que d'entreprendre une règle remplie de tant d'austérités. Le nonce même du Saint-Père s'employa pour la détourner de sa sainte résolution et lui apporta plusieurs raisons très-fortes, en apparence, pour lui faire quitter son dessein. Elle répondit, avec douceur et ingénuité, qu'elle avait mis toute sa confiance en Dieu, et qu'elle avait une si ferme résolution de le servir sous la conduite de la mère Anne de Saint-Barthélemi, qu'elle eût été volontiers la chercher jusqu'aux extrémités de la terre, et que la trouvant si proche, rien du monde ne l'empêcherait d'exécuter ce qu'elle avait résolu par l'inspiration du ciel. Ces paroles, prononcées avec tant de candeur

et de fermeté, touchèrent ce prélat d'une manière qu'il se confessa vaincu, et avoua que l'esprit de Dieu opérant en cette demoiselle, c'était s'opposer à ses ordres, que d'apporter empêchement à cette vocation. M. le marquis Spinola, général des armées de Sa Majesté aux Pays-Bas, entreprit aussi une forte attaque et dressa une rude batterie contre notre généreuse amazone. Il lui représenta, fortement et adroitement, le devoir indispensable qu'on doit aux parents, qui tiennent à l'égard de leurs enfans la place de Dieu sur terre, qu'ils connaissaient mieux la portée de ses forces qu'elle ne pouvait connaître elle-même, qu'elle voulait s'engager à un genre de vie si rude, que l'ayant commencé elle voudrait assurément le quitter, et ne le pourrait faire par des respects humains; que si elle voulait suivre la volonté de ses parents et laisser la pensée d'être Carmélite, il lui faisait offre des partis les plus considérables, et qu'ayant choisi celui qui lui agréerait le plus, il l'assurerait de le pourvoir d'une des charges les plus considérables qui viendrait à vaquer. A ces mots, la mère toute baignée en larmes se jette aux pieds de sa fille, et ne parlant qu'avec des paroles entrecoupées de sanglots, la prie, la conjure, la presse de toutes les manières dont l'affection maternelle est capable en pareille rencontre, la menace même des traitements les plus rudes, si elle continue à mépriser sa tendresse; mais toutes ces instances sont inutiles, le cœur invincible de M<sup>lle</sup> de Dompré ne reçoit pas la moindre atteinte de tant de différentes attaques. Son visage même n'en change pas de couleur, elle voit d'un œil sec les larmes de sa mère, qu'elle a prié de se lever et de cesser l'opposition qu'elle faisait en vain aux desseins de Dieu qui l'appelait au Carmel; l'assurant que les tourmens les plus cruels ne l'obligeraient jamais de quitter Dieu pour la créature, l'éternel pour le temporel, et qu'en un mot, Celui qui l'avait prévenue de son amour serait le seul qui posséderait son cœur dans le temps et dans l'éternité. La mère voyant cette fermeté inébranlable, et que ni les prières, ni les larmes, ni les menaces ne pouvaient ôter de l'esprit de sa fille le dessein d'entrer au Carmel, elle crut, changeant de batterie qu'elle pourrait mieux réussir. Elle lui dit « que puisqu'elle ne voulait point quitter le dessein de se faire religieuse, et qu'elle était persuadée que Dieu

l'appelait à la religion, elle donnait volontiers les mains à ce qu'elle embrassât cet état, qui était à la vérité le plus sûr et le plus parfait : mais qu'il lui semblait meilleur pour elle, qui était délicate, de choisir un autre ordre bien réglé et qui n'eût pas beaucoup d'austérités; que les hospitalières étaient fort bonnes religieuses, et qu'elle souhaitait, si la volonté lui continuait de quitter le monde, qu'elle ne prît point d'autre couvent qu'un des leurs, qu'elle lui nomma; qu'il ne serait pas raisonnable de lui résister en ce point, et que, lui accordant le principal contre son inclination, elle devait du moins condescendre à son tour à la proposition qu'elle lui faisait. Tout autre esprit moins fort aurait sans doute relâché à un raisonnement si apparemment convainquant; mais celui de M<sup>lle</sup> de Dompré s'était trop bien fortifié par l'inspiration divine qui l'attirait efficacement au Carmel. Elle répondit d'une manière très-respectueuse qu'elle connaissait trop clairement la voix de Dieu qui l'appelait à son service sous la conduite de la mère Anne de Saint-Barthélemi, et qu'elle croirait offenser la divine Majesté, si elle écoutait et suivait une autre voix que la sienne; que cette seule considération l'empêchait d'acquiescer aux désirs d'une mère qu'elle chérissait et estimait infiniment, et qu'en tout autre sujet, elle la trouverait très-soumise à sa volonté. Cette sainte et judicieuse réponse passa pour une marque d'obstination dans l'esprit des assistants, que l'esprit du monde empêchait de discerner les mouvements de la grâce qui triomphait si noblement dans cette rencontre, de toutes les ruses et de tous les attraits que la chair, le monde et le diable y avaient inutilement employés.

## CHAPITRE VI

M<sup>lle</sup> Jeanne de Dompré se fait religieuse céans et, sous le nom d'Angélique du Saint-Esprit, y mène une vie angélique.

M<sup>me</sup> de Dompré, n'ayant oublié aucun artifice pour priver le Carmel d'un de ses plus beaux ornements, se voit enfin contrainte par la constance admirable de sa fille de consentir à ce qu'elle n'espérait plus de pouvoir empêcher; et, par un effort extraordinaire qu'il lui fallut faire sur elle-même, donne les mains à ce qu'elle prenne le voile de Carmélite sous la conduite de notre vénérable Mère. M. de Dompré fit connaître en cette rencontre toute la tendresse d'un bon père et toute la vertu d'un vrai chrétien. Quoiqu'il aimât très-tendrement cette fille, et qu'il souhaitât avec passion de la voir pourvue selon sa naissance, la trouvant si contraire à ses desseins, il ne se porta à aucune violence ou emportement contre elle. Il considéra que, l'aimant uniquement, il ne devait point s'opposer à son bonheur, et que l'obéissance qu'elle devait à son Créateur devait l'emporter sur celle qu'elle devait à son père. Il eut néanmoins d'étranges combats en lui-même; la douceur de la présence d'une fille si aimable et si accomplie lui fit ressentir une douleur des plus sensibles, pensant à la rude séparation qu'il allait souffrir. Cette douleur fut si excessive qu'elle l'entretint une nuit entière assis contre une table, la tête appuyée sur la main, et s'étant trouvé encore en cette posture le matin suivant, ce fut un sujet de grand étonnement de voir, qu'à la fleur de son âge, tous ses cheveux du côté où il s'était appuyé étaient en si peu de temps devenus tout blancs, marque évidente du combat extraordi-

naire que la nature avait livré à la grâce, qui fut enfin victorieuse, arrachant d'entre les bras du père et de la mère cette fille bien-aimée, pour la mettre au nombre des filles de la sainte Vierge dans son sacré Carmel ; ce qui arriva le 1<sup>er</sup> jour de l'an 1615. La même journée, cette nouvelle épouse de Jésus-Christ reçut de son Époux après la sainte communion des faveurs très-particulières qui lui firent goûter la suavité de son divin amour, et la manne cachée sous les épines et les austérités de la religion. Cet admirable Sauveur s'apparut à elle, et lui posa sur la tête une très-riche couronne, lui disant qu'il la prenait pour son épouse ; puis après, étant proche de la porte du monastère, où elle avait pris congé de toute sa parenté, il se fit voir encore à elle sous la figure d'un très-bel enfant qui la recevait en sa sainte maison ; puis, venant à disparaître, il laissa son âme remplie d'une si grande joie qu'elle n'en put empêcher les marques extérieures ; de quoi s'étant par après aperçue, elle en fut très-fâchée, dans la pensée qu'elle a toujours eue qu'il fallait cacher les grâces extraordinaires qu'elle recevait du ciel. Notre vénérable Mère lui donna le nom de sœur Angélique du Saint-Esprit, et dans peu de temps on connut par sa conduite tout angélique et conforme aux dons surnaturels du Saint-Esprit, qu'elle avait été fort bien nommée. Son exactitude à toutes les pratiques de notre sainte règle était extraordinaire. Sa soumission à tous les ordres de ses supérieurs était merveilleuse ; elle les considérait comme tenant la place de Dieu et comme les organes de ses divines volontés, ce qui la rendait si souple et si obéissante, qu'on n'a jamais remarqué en elle aucune répugnance à quoi que ce soit qu'on lui ait ordonné. Elle s'appliqua aussi très-particulièrement à l'exercice de la présence de Dieu et à la pratique très-fréquente de l'oraison mentale, qui lui servirent de moyens efficaces pour tendre à la perfection et acquérir toutes les vertus. Un noviciat passé de la sorte méritait bien de lui obtenir la profession ; elle en fut jugée très-digne et capable par un consentement de toute la communauté, et elle fit ses vœux le 16 janvier 1616, âgée seulement de 18 ans. De sorte qu'il est aisé à connaître que les vanités du siècle n'ont jamais eu la moindre place en son cœur, puisque tout le temps de son séjour dans le monde s'est

passé après l'enfance dans un combat perpétuel pour se dégager de tous les liens de la chair et du sang, et pour s'immoler en parfait holocauste dans la sainte religion.

Elle fit cet heureux sacrifice de soi-même avec une faveur extraordinaire. Lorsqu'on lui donna le voile de professe, la communauté chantant ces paroles de sainte Agnès : *Amo Christum in cuius thalamum introivi*, etc., puis : *Suscipe me, Domine*, etc., et finalement : *Posui signum in faciem meam, ut nullum præter eum amatorem admittam*, elle comprit clairement le sens de ces beaux versets et l'imprima si profondément dans sa mémoire, que toute sa vie elle l'a toujours eu présent à l'esprit. Après sa profession, notre vénérable Mère lui donna l'office d'infirmière, qu'elle exerça avec toute l'humilité, patience et charité qu'on pouvait souhaiter. Le soin très-exact qu'elle avait des malades n'empêchait point son exactitude au chœur et à l'oraison, et à tous les actes de communauté, si ce n'est dans de pressantes nécessités, où sa présence était nécessaire auprès des malades, qu'elle servait avec tant d'assiduité que quelquefois elle demeurait plusieurs nuits sans se coucher, et il lui est même arrivé de passer ainsi six semaines entières. Étant malade de la fièvre, elle ne se dispensait pas de servir les sœurs, et comme les occasions de mortification sont fréquentes dans cette occupation, sa ferveur ne lui permettait pas d'en laisser passer une seule. Celle-ci fut extraordinaire : ayant ressenti des bondissements de cœur auprès d'une malade qui avait des apostèmes et des ulcères très-infects, elle voulut surmonter cette aversion naturelle, et prenant les emplâtres chargés de pus et d'ordure, elle les nettoya avec sa langue, et en avala courageusement toute l'infection. Notre sœur Angélique fut continuée plusieurs années dans l'office d'infirmière, avec la satisfaction générale de toutes les religieuses ; mais, comme il est raisonnable de ne pas perpétuer les charges de la religion, et que la justice distributive demande que les sœurs succèdent les unes aux autres dans toutes les fonctions régulières, notre vénérable Mère la changea de l'infirmierie au tour. Elle s'acquitta aussi soigneusement de cette charge qu'elle avait fait de l'autre. La longue habitude qu'elle s'était acquise d'une continue présence de Dieu faisait que toutes les occupations extérieu-

res auxquelles cet office engage n'interrompaient point son recueillement intérieur. Elle eut bien de la joie d'avoir trouvé le moyen de pratiquer envers les pauvres cette charité qu'elle avait si longtemps pratiquée à l'égard de ses sœurs. Elle les secourut de tout son pouvoir, regardant en leur personne celle de Jésus-Christ, et non contente des aumônes ordinaires de la communauté, elle obtint permission d'y ajouter ce qu'elle voudrait se retrancher de sa portion. Notre-Seigneur voulut lui témoigner combien cette charité, et la dévotion qu'elle avait pour sa sainte enfance lui étaient agréables. Comme les enfants du pays ont coutume de se réjouir au temps de la mi-carême, parce qu'on les régale en ce jour-là de quelque douceur, de même qu'à la fête de saint Nicolas, elle prit dessein de faire ce jour-là un régal extraordinaire à l'Enfant Jésus en la personne de quelque pauvre. Étant dans cette pensée, elle entendit sonner fortement la cloche du tour, où se rendant promptement elle fut surprise de sentir une odeur très-suave, qu'elle ne savait à quoi attribuer. Par après, se persuadant qu'elle provenait de quelque personne de qualité qui était au dehors attendant à parler à quelque religieuse, elle ouvrit la petite porte qui ferme le tour, et aperçut l'Enfant Jésus qui semblait vouloir entrer et avançait ses pieds. Elle s'agenouilla toute transportée de joie et ayant adoré le divin Sauveur, voulut baiser ses sacrés pieds. Lui, pour plus grand témoignage de faveur, prit de ses mains divines la tête de cette fidèle amante, qui demeura hors d'elle-même, ravie de joie d'avoir reçu une faveur si particulière de son divin Époux. Peu de temps après, un pauvre prêtre se présenta au tour, demandant la charité, qu'elle lui donna avec un épanchement de cœur qui ne se peut exprimer. Les faveurs célestes n'étaient pas seulement la récompense de l'amour fidèle et constant de notre sœur Angélique dans les occupations embarrassantes de la vie active; Notre-Seigneur voulait encore témoigner par ses grâces qu'il agréait sa fidélité dans les souffrances que lui causaient les longues et très-fâcheuses maladies. Elle était principalement affligée d'un grand mal d'estomac, qui, l'empêchant de garder aucun aliment, lui faisait souffrir de grandes faiblesses et pâmoisons. Souvent aussi elle était attaquée de maux de tête très-doulou-

reux et de fluxions très-sensibles sur les dents, qui l'empêchaient de prendre aucun repos et l'obligeaient de passer les nuits entières sans se coucher, pour chercher quelque soulagement à ses douleurs très-aiguës. Dans toutes ses souffrances, elle ne se dispensait d'aucun acte de communauté, à moins que d'être alitée par la fièvre ; et jamais on ne l'a vue dans les plus grandes douleurs se relâcher en rien de sa constance et de sa fermeté. Au contraire, elle a toujours paru très-satisfaite de souffrir et de se conformer à son Époux crucifié, mais principalement dans ses peines intérieures, par lesquelles Notre-Seigneur a exercé sa patience tout le cours de sa vie. Ses angoisses spirituelles n'ont jamais ébranlé son courage, et elle s'est toujours fortifiée dans les plus grands excès de ses peines par la considération d'être participante au calice de son divin Époux, et qu'ayant porté avec lui la couronne d'épines en ce monde, elle devait obtenir comme lui celle de gloire et d'immortalité.

## CHAPITRE VII

Comme la révérende mère Angélique fut faite sous-prieure de Douai, puis prieure de Bruges, d'où elle fut tirée pour être prieure de cette maison, où elle mourut avant la fin de sa charge.

Les peines et les travaux que cette fidèle épouse de Jésus-Christ a soufferts jusqu'à présent ont été sans doute très-considérables et très-épineux ; cependant ils ne sont que des roses en comparaison de ce qu'elle a eu à souffrir le reste de sa vie, pour la gloire de son Époux et pour exécuter fidèlement les ordres de sa Providence, soit en cette maison, soit en d'autres, où nos supérieurs l'ont envoyée pour répandre l'odeur de ses vertus.

Sur la fin de l'an 1625 se fit la fondation de Douai, et comme elle fut jugée digne d'en être une pierre fondamentale, on l'y envoya pour y exercer l'office de sous-prieure. Elle eut assurément beaucoup à souffrir en cette rencontre, se voyant obligée de quitter son cher couvent et sa très-chère sœur, qui en était sous-prieure, et bon nombre de religieuses qu'elle chérissait, et dont elle était tendrement chérie ; mais cet éloignement lui était beaucoup plus rude en ce qu'il la privait de sa chère et sainte supérieure, pour laquelle elle avait toutes les tendresses qu'une fille reconnaissante peut avoir pour une très-bonne mère, et ce qui augmentait beaucoup la douleur de cette séparation était qu'elle la laissait dans un âge si caduc qu'elle ne pouvait avoir aucune espérance de la revoir jamais que dans le ciel. Néanmoins son obéissance l'emporta sur tous ses légitimes sentiments, qu'elle sacrifia d'un bon cœur aux pieds de son Créateur dont elle adorait la volonté en celle de ses supérieurs. Elle s'en alla à Douai, où elle ne manqua pas d'occasions

d'exercer son courage et de montrer la fidélité qu'elle devait à son Époux dans toutes les contradictions et peines qu'elle eut à endurer. Il est vrai que l'office de sous-prieure lui fut favorable, en ce que, l'exemptant des soins et des embarras de Marthe, il lui donnait moyen de faire les fonctions de Marie, et d'être continuellement aux pieds de son Sauveur, dont elle considérait particulièrement en son oraison la sainte Passion, et tous les mystères de ses souffrances, qui la fortifiaient entièrement dans toutes les peines qu'elle avait à supporter. Après avoir passé sept ans à Douai, dans la pratique de toutes les vertus, elle revint par ordre de ses supérieurs dans son couvent d'Anvers, où elle demeura un an et demi, édifiant extrêmement toute la communauté. Elle fut après élue par nos révérendes mères de Bruges pour succéder à la révérende mère Térèse sa sœur en la charge de prieure. Ces deux sœurs s'entraimaient très-tendrement et ne pouvaient pourtant avoir la satisfaction d'être l'une avec l'autre, Notre-Seigneur, qui les voulait détacher de tout sentiment naturel, les ayant toujours séparées, comme nous avons vu. Mais la plus rude séparation se fit à Bruges, où notre sœur Angélique étant arrivée, sa sœur tomba le lendemain dans sa dernière maladie, qui l'emporta le dixième jour. Ce fut en cette occasion où parut la force de la sainte amitié. Notre nouvelle prieure qui venait d'arriver tout infirme et si abattue qu'elle avait été contrainte de s'aliter, apprenant cette dure nouvelle, se leva promptement pour assister sa chère sœur. Elle lui rendit tous les services que les plus robustes auraient pu faire. Sa constance fut si grande, que la douleur ne put lui arracher aucune larme. Elle eut même la force d'écrire de sa propre main toutes les lettres auxquelles sa charge l'engageait pour avertir les supérieurs de nos couvents de la mort de sa sœur, et les prier de lui rendre promptement les devoirs accoutumés. Peu de temps après cette sensible affliction, elle eut une très-grande consolation, Notre-Seigneur lui ayant fait voir l'âme de sa chère sœur environnée de gloire entre les esprits bienheureux. Cette vision l'ayant mise en repos pour l'état d'une personne qu'elle devait chérir de toute son affection, elle s'appliqua à travailler tout de bon aux devoirs de la charge que l'obéissance venait de lui imposer. Les grands talents dont la na-

ture et la grâce l'avaient douée, lui donnaient beaucoup de facilité à s'acquitter dignement de tout ce que l'on pouvait souhaiter d'une excellente supérieure. Les vertus qu'elle avait toujours pratiquées étant inférieure, parurent alors avec beaucoup plus d'éclat; elle augmenta même ses pratiques de mortification, et nonobstant ses infirmités journalières, elle s'abstenait tous les carêmes de beurre et d'huile, et ne se nourrissait que d'un peu de poisson cuit à l'eau. Cette sévérité qu'elle exerçait pour elle-même ne la rendait pas moins prompte à subvenir à tous les besoins de ses filles, et principalement des malades, sa charité étant si grande envers toutes, qu'elle quittait souvent le repos et le repas pour les soulager. Ayant continué dans cette aimable conduite tout le temps de son prieuré, elle le termina laissant autant d'affliction dans l'esprit de toutes les religieuses qu'elle leur avait donné de consolation dans l'exercice de sa charge. Son inclination la portait à reprendre l'état d'une simple religieuse, et à ne songer qu'à s'avancer tous les jours à sa perfection. Cependant la divine Providence en disposait autrement, et les révérendes mères de son couvent d'Anvers voulurent à leur tour participer aux douceurs et aux avantages de son gouvernement. Elles l'élirent leur prieure le 24 avril 1637. Le révérend père Jean de la Mère de Dieu, qui finissait son provincialat, confirma l'élection, et après le chapitre, il l'alla chercher par l'ordre du révérend père Hilaire, nouveau provincial. M<sup>me</sup> de la Chaux, sa tante, voulut aussi lui tenir compagnie en ce voyage. Elle arriva en ce couvent, où elle fut reçue avec tous les témoignages de joie qui étaient dus à son mérite; ce lui fut une satisfaction sensible de revoir ses très-chères sœurs, qui avaient contribué au bonheur de sa vocation, la recevant au saint habit du Carmel. Cette considération renouvela toutes ses ferveurs, et lui donna un désir extrême d'achever son holocauste au même lieu où elle l'avait commencé. Son souhait se trouva conforme à la volonté de son céleste Époux, lequel sans doute l'avait fait revenir au même lieu où il l'avait reçue pour Épouse, afin de la disposer à la consommation éternelle de son divin amour. Peu de temps après son arrivée, elle eut à souffrir des infirmités qui lui causaient des douleurs extraordinaires; elle les dissimulait de tout son pouvoir pour ne point se désister de son exac-

titude à toutes les observances régulières. Mais enfin l'hydropisie formée l'obligea de succomber et de permettre qu'on la traitât en malade. Cette maladie fut fort douloureuse, et l'on peut dire qu'elle lui fit souffrir une espèce de martyre ; il lui semblait être dans un feu qui l'enflammait et la consumait lentement, et qui, au jugement des médecins, provenait d'une ardeur excessive allumée dans ses intestins, qui lui causait de fréquents vomissements, desquels sa bouche était devenue toute sèche et enflammée. Ces douleurs, quoique très-cuisantes, étaient peu considérables à l'égard des peines intérieures qui en même temps exerçaient sa vertu. Notre-Seigneur, voulant lui faire part des amertumes de sa passion, la mit en un état où elle eut plus à souffrir qu'on ne le peut exprimer. Elle se trouva dans des angoisses si rudes et des délaissements si grands, qu'il n'y avait que la main toute-puissante de Dieu qui la pût soutenir et conserver dans les fréquentes détresses et agonies qu'elle avait à supporter. Ces peines durèrent plus de quatre mois, et durant tout ce temps elle ne reçut aucun soulagement ni pour le corps ni pour l'esprit, quoiqu'on lui rendit toutes les assistances possibles. Une nuit, elle parut être plus tranquille ; une des sœurs qui la veillait lui ayant dit qu'elle ferait bien de s'endormir, qu'elle semblait y être disposée, elle répondit qu'à la vérité le sommeil voulait la prendre. La sœur lui répliquant pourquoi donc elle résistait, elle l'envisagea et lui dit : « O mon Dieu, ma sœur, que j'ai bien d'autres choses à penser qu'à dormir ! » Puis elle s'écria : « O Dieu, quel changement ! Mon Sauveur, quel changement ! » Il semblait qu'elle fût, comme un autre Job, abandonnée à la puissance du démon. Cet ennemi de notre salut remplissait son imagination d'idées horribles, et tentait sa volonté de désespoir, par la représentation des peines éternelles auxquelles il voulait lui persuader qu'elle était destinée. Dans ces rudes épreuves, elle réclamait souvent l'assistance des prières de ses filles, et de temps en temps s'écriait à haute voix : « Mon Dieu, mon Dieu ! que je ne perde pas patience ! Fortifiez-moi, mon Dieu, de votre sainte grâce ! » puis se faisait jeter de l'eau bénite si fréquemment, que la mère Marie-Térèse de Jésus lui en ayant jeté un jour entier eut le bras si las, qu'elle ne le pouvait remuer. Il fallait que cette épouse de Jésus-Christ fût purifiée

par ce feu des tribulations intérieures, pour être rendue digne de paraître devant les yeux divins, et il était juste aussi qu'ayant toute sa vie travaillé à lui être fidèle, elle fut assistée de sa divine grâce dans ce dernier combat, duquel dépendait son bonheur éternel. Elle eut toujours le jugement sain et entier jusqu'à la dernière agonie, et ne perdit pas un moment de temps sans l'employer à produire des actes tantôt d'une foi vive, et tantôt d'une ardente charité; souvent aussi elle s'excitait à souffrir patiemment et gaiement ses tourments, par une espérance assurée et une confiance filiale en la miséricorde de son divin Epoux. Quelquefois néanmoins, la considération de ses fautes, quoique très-légères, lui donnait de très-grandes appréhensions du jugement dernier, et depuis plusieurs années l'esprit de crainte l'ayant toujours occupée, il la quitta fort peu dans l'extrémité de sa maladie. Peu de temps même avant d'expirer, elle dit au révérend père Vincent de Saint-Louis, son confesseur, avec une façon toute tremblante : « Ah ! mon père, mon jugement et ma sentence me sont assurés, mais je n'ai point de certitude s'ils seront pour mon salut ou pour ma condamnation ! L'un et l'autre seront pour l'éternité, et où l'arbre tombera, il demeurera. » Elle reçut le saint viatique et l'extrême-onction avec plein jugement et avec des sentiments qui édifièrent beaucoup la communauté. Ensuite elle ne laissa pas de communier tous les jours qui lui restaient à vivre. Le cinquième et dernier jour, Notre-Seigneur voulut, après tant de combats où elle avait si glorieusement vaincu, lui rendre la paix et la tranquillité d'esprit, comme un avant-goût de l'éternelle où elle allait entrer. Elle parut tout d'un coup toute changée, et au lieu de ces craintes mortelles qui la tourmentaient continuellement, on ne reconnut plus que des témoignages d'une entière confiance en Dieu, fondée sur les mérites et les souffrances de Jésus-Christ. Ce fut dans ses sacrées plaies qu'elle trouva un asile assuré contre toutes les puissances du démon qui l'avait vainement combattue ; l'assistance aussi de la sainte Vierge la consola et la fortifia beaucoup; et, comme toute sa vie elle lui avait été fort dévote, elle sentit aux dernières heures de puissants effets de son secours qu'elle réclamait très-fréquemment. Elle ne manquait aussi d'invoquer le glorieux saint Joseph, notre sainte mère

Térèse et notre vénérable Mère au tombeau de laquelle elle voulut être portée durant le plus fort de ses tourments. Enfin l'heureux moment arriva, qui détacha son âme des liens de la terre, et la rendit glorieuse dans le sein de son Époux. Elle expira après minuit, venant de recevoir l'absolution, qu'elle avait souvent voulu obtenir pour se rendre entièrement nette et purifiée des moindres taches, et paraître toute pure aux yeux de la cour céleste. Son heureux décès arriva le 24 avril 1638. Elle était âgée de 40 ans, dont elle en avait passé 23 en religion.

## CHAPITRE VIII

Des révérendes mères prieures et sous-prieures de ce couvent depuis l'an 1638 jusqu'à l'an 1648, et des choses les plus remarquables qui se sont passées en ce temps.

Après la mort de la révérende mère Angélique du Saint-Esprit que nous venons d'écrire, la révérende mère Marie du Saint-Esprit, qui était sous-prieure, resta vicaire jusqu'au 31 août 1638, auquel temps elle fut élue prieure pour la seconde fois, et la révérende mère Catherine du Christ sous-prieure pour la troisième fois; ce qui fut confirmé par notre révérend père Hilaire de Saint-Augustin, qui était provincial pour la quatrième fois.

L'an 1639, l'église étant achevée, notre révérend père provincial susdit la bénit, et y transporta le très-saint Sacrement avec beaucoup de solennité le jour de notre sainte mère Tère. Elle était ornée d'une riche tapisserie du prince-cardinal; et le mattre-autel était si industrieusement ajusté, qu'il paraissait comme une lame d'argent. Dieu inspira M<sup>lle</sup> Catherine de Vischère d'envoyer le jour précédent à sa chère nièce, la mère Catherine de la Mère de Dieu, trois paires de chandeliers d'argent et des reliques ornées pour être offertes à Dieu en cette solennité. La messe y fut chantée fort solennellement, et notre bon Dieu daigna prendre possession de ce saint lieu, pour y reposer à l'utilité et sanctification de ses épouses, qui n'y veulent procurer que la gloire de son nom.

Nous avons déjà rapporté au chapitre II les aumônes principales des premiers bienfaiteurs, dont la charité nous avait donné le moyen de commencer cette entreprise; on y a encore employé, pour le même dessein, deux dots de religieuses : à savoir, de sœur

Louise, la dernière professe dont nous avons fait mention, et de sœur Marie-Madeleine du Sauveur, laquelle passa professe le 26 mars 1640; elle était âgée de 19 ans, et avait nom au siècle de M<sup>lle</sup> Catherine Frédéric, fille de M. Jean-Baptiste Frédéric et de M<sup>lle</sup> Isabelle-Jeanne Bisthoven, tous trois natifs d'Anvers.

Aux mêmes jour, mois et année, M<sup>lle</sup> Alexandrine Blyleven, native de Bois-le-Duc, fille de M. Gaspar-François Blyleven, natif d'Anvers, et de M<sup>me</sup> Marie Kessel, née à Utrecht, eut le bien de faire ses vœux, âgée de 22 ans, et s'appela Marie-Alexandrine de l'Incarnation; et le 30 décembre de la même année, la sœur Cornille de l'Enfant Jésus, converse, obtint le même bonheur, âgée d'environ 30 ans; elle était native d'Anvers et s'appelait au siècle Cornille Le Riche, fille de Paul Le Riche, de la même ville, et de Claudia Janssens, née en Hollande.

Cette bonne sœur était douée de très-grandes vertus, et souffrit dans le monde les mauvais traitements d'une fâcheuse maîtresse, dont elle appréhendait de quitter le service, craignant de mal faire, en fuyant les occasions de souffrir. Elle trouva beaucoup de difficultés pour être reçue en la religion. Mais tous les rebuts qu'on lui fit ne ralentirent point son ardeur pour sa vocation; elle persévéra au contraire à demander le voile avec tant d'instances et d'une manière si constante, que les religieuses, admirant sa vertu, acquiescèrent enfin à ses désirs. Elle eut toujours très-grande estime de sa vocation, qui lui avait coûté si cher, et ne négligea aucun moyen de s'en bien acquitter. Le secret de joindre les emplois de Marthe à ceux de Marie lui fut parfaitement connu; rendant service à la communauté, elle trouvait Dieu dans les fonctions les plus abjectes, et se comportait dans toutes ses actions avec une si grande égalité d'esprit, qu'il faut croire qu'elle était dans une continuelle présence de Dieu; d'où lui venait son exactitude au temps de l'oraison, dont elle faisait ses plus chères délices, y trouvant le moyen d'épancher amoureusement son cœur à son divin Époux qu'elle aimait de toute son âme; ne pouvant comprendre, à ce qu'elle disait souvent, comment une Carmélite pouvait dire en vérité ne savoir pas si elle aimait Dieu, car quoiqu'elle sût très-bien qu'il faut toujours vivre en crainte, il lui semblait que l'amour

devait l'emporter, et que son feu ne pouvait demeurer sans éclater. Elle était fort exacte au silence et fort adonnée à la mortification, refusant à ses sens toutes les satisfactions dont elle les pouvait priver. Elle portait un très-grand respect à toutes les religieuses, mais principalement aux supérieures, qu'elle considérait comme tenant la place de Dieu. Lui étant proposé par leur ordre d'aller à Terremonde, elle y acquiesça généreusement, malgré les grandes répugnances qu'elle avait pour ce lieu-là, et ne voulut point suivre la pensée de plusieurs qui lui conseillaient de représenter ses difficultés. Elle accepta ce changement sans répliquer un seul mot, disant à celles qui lui donnaient un avis contraire, qu'elle était à Dieu sans réserve et n'avait plus de choix. Elle essuya beaucoup de fatigues dans cette nouvelle fondation, et mourut dans ce couvent le 18 février 1661.

Reprenons la suite de notre histoire :

Le 18 octobre de l'an 1641, la révérende mère Catherine de la Mère de Dieu fut élue prieure de ce couvent et eut pour sous-prieure la révérende mère Marie de Jésus ; ce qui fut confirmé par notre révérend père Gratien de la Croix, provincial.

Le 17 janvier de l'an 1644, M<sup>lle</sup> Anne-Eugène de Bournonville, dite de Tamise, eut le bonheur de passer professe, âgée de 22 ans, et fut nommée Anne-Eugène de Saint-Barthélemi ; elle naquit à Bruxelles, fille de monseigneur Alexandre, duc de Bournonville, natif de Bruxelles, et de M<sup>me</sup> Anne de Meleun, née en Normandie, à Lisieux.

Au commencement du mois de mai de la même année, notre révérend père Hilaire de Saint-Augustin étant provincial pour la cinquième fois, se rendait ici, pour ordonner à la révérende mère Marie-Marguerite des Anges, de la part de notre révérend père général et de son définitoire, d'accepter la charge de supérieure et vicaire de la fondation d'Oorschot, en la mairie de Bois-le-Duc ; si bien qu'ayant reçu ses patentes le 4 mai de cette année, elle partit d'ici le 20 du même mois, accompagnée de notre chère sœur Anne de Sainte-Térèse, converse ; et après avoir travaillé à l'établissement de ce couvent environ 14 ans, elle y est morte en réputation de sainte. Les hérétiques qui l'avaient laissée en paix

durant sa vie, ne pouvant souffrir l'estime qu'en faisaient les catholiques après sa mort, vinrent, le 10 juillet de la présente année 1663, enlever son corps, et l'emportèrent à Bois-le-Duc, où ils l'enterrèrent peu après dans le baptistère de la grande église, de sorte que le mois d'août suivant, ses filles, craignant une nouvelle persécution, sortirent dudit lieu d'Oorschot, sujet à la juridiction des hérétiques, et se retirèrent à Mol, qui est un bourg de la Campine, distant de dix lieues de cette ville, où elles sont encore à présent, attendant les ordres de nos supérieurs.

Le 16 février 1645, M<sup>lle</sup> Claire Maldonade, fille de M. Nicaise Maldonade et de M<sup>lle</sup> Marie Capron, native de Mons, en Hainaut, passa professe, âgée de 22 ans, et fut nommée Angélique-Claire du Saint-Esprit ; elle est à présent notre révérende mère prieure.

La même année 1645, le 31 mars, la révérende mère Marie du Saint-Esprit fut élue prieure pour la troisième fois, et eut pour sous-prieure la révérende mère Térése de Jésus ; notre révérend père Hilaire de Saint-Augustin, étant provincial pour la cinquième fois, confirma leurs élections. La révérende Mère pendant ce trienne fit bâtir le parloir, les confessionnaux et le tour, et le lieu du *De profundis*, qui ne s'achevèrent que sous la prieure qui lui succéda.

Sœur Anne-Térése de Saint-Joseph, converse, fit profession le 11 juin 1647, âgée de 29 ans. Elle se nommait au monde Anne Sacré, fille de Charles Sacré et de Cécile Malbruse, native du Mont-Saint-Hubert, près de la ville de Nivelles.

Le 11 février 1648, la sœur Anne-Marie de la Sainte-Trinité rendit ses vœux, âgée de 23 ans. Elle naquit à Venise et se nommait, étant séculière, M<sup>lle</sup> Anne-Marie du Bois, fille de M. Louis du Bois, natif d'Anvers, et de M<sup>lle</sup> Anne-Marie de Heuvel, née à Naples ; elle a donne pour dot 16,000 francs, de laquelle somme on en a mis en constitution de rente 10,000 francs, et les autres 6,000 ont été employés aux bâtiments et à payer les dettes du couvent.

## CHAPITRE IX

De la vie et de la mort de la sœur Catherine du Christ.

Nous avons maintenant à décrire les vertus de la sœur Catherine du Christ, dix-septième fille de notre vénérable Mère; elle était native d'Anvers, et très-recommandable pour les dons de nature et de grâce que Dieu lui avait libéralement départis; mais particulièrement pour celui de la foi qu'elle a fait paraitre toute sa vie en un degré éminent. Que s'il est vrai de dire, comme on ne peut le révoquer en doute, que sans la foi il est impossible de plaire à Dieu, il faut conclure que qui possède avec plus d'avantage cette première des vertus théologiques, doit à proportion être plus agréable à Dieu; et qu'ainsi notre sœur l'ayant possédée d'une façon très-avantageuse, dut aussi avoir été un objet des complaisances particulières de son Sauveur. Dès son enfance, elle avait pris une forte teinture de la foi, par la bonne éducation que lui avaient donnée ses père et mère, qui ont toujours été très-pieux et très-zélés pour la religion catholique. Son aïeul avait beaucoup souffert pour sa défense dans les grands troubles et les désordres causés par les hérétiques dans Anvers. De sorte que ce zèle a été comme héréditaire dans toute la famille, qui pour ce sujet, et pour la vie exemplaire qu'elle a menée, peut bien être honorée du titre de sainte. Une des tantes de notre sœur fut vingt-huit ans durant alitée d'une fâcheuse maladie, et durant tout ce temps souffrit de fort grandes douleurs, non-seulement avec une patience incroyable, mais même avec une joie indicible, causée par la charité qui s'enflammait en son cœur,

de manière qu'au milieu de ses souffrances, elle était la consolation des autres affligés. Notre vénérable Mère vit un jour une malade environnée d'un grand nombre d'anges, qui attendaient la sortie de son âme pour la conduire dans la gloire ; leur ayant demandé qui était la malade, elle eut cette réponse : « C'est une sainte, c'est une sainte. » Peu après l'ayant reconnue pour la sœur de sa fille Catherine du Christ, elle lui dit le matin en lui donnant les clefs du tour : « Mafille, votre sœur est morte cette nuit, envoyez à son logis et vous l'apprendrez. » Étant venue au tour pour ce sujet, elle y trouva une personne qui était venue pour lui apprendre cette mort.

Un peu après qu'elle fut entrée en religion, notre vénérable Mère la vit un soir, après Complies, ornée d'une très-belle couronne ; et comme elle s'étonnait qu'elle l'eût si tôt acquise, ayant été si peu religieuse, Notre-Seigneur lui dit : « C'est pour des services rendus à une malade séculière. » Notre vénérable Mère lui demanda après si, étant séculière, elle avait secouru de ses soins quelque malade. Elle répondit qu'à l'âge de 14 ans, elle avait assisté sa grand'mère dans une fâcheuse maladie dans laquelle elle n'avait voulu être servie d'autre personne que d'elle. Tant d'exemples domestiques de piété et de vertu servirent beaucoup à notre sœur Catherine pour tendre tout de bon à la perfection, principalement de la foi, dont le zèle l'enflammait si ardemment qu'il la consumait, la faisant souvent soupirer pour l'honneur et l'exaltation de la sainte Église. Lorsqu'elle entendait que quelque ville catholique était attaquée et pressée par les hérétiques, ou qu'ils dressaient quelqu'autre entreprise dangereuse contre les fidèles, son affliction et son inquiétude étaient si grandes, qu'elles lui ôtaient le repos. Elle faisait jour et nuit d'ardentes prières à la Majesté divine, la suppliant d'apaiser son ire et de détourner son bras justement courroucé. En un mot, elle n'avait de joie et de douleur que pour les avantages ou les dommages qui arrivaient à la sainte Église. Cette même foi la portait au respect et à l'obéissance de ses supérieurs, considérant Dieu en leurs personnes, et suivant leurs ordres avec toute la ponctualité possible, principalement dans toutes les observances régulières et actes de communauté, auxquels elle se rendait toujours des premières. Et ce qui est tout à fait extraordinaire, ayant été plusieurs

années tourmentée d'un asthme très-fâcheux, elle ne se dispensa pas durant tout ce temps de la moindre règle et de l'assiduité au chœur; se levant une heure devant les autres pour prendre le temps de s'habiller, son incommodité l'empêchant de pouvoir être si tôt en état d'aller à l'église. Et quand elle y arrivait, elle était tellement hors d'haleine que sa vue donnait autant de compassion que d'édification. Elle avait aussi tant de crainte de manquer à l'office du chœur, que quand son premier sommeil la quittait elle n'osait se rendormir, de peur de ne se pas réveiller à temps pour y arriver des premières. Sa patience, mortification et charité étaient singulières, s'y étant habituée dès son noviciat, où elle fit une forte épreuve de ces vertus dans le soin qu'on lui donna d'une sœur imbécile dont nous avons parlé au chapitre premier. En cet emploi très-fatigant et dégoûtant, l'on ne l'a jamais vue dans la moindre impatience, ni témoigner le moindre dépit ou chagrin. Elle avait un très-grand soin de pratiquer en toute chose la sainte pauvreté, se passant de toutes les commodités dont elle pouvait se priver, et se contentant toujours de ce dont d'autres n'auraient pas voulu se servir. Dans ses ouvrages manuels, à l'aiguille, elle était si soigneuse de ne rien perdre de tout ce qui pouvait y servir, qu'elle trouvait moyen d'y employer les moindres restes de fil où de soie, où d'autres n'auraient pas fait réflexion. Son humilité lui donnait un si grand mépris d'elle-même, qu'elle s'étonnait comment ses sœurs la pouvaient souffrir. Elle a exercé trois fois la charge de sous-prieure en ce couvent, avec une satisfaction générale de toute la communauté. Comme elle avait toujours vécu dans une observance très-exacte, elle ne pouvait finir sa vie que dans les mêmes exercices : aussi se vit-elle attaquée de sa dernière maladie dans un des principaux actes de régularité, qui fut le chapitre. Ce fut cet asthme fâcheux, lequel s'étant augmenté, la réduisit à une si grande débilité, qu'il fallut la porter au lit, où elle vécut fort peu de jours, pendant lesquels elle ne manqua pas de bien employer tous les moments qui lui restaient à vivre. Elle reçut les sacrements avec toutes les dispositions qu'une âme sainte peut apporter à leur réception. Un peu avant qu'elle rendit l'esprit, sa supérieure étant entrée dans sa cellule lui dit : « Jésus soit en votre cœur, ma mère sous-prieure ! »

Elle reconnut le son de cette voix, baissa la tête, et inclina la moitié du corps, qui était, à cause de l'oppression, à demi assis, faisant voir qu'elle mourait dans le même respect, qu'elle avait porté durant sa vie, à celle qui lui tenait la place de Jésus-Christ. Sa mort arriva le 30 avril 1641; elle était âgée de 47 ans, et en avait passé 22 en religion. Une si bonne vie terminée par une fin si chrétienne et si religieuse, nous doit faire croire que son âme jouit de la félicité bienheureuse préparée à toutes celles qui sont fidèles à s'acquitter du devoir de leur vocation.

## CHAPITRE X

De la vie et de la mort de la sœur Anne de Saint-Barthélemi.

L'éducation étant une seconde nature, que nous recevons de ceux qui prennent soin de nous élever et instruire, nous sommes très-redevables à nos père et mère, quand ils s'acquittent selon Dieu de ce devoir, tout le reste de notre vie dépendant des bons commencements que nous avons pris de leurs exemples et instructions. Notre sœur Anne de Saint-Barthélemi ayant passé le cours de ses années dans la pratique continuelle de toutes les vertus, devait en partie ces avantages aux grands soins que son père et sa mère avaient pris de lui donner, dès son enfance, les sentiments d'une bonne chrétienne, et d'une âme qui voulait toujours vivre dans la crainte et l'amour de son Dieu. Le père se nommait Jacques Vanderviel; il était d'une très-grande probité, et d'une humeur fort louable et paisible. Il avait une si ferme persuasion de sa créance, qu'il ne voulait jamais entrer en discours sur le fait et les difficultés de la religion. Et quand les hérétiques voulaient le contraindre de parler, il se débarrassait de leurs importunités en leur disant que tous les points de foi qu'ils voulaient combattre étaient décidés depuis plusieurs siècles par tant de saints et doctes personnages, anciens et modernes, nous servant de guide dans le chemin de la vérité, que nous ne pourrions assurément jamais nous égarer en les suivant. La mère de notre sœur se nommait Marguerite Opmer; elle était fort vertueuse et fort riche, et vivait avec son mari fort honorablement. Ils assistaient et secou-

raient l'un et l'autre de leurs commodités les pauvres catholiques qui trouvaient tous en leur maison un asile assuré, et principalement les ecclésiastiques. Ces deux fidèles enfants de l'Église, également zélés pour le soutien de leur Mère, et nommément la demoiselle Van der Viel, qui pour ce sujet était renommée en Hollande, où communément on l'appellait apôtre. Ils avaient leur demeure à Delft où notre sœur Anne prit naissance. Mais comme ce séjour était dangereux pour le commerce continuel qu'on ne pouvait éviter avec les hérétiques, craignant que leurs enfants n'en prissent quelque mauvaise teinture de leurs mauvaises maximes, ils les éloignèrent de leur maison, pour les faire instruire dans les couvents du pays, et les mettre entièrement hors de péril. Ayant permis à leur fille, de laquelle nous traitons, de venir passer quelques semaines en leur logis, il arriva que l'on fit en cette ville des réjouissances publiques pour une victoire remportée sur les catholiques. L'enfant, qui, pour sa jeunesse, ignorait le sujet de cette fête, et aimait à se divertir, voyant tout le monde en tristesse dans le logis sans en savoir la cause, s'échappa dans la rue pour aller jouer avec de petites voisines. La mère le sachant, l'alla promptement faire requérir, et lui fit une rude correction, lui disant, après qu'elle l'avait châtiée, afin qu'elle s'en souvint toute sa vie, que les catholiques devaient être dans la douleur et l'affliction, lorsque la sainte église leur mère est affligée de voir ses enfants rebelles dans la prospérité. Ces avertissements lui demeurèrent si profondément gravés en l'esprit, que toute sa vie elle s'en est souvenue, et dès lors elle commença à montrer un très-grand zèle pour la foi, dans lequel elle a toujours persévéré jusqu'à la fin. Il ne faut pas s'étonner si la piété de cette mère a attiré du ciel la bénédiction sur ses enfants. Trois de ses filles se sont rangées dans notre saint Ordre, et une autre dans celui de Saint-Bernard. Notre sœur Anne prit l'habit dans ce couvent, l'an 1615, et fit profession comme nous avons dit le 6 juillet de l'année suivante. Dès le commencement de sa vocation, elle s'est fait remarquer par une humilité très profonde, un recueillement continuel et une ferveur très ardente. Sa vénération envers l'auguste sacrement de nos autels était si grande, qu'elle ne trouvait point de satisfaction pareille à

la douceur qu'elle goûtait en sa présence, s'y rendant le plus souvent et le plus longtemps qu'il lui était possible; et quand il était exposé, ce qui arrivait fort fréquemment depuis la guerre, elle ne s'absentait jamais de l'autel, que pour aller reprendre des forces par la réfection corporelle, à moins que quelque office, comme celui d'infirmière, ne l'occupât nécessairement. Lorsque notre vénérable Mère étant obligée les dernières années de sa vie d'aller à la sainte communion de très-grand matin, à raison de l'altération excessive que lui faisait souffrir le feu consumant du divin amour, notre bonne sœur Anne ne manquait jamais de l'accompagner, quoiqu'elle ne fût pas appelée, trouvant moyen par cette diligence de recevoir plus souvent son Créateur, qu'elle n'eût pas fait en un autre temps. Sa charité pour ses sœurs malades était extraordinaire. Sitôt que quelqu'une paraissait avoir le moindre besoin d'être veillée, elle demandait permission de porter sa paillasse en la cellule de l'infirmes, pour y passer la nuit à la servir. Et cela lui était si fréquent, qu'en la raillant on lui demandait si on ne la verrait jamais sans son grabat. Notre-Seigneur, voulant montrer combien il agréait sa charité, l'honorait souvent de la compagnie de quelques saints, dont la présence lui donnait des forces pour les fatigues qu'elle prenait auprès des malades. Elle y était si assidue et tellement infatigable, qu'en tout temps elle était toujours disposée à leur rendre toutes les assistances les plus pénibles, avec autant de soin des jeunes que des anciennes, quoiqu'elle fût des plus avancées en âge.

Son humilité ne cédait point à sa charité, elle lui faisait souvent dire en son langage flamand : *cleyn ende reyn*, pour donner à connaître qu'à son sentiment, un cœur vraiment humble et petit à soi-même et devant les hommes, était grand et agréable aux yeux de Dieu. Dans une conversation familière qu'elle avait avec plusieurs religieuses, à la proposition du choix d'un métier, que chacune aurait fait pour gagner sa subsistance, si Dieu les avait mises dans une condition nécessiteuse, elle assura que la nécessité était un état à rechercher, et qu'elle la préférerait à tout autre moyen de gagner sa vie, puisque cet état lui donnerait plus de moyens que d'autres d'assister à l'église et de pratiquer la sainte humilité.

Cette même vertu la rendait très-adroite à dissimuler les faveurs divines qu'elle recevait du ciel, et quand on la reprenait de quelque manquement, même sans raison, on ne l'a jamais vu donner des excuses et s'exempter du blâme qu'on lui donnait.

Sa mortification secondait ses autres vertus, elle lui faisait rechercher en toute rencontre à se priver de ce qui pouvait lui donner quelque satisfaction sensible. Ses vêtements étaient d'ordinaire les plus usés, et elle priait toujours la sœur vestiaire de lui donner les plus rebutés. Elle était fort soigneuse de mettre à part les restes du réfectoire pour en faire sa portion, et quand pour ses infirmités, on l'obligeait à prendre de la viande, elle demandait toujours de la moins délicate. Quelque rude que fût l'hiver, elle ne s'est jamais voulu servir de chaufferette dans sa cellule, quoiqu'il fût permis à toutes les sœurs d'en avoir. Notre-Seigneur ayant permis pour la faire mériter et participer à ses souffrances, qu'elle eût de temps en temps un mal aussi violent que mortifiant, il lui faisait la grâce, toutes les fois qu'elle devait en être attaquée, de lui en donner avis par des signes extraordinaires. Elle trouvait quelques fois son crucifix ôté hors de dessus sa petite table, et posé sur son lit; d'autres fois, elle le trouvait étendu sur le plancher et lors elle prenait cela pour une marque des grandes peines qui devaient bientôt l'accueillir, et baisant et embrassant son Sauveur crucifié, elle se disposait courageusement à souffrir pour l'imiter dans les angoisses de sa passion.

Le dernier avertissement qu'elle reçut lui fit faire plusieurs neuvaines pour se bien préparer à des souffrances extraordinaires. Elle implora aussi l'assistance de ses sœurs, pour se fortifier dans le rude combat où elle allait entrer. Ce fut sa dernière maladie, qui fut très-douloureuse et très-aiguë. Tant qu'elle dura, notre sœur ne manqua jamais de patience et de résignation à la divine volonté; ayant reçu les saints sacrements avec une dévotion très-efficace, elle finit ses peines pour aller jouir du repos éternel, le 29 octobre 1641, âgée de 44 ans, et en ayant passé 27 en religion.

## CHAPITRE XI

De la vie et de la mort de la sœur Anne de la Présentation.

L'on pourra voir dans la vie de cette sœur la conduite particulière de Dieu sur les âmes élevées, et comme il ne manque point de leur donner des forces dans toutes les souffrances qu'il leur envoie. Sœur Anne de la Présentation fut sixième fille de notre vénérable Mère. Elle fit profession le 14 janvier 1615. Durant son noviciat elle fut fort affligée d'un douloureux mal de tête, qui ne lui fit craindre que ce ne fût un empêchement à sa profession. Un jour ce mal l'attaquant avec une violence extraordinaire, elle alla dans la cellule de sa sainte prieure pour lui découvrir la peine et la crainte que lui donnait cette douleur. Elle se trouva bientôt quitte de l'une et de l'autre, après que la charitable Mère lui eut posé la main sur la tête, lui disant : *Que tienes tonta ?* Cet attouchement fut tellement efficace, que depuis ce temps-là, jamais le moindre mal de tête ne la prit, comme elle l'a témoigné avant sa mort, quoi qu'elle eût eu beaucoup de grandes maladies durant qu'elle a vécu.

Notre vénérable Mère lui ayant donné pour un des principaux avis de sa conduite intérieure, de communier spirituellement tous les soirs, il arriva peu après sa profession que, s'étant disposée à cette communion devant que de prendre son repos, avec la même préparation que si elle eût dû réellement recevoir le saint sacrement, elle vit un ange s'approcher d'elle et lui administrer la sainte Eucharistie ; en sorte qu'elle a assuré avoir senti

les saintes espèces, et les avoir avalées avec beaucoup de révérence et de dévotion, et s'être depuis entretenu avec Notre-Seigneur, lui rendant mille actions de grâces d'une si grande faveur, jusqu'au signe de l'oraison du matin, où elle se rendit avec les autres sœurs, sans avoir su comment s'était passé tout le temps de la nuit, et s'étant trouvée dans la même posture qu'elle avait prise se mettant au lit. L'an 1618, on l'envoya à Valenciennes pour assistante de la fondation qui se fit le 13 octobre de ladite année. Elle ne s'épargna point au travail que demandait ce nouvel établissement; ses exercices d'obéissance et de pénitence continuèrent avec la même ferveur, principalement à contempler les douleurs de la passion de notre divin Sauveur. L'an 1625, durant le temps du Jubilé, venant de la sainte table, il lui sembla être sur le mont du Calvaire au pied de la croix, et y entendre un grand bruit comme d'une multitude de gens armés qui s'entre-choquaient, puis une voix distincte lui frappa les oreilles par cette parole : *Sitio*; à quoi ayant répondu : « De quoi, Seigneur ? » elle eut pour réponse : « De ton salut. » Lors tous les péchés de toute sa vie lui vinrent aussi présents à la mémoire que si elle les eût commis depuis fort peu de temps, et cette idée si nette de ses offenses contre son Dieu lui donna une si forte contrition, qu'elle fut deux heures à pleurer, gémir et implorer la miséricorde de Dieu; puis se servant fort à propos de cette occasion, elle fit une confession générale, après laquelle elle entra dans une paix et tranquillité de conscience si grandes, qu'elle paraissait même au dehors, et que ses sœurs aperçurent en elle un notable changement d'humeur, et lui dirent qu'elle ne leur semblait plus être la même.

Elle demeura vingt-deux ans à Valenciennes, après lesquels elle retourna à son cher couvent d'Anvers, où elle a encore vécu sept ans. Ses dernières années ont été un martyre continuel, qu'elle a supporté avec une constance et une fermeté nonpareilles. Dans les plus grandes douleurs, nous ne l'avons jamais vue chanceler, ni lâcher le pied aux observances régulières et aux devoirs des offices qu'elle a exercés. On lui avait donné plusieurs fois celui d'infirmière, dont elle s'était toujours acquitté avec tant de soin et de

charité, qu'on peut dire assurément qu'elle satisfaisait de point en point aux ordres de notre sainte mère Térése, qui recommande une très-grande exactitude et assiduité à celles qui ont la charge d'assister les malades. Ces soins charitables que notre sœur prenait des épouses de Jésus-Christ provenaient de l'amour qui lui avait navré le cœur pour ce Sauveur divin qu'elle considérait en la personne de ses sœurs. Il fallut que ces aimables blessures fussent accompagnées de quelque plaie extérieure pour rendre notre céleste amante plus conforme à son Époux. Il permit qu'en faisant le lit d'une malade, elle se donna un rude coup au sein, du crucifix qu'elle portait sur le cœur selon notre coutume. La douleur en fut très-sensible et dangereuse. Cependant, comme l'amour agit de même que l'odeur, qui se diminue quand elle s'évapore et se conserve étant resserrée, il l'obligea de cacher son mal, et de le dissimuler l'espace d'un an; mais enfin la violence de la douleur la contraignit de le découvrir, pour y chercher le remède. Les médecins y employèrent inutilement les secrets de leur art, qui ne purent empêcher un cancer qui lui consuma toute la chair jusqu'aux os, lui faisant souffrir des douleurs et une puanteur inexplicables. Le martyre dura environ trois ans, et durant tout ce temps elle conserva la même fermeté d'esprit et la résignation parfaite aux volontés de son Dieu. Dans cette rencontre, j'ai souvent admiré la puissance de l'amour divin sur la faiblesse de la nature : celle-ci obligeait souvent notre fidèle victime de pousser vers le ciel des soupirs innocents, et celui-là tout à coup la corrigeait et remettait, lui faisant produire plusieurs actes de soumission aux ordres de son Créateur. Quelquefois il lui échappait de dire qu'elle eût bien souhaité sa guérison et incontinent après, changeant de sentiment : « Non, disait-elle, je ne veux rien, je ne souhaite rien, sinon que la volonté de Dieu soit faite en moi. » Elle produisait ces belles paroles dans ses plus cuisantes douleurs, qui allaient à tel excès, qu'elle priait bien souvent ses sœurs de prier Dieu pour elle, et de lui demander qu'il lui conservât le jugement, afin qu'elle pût à tout moment s'immoler à sa divine Majesté. Ce qui est encore très-étonnant, une si fâcheuse maladie ne l'empêchait point d'être assidue à tous les

actes de communauté ; et, quand elle se vit en état de ne plus pouvoir se transporter au chœur, elle pria qu'on l'y portât pour y entendre du moins la sainte messe, et recevoir son Créateur. Elle se sentait mourir peu à peu et se rendait la mort si familière, qu'elle en parlait froidement comme d'un voyage qu'elle allait faire, nous demandant ce que nous voulions mander au ciel. La maladie l'ayant réduite aux dernières extrémités, elle fut munie des sacrements, qu'elle reçut avec une foi et une ferveur très-particulières. La supérieure, qui était la révérende mère Marie du Saint-Esprit, lui commanda de demander à Dieu la conversion d'un apostat de la foi et de la religion, marié en France ; elle promit de le faire, puis cessa de parler, et demeura 12 heures sans connaissance. Après, elle ouvrit l'œil droit, que l'on croyait déjà mort, n'ayant point montré de mouvement durant tout ce temps. Ce fut une merveille de le voir tout changé et paraître vif, éclatant et fort beau, et tout différent de ce qu'il avait toujours été en sa pleine santé. Les premières qui s'en aperçurent en furent si surprises, qu'elles appelèrent le révérend père confesseur et la communauté pour être témoins de cette merveille. Peu de temps après, l'agonisante ferma cet œil, et rendit l'esprit à son Créateur, le 7 novembre 1647, âgée de cinquante-trois ans. Notre-Seigneur eut assurément égard à la prière de sa fidèle servante pour cet homme perdu et abandonné. Ce malheureux, quelques semaines après la mort de notre sœur, quitta son misérable état et embrassa une véritable pénitence de ses crimes et de ses erreurs.

## CHAPITRE XII

Des révérendes mères prieures et sous-prieures de ce couvent, depuis l'an 1648 jusqu'à 1652, et de ce qui est arrivé pendant ce temps.

Le 20 de mai de l'an 1648, sous le second provincialat de notre révérend père Jean de la Mère de Dieu, la révérende mère Marie de Jésus fut élue prieure de ce couvent, et eut pour sous-prieure la révérende mère Marie-Térèse de Jésus. Cette révérende mère prieure eut soin de faire achever les bâtiments commencés par la révérende mère Marie du Saint-Esprit, qui l'avait précédée dans la charge.

L'an 1649, le 18 février, la sœur Marie-Térèse de Saint-Joseph fit sa profession, âgée de 19 ans; elle est née au village d'Auroy, proche de Tournay, et se nommait au siècle Françoise-Bernardine de Cabillau, fille de M. Mathias de Cabillau et de M<sup>me</sup> Valentine de la Cornhuse, native dudit lieu. Le 27 des mêmes mois et année, la révérende mère Marie-Térèse de Jésus, étant sous-prieure de ce couvent, fut envoyée par ordre de notre révérend père général et de son définitoire en notre couvent de Cologne, où on l'avait demandée, comme nous avons dit, pour commencer cette fondation, et y exerce encore présentement la charge de prieure. La révérende mère Térèse de Jésus, qui est a présent à Terremonde, fut lors élue sous-prieure en sa place.

L'an 1650, le 24 novembre, M<sup>lle</sup> Alexandrine Van Der Goes, native de Malines, fille de M. Alexandre Van Der Goes, natif d'Anvers, et de M<sup>lle</sup> Louise Van Esch, née à Gand, eut le bien de faire sa profession, âgée de 25 ans, et fut nommée sœur Térèse-Alexandrine de Jésus : elle est a présent sous-prieure de notre couvent de Terremonde.

L'an 1651, le 21 de mai, la révérende mère Marie du Saint-Esprit fut choisie prieure de ce couvent pour la quatrième et dernière fois, et notre révérend père Charles de Saint-Joseph, étant provincial pour la première fois, confirma cette élection. La révérende mère Térèse de Jésus, qui n'avait pas achevé les trois ans de l'office de sous-prieure, resta dans la charge jusqu'au 29 décembre, auquel jour on élut en sa place la révérende mère Marie-Alexandrine de l'Incarnation.

Le dernier jour de la susdite année, notre révérend père provincial prit la peine de mener 4 religieuses de céans, et une novice, pour faire l'établissement de notre couvent de Terremonde, dont la fondation avait été acceptée de notre révérend père général et de son définitoire, sous la protection charitable de M. Malo, qui s'était chargé de fournir à leur subsistance, jusqu'à ce qu'elles eussent acquis du revenu suffisant. Notre religion se reconnaît infiniment obligée à la charité de cet honnête homme, et à l'adresse de M<sup>lle</sup> de la Forge, laquelle par son industrie lui a procuré cette nouvelle maison. On mit pour vicaire et supérieure la révérende mère Térèse de Jésus, laquelle contribua beaucoup à l'établissement de cette petite communauté, non-seulement par sa bonne conduite et l'exemple de ses vertus, mais encore par le secours de sa pension, que nous avons dit lui avoir été laissée par son père, outre celle encore de 1,000 livres dont elle jouissait depuis sa profession.

Les religieuses qui l'accompagnèrent furent la sœur Béatrix de Saint-Joseph, l'une des premières filles de notre vénérable Mère dont nous avons parlé au chapitre 1<sup>er</sup>. La seconde fut la sœur Térèse-Alexandrine de Jésus, laquelle y a été élue trois fois sous-prieure, et a bien fait connaître que le peu qu'elle avait été en religion sortant d'ici, ne l'a pas empêchée d'être très-propre à servir de pierre fondamentale pour cet édifice ; la troisième fut la sœur Cornille de l'Enfant Jésus, converse, de qui nous avons déjà parlé, traitant de sa profession. La novice fut la sœur Térèse-Joseph du Saint-Esprit, qui se nommait au monde M<sup>lle</sup> Jeanne Van Weerden, née en cette ville d'Anvers, fille de M. Jean Van Weerden, alors trésorier de la ville, et depuis bourgmestre, et de M<sup>me</sup> Marie Serverdonck, native de Santerbuyten.

L'affliction qu'eut notre sainte communauté en cette séparation ne se peut exprimer, non plus que celle de ces bonnes religieuses. Les larmes y furent versées en abondance de part et d'autre. Et quand nous fîmes réflexion que nous restions en fort petit nombre, les pleurs recommencèrent, comme si nous eussions perdu ce que nous avions de plus précieux. Je n'ai pas voulu omettre cette circonstance, quoiqu'elle soit une marque de la faiblesse du sexe, pour donner à connaître l'union et la charité qui régnait entre nous, sans empêcher néanmoins que nous ne fussions parfaitement soumises aux ordres de la divine volonté, qui doit être le modèle et la règle de toutes nos actions; le lendemain de leur arrivée à Termonde, qui fut le 1<sup>er</sup> jour de l'an 1652, on y chanta la première messe et on y posa le très-saint Sacrement. La même année 1652, le 25 avril, M<sup>lle</sup> Anne-Adrienne de Brias, native de Mariembourg, fille de M. Charles, comte de Brias, natif dudit lieu, et de M<sup>me</sup> Anne Immerseel, née à L'on op Sant, eut le bonheur de faire profession âgée de 23 ans, et fut appelée en religion Anne de Saint-Barthélemi.

## CHAPITRE XIII

De la naissance de la mère Marie du Saint-Esprit, et comme dès son enfance elle méprise le monde.

Dieu qui de toute éternité avait choisi cette sienne épouse pour lui communiquer ses plus grandes faveurs et en faire un objet de ses délices, voulut dès sa naissance qu'elle reçût les dispositions propres à ce dessein, l'ayant fait naître de parents illustres par leur noblesse, et plus encore par leurs vertus. Son père se nommait Jacques de la Cornhuse, qui est une très-ancienne et très-noble famille de Flandres. Sa mère s'appelait Isabelle de Terremonde, et ne céda point en noblesse à son mari. Ils eurent ensemble huit enfants, deux fils et six filles. Il y en eut deux chanoinesses : l'une nommée Madeleine, eut place au très-illustre chapitre de Nivelles; l'autre, appelée Valentine, fut placée en celui de Denin. La première eut le bonheur et le courage d'entreprendre le chemin le plus parfait, embrassant notre sainte réforme à Mons où elle fit ses vœux l'an 1610, sous le nom de Madeleine de la Croix. Elle a fini ses jours en Lorraine au couvent de Nancy qu'elle a fondé et gouverné pendant plusieurs années. Sa mémoire y est encore présentement en bénédiction, étant morte en opinion de sainteté. Une troisième, nommée Claire, s'est aussi rangée dans le saint Carmel, sous le nom de Claire de Jésus. Elle y a fait profession l'an 1618, et s'en est acquittée avec édification. L'un des fils, qui est mort jeune au service du roi, a coûté bien des larmes à sa mère, dont la plus grande douleur venait de la crainte qu'elle avait que la mort ne l'eût surpris dans une disposition contraire à son salut; ce n'est pas qu'il n'eût été adonné

à la vertu durant sa vie, mais elle ne pouvait contenter son esprit, ne trouvant personne qui lui pût donner assurance de ses derniers sentiments. Cette bonne Mère qui, comme une autre Monique ne pouvait se consoler dans l'appréhension d'avoir mis au monde un fils qui dût être éternellement séparé et ennemi de Dieu, fit quantité d'austérités, pénitences et prières pour ce sujet. Enfin, après avoir été pieds nus et jeûnant au pain et à l'eau en pèlerinage à un lieu de dévotion dédié à la sainte Vierge, cette Mère de miséricorde et de consolation lui fit la grâce de lui faire connaître que son fils était dans le ciel et jouissait de la béatitude. Étant ainsi assurée de son salut, elle essuya ses larmes, et jamais depuis ne pleura sa mort. Le second fils et les trois filles ont pris dans le mariage des alliances conformes à leur extraction. Celle dont nous allons décrire la vie prit naissance à Tournay, l'an 1582, chez M<sup>me</sup> de Bachy, sa grand'mère maternelle, qui voulut prendre le soin de l'élever, avec d'autant plus de tendresse, qu'elle n'avait point d'autre enfant près d'elle. On lui donna au baptême le nom de Catherine, qui fut comme un présage de sa pureté virginale et de sa constance en la foi à l'imitation de cette sainte patronne. A mesure qu'elle croissait en âge, elle profitait en la crainte de Dieu, en sorte qu'il semble que les soins qu'on prenait à l'instruire à la vertu étaient comme inutiles, y étant entièrement portée d'inclination. Une si belle âme ne pouvait animer qu'un très-beau corps, et sa beauté corporelle s'augmentant de jour en jour ravissait les yeux et les cœurs de tous ceux qui la voyaient, et principalement de M<sup>me</sup> de Bachy, qui, ayant pour elle les sentiments les plus tendres et les plus passionnés, cherchait tous les moyens de les lui témoigner, et n'épargnait aucune dépense en beaux habits et en galanteries pour satisfaire l'inclination qu'elle avait pour cette aimable enfant. Mais notre petite avait déjà appris à mépriser pour Dieu toutes ces vanités et toutes ces bagatelles puériles, n'ayant d'autre attache qu'à la prière et au recueillement. Elle savait bien néanmoins accorder sa dévotion avec la complaisance qu'elle devait à sa grand'mère. Cette dame toutefois, qui vivant dans la piété prenait plaisir à voir les bonnes inclinations de sa petite-fille, aurait souhaité qu'elle les eût un peu accommodées à la mode du temps. Erreur autant déplo-

rable qu'elle est ordinaire aux pères et mères, qui ne savent pas combien ils engagent leur conscience en détournant leurs enfants de se donner entièrement à Dieu et à mépriser les maximes du monde, et quand ils se sentent intérieurement attirés à mépriser toutes ses pompes et ses faux brillants. M<sup>me</sup> de Bachy tomba dans cet abus, entreprenant d'obliger sa petite-fille de suivre les lois du monde, et de quitter son inclination à la retraite pour s'occuper des conversations mondaines et inutiles qui déplaisaient entièrement à notre demoiselle. Ses parents s'étonnaient de voir la répugnance qu'elle montrait à suivre leur volonté en ce point, la voyant d'ailleurs d'une humeur fort docile et complaisante en tout autre sujet, et pour la réduire à ce qu'ils souhaitaient, ils voulurent lui persuader qu'elle faisait fort mal d'agir par scrupule, et que cette conduite lui était fort désavantageuse. Ainsi, n'osant pas leur résister ouvertement, quand il fallait faire des visites ou en recevoir, elle feignait d'être malade, et faisait la dégoûtée à table, quoiqu'elle eût fort bon appétit. Notre vertueuse fille non-seulement continua, mais même augmenta de jour en jour dans les exercices de vertu qu'elle avait commencés dès le berceau ; ainsi nous pouvons juger que la grâce l'ayant toujours prévenue, et elle ayant toujours secondé cette divine semence, sans que jamais elle ait été vaincue en elle, la pureté baptismale lui aura été conservée dans toute sa perfection et intégrité.

## CHAPITRE XIV

Comme elle prit l'habit de dévote, et puis se rendit Carmélite déchaussée au couvent de Mons.

Notre fervente demoiselle, ayant atteint l'âge de 15 ans, prit résolution d'embrasser un état dans lequel il lui fût permis de faire une profession ouverte et publique de la vertu et de la recollection; et comme elle savait très-bien qu'elle n'obtiendrait jamais permission d'entrer en un couvent, ce qui était son plus grand désir, elle crut qu'on ne lui refuserait pas du moins celle de prendre l'habit de dévote et que ce serait un moyen facile et efficace de s'adonner entièrement à la vie spirituelle. Il se trouva néanmoins beaucoup d'oppositions à ce dessein; mais enfin elle surmonta toutes ces difficultés que sa famille lui faisait, et ses père et mère y donnèrent les mains avec moins de répugnance que si elle eût demandé d'être religieuse; considérant que cette manière de vie ne les privait pas de la présence agréable de leur chère fille. Quand elle se vit revêtue de cet habit, elle crut qu'il l'obligeait d'augmenter les exercices de dévotion et de pénitence; et, dans cette pensée, elle se donna tout entière aux œuvres de charité et de mortification, nonobstant la délicatesse de sa complexion. Ses soins pour les pauvres lui faisaient faire de grandes aumônes, auxquelles sa grand'mère, qui était aussi fort charitable, consentait facilement. Ses libéralités faisaient toute sa dépense et tout son contentement. Elle choisit entre les révérends Capucins un directeur habile et fort spirituel, qui la conduisit dans le vrai sentier de la perfection, par une entière abnégation de soi-même et de tout ce qui n'est pas Dieu.

Tous les matins, elle allait à leur église à pied, quoiqu'elle fût éloignée d'une demi-lieue de son logis. Là, elle s'abandonnait tout entière à l'oraison, qu'elle ne pratiquait point par des considérations et des discours séparés, mais par un simple et entier attachement à son Dieu, dans lequel son âme se perdait heureusement pour y trouver sa félicité. Cette contemplation l'entretenait souvent l'espace de six heures, et elle l'aurait continuée encore volontiers plus longtemps, si son devoir ne l'eût obligée à tenir compagnie à sa grand-mère, qu'elle entretenait d'ordinaire de ses lectures spirituelles et des suavités qu'elle goûtait au service de Dieu. Son directeur lui avait premièrement permis de fréquenter le saint et très-auguste sacrement de nos autels; puis, voyant les grands fruits qu'elle en tirait et les pas de géant qu'elle faisait dans le chemin de la vertu et de l'oraison, il trouva à propos qu'elle reçût tous les jours ce pain des anges. Cette si grande grâce lui donna d'abord de la confusion, son humilité faisant qu'elle s'en réputait indigne; mais après, son amour s'accrut beaucoup par la jouissance si fréquente de son Bien-Aimé, qui, de jour en jour, lui communiquait de nouvelles faveurs. De cette source dérivait l'ardent désir de se consacrer entièrement à Dieu dans l'état religieux, et cette ardeur s'augmentait toujours sans qu'il lui fût possible de la satisfaire. Au moins elle tâchait d'exercer les pratiques et les mortifications de la religion, autant qu'elle pouvait le faire. A la fin, ce bonheur tant souhaité arriva. Notre-Seigneur, qui avait durant un si long espace de temps éprouvé sa patience et sa fidélité, lui donna le moyen d'accomplir son souhait, à l'occasion de la profession de la mère Madeleine de la Croix, sa sœur, en notre couvent de Mons. M<sup>me</sup> de Bachy qui voulait assister à cette solennité, étant obligée, pour quelques affaires importantes, de retarder son voyage, consentit que notre fervente dévote la précédât à Mons, dans la pensée qu'elle n'avait d'autre dessein que de jouir de la compagnie de sa chère sœur, pendant quelques jours. Notre amante du Carmel n'avait garde de laisser échapper une si favorable occasion. D'abord qu'elle fut arrivée à Mons, elle fit instance pour obtenir notre saint habit, et ne trouva point de difficultés à sa demande. On ne trouva pas à propos d'en avertir sa famille, parce qu'on savait très-bien qu'elle n'y don-

nerait jamais son consentement, principalement M<sup>me</sup> de Bachy que le déplaisir pouvait faire mourir. Tous les autres parents en furent sensiblement affligés ; ainsi la cérémonie fut célébrée avec beaucoup de larmes, et la joie ne fut que pour nos deux victimes, que l'amour divin sacrifiait sur la Croix, par l'état de souffrances et de mortification, qu'elles embrassaient : l'une, ayant tout ce qu'elle désirait, jouissait d'une satisfaction parfaite ; l'autre, se voyant dans l'espérance comme assurée d'y parvenir après en avoir été si éloignée, ressentait un contentement difficile à exprimer. On changea le nom de la novice en celui de Marie, et son surnom, en celui du Saint-Esprit. Ces deux noms lui furent donnés à juste titre, pour sa dévotion singulière à la sainte Vierge, et pour les dons surnaturels dont l'Esprit divin avait enrichi son âme. Se voyant ainsi engagée au service de son Époux, sous l'étendard du Carmel, elle se crut entièrement obligée de renouveler et augmenter toutes ses ferveurs, et de s'adonner avec plus d'application que jamais à la pénitence, à la mortification et à l'oraison, autant qu'il lui serait permis par la sainte obéissance, dont les lois lui ont toujours été en singulière vénération, jusqu'à se priver de la satisfaction inestimable qu'elle recevait tous les jours dans la sainte communion, pour suivre les ordres de sa maîtresse et de sa supérieure ; sachant très-bien que la perfection demandait de quitter Dieu pour Dieu, et qu'obéissant aux supérieurs, on obéissait à Dieu même dont ils tiennent la place. Elle était tellement persuadée de cette vérité, que non-seulement elle avait toute la soumission possible pour tout ce qu'ils lui ordonnaient, mais même elle suivait sans peine leurs inclinations. Tous les exercices réguliers de notre saint Ordre lui plaisaient infiniment. La solitude, le silence et le recueillement faisaient ses plus chères délices. Dès lors, la paix et la tranquillité de sa conscience lui donnèrent une égalité d'esprit qui lui a duré et que l'on a admiré toute sa vie. Son détachement était extraordinaire, et quoique sa sœur méritât d'être chérie avec toute sorte de tendresses, on ne voyait point qu'elle lui témoignât plus d'amitié qu'aux autres religieuses.

L'année de probation étant achevée, elle fit les vœux le jour de l'invention de la sainte Croix, l'an 1611, âgée de 31 ans.

Cet heureux et parfait holocauste qu'elle fit alors à son Créateur combla son âme d'une joie toute parfaite et divine, dans la considération du bonheur inestimable qui lui arrivait, étant étroitement et indissolublement attachée par les liens de la charité et les vœux de la religion à l'amour et au service de son Époux crucifié. Apprenant en ce temps-là la sainteté de notre vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi qui sanctifiait la France, Notre-Seigneur lui fit naître le désir de la voir et de jouir de sa sainte conversation, pour profiter de ses bons avis et se conformer aux saints exemples de sa vie. Elle fit pour ce sujet d'instantes prières à la divine Majesté, qui lui accorda cette faveur. Notre vénérable Mère étant arrivée à Mons six mois après sa profession, notre jeune professe, voyant ses souhaits accomplis, ne manqua pas de bien profiter d'une si favorable occasion. Elle se rendit très-assidue à prendre les instructions de cette grande maîtresse, et, pour se faciliter l'intelligence de ses divines leçons, elle apprit en peu de temps la langue espagnole, notre Sainte n'ayant l'usage d'aucune autre. S'étant ainsi rendue sa disciple, avec toute la diligence et les soumissions possibles, elle mérita que cette divine Maîtresse lui donnât son estime et son affection, et qu'elle la choisit pour l'assister dans la fondation du couvent d'Anvers, comme on peut le voir dans la *Vie* de la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi.

## CHAPITRE XV

Comment elle vint à Anvers, et des premiers offices et emplois qu'elle y exerça jusqu'à la mort de la vénérable mère Anne.

La ville de Mons, ayant eu le bonheur de posséder un an entier notre vénérable Mère, eut la douleur de la perdre au mois d'octobre de l'an 1612. Elle en partit accompagnée de sa chère disciple et fidèle compagne notre sœur Marie du Saint-Esprit, alors professe de 18 mois seulement. Elles vinrent ensemble établir notre saint Ordre dans cette fameuse ville d'Anvers, où la fille a si bien secondé la mère, qu'elle a mérité de lui succéder avec tant d'avantage, que l'on peut dire qu'elle a généreusement commencé. Lorsqu'elle logeait dans la première maison, située dans la paroisse Saint-Jacques, sœur Marie fut attaquée d'une fort grande maladie, durant laquelle sa chère Mère lui rendit toutes les assistances et tous les soins charitables que pouvait mériter une telle fille. Sa patience et sa fermeté dans les plus grandes douleurs consolait infiniment celle qui l'aimait si tendrement. Et sa vertu, paraissant autant dans l'infirmité que dans la santé, donnait à cette bonne Maîtresse une entière satisfaction. Notre-Seigneur, qui voulait se servir d'elle pour le salut de plusieurs, voulut qu'elle revint en santé et lui envoya pour ce sujet un très-bon médecin, d'une manière merveilleuse. Elle fut saisie de cette maladie si subitement une nuit, que notre vénérable Mère craignit de la perdre, et, comme elle ne connaissait pas encore de médecin, elle ne put en faire venir; mais notre Sainte, à son ordinaire, ne fit que recommander ce besoin à Notre-Seigneur, puis s'en alla à la porte régulière, qu'elle

ouvrit à 4 heures du matin ; et appelant l'unique personne qu'elle vit en la rue, elle lui dit ces mots : « N'êtes-vous pas médecin ? » Il lui répondit que oui. Et elle le fit entrer pour secourir sa malade. Or, il se trouva que c'était M. Nugnez, premier médecin de la ville, qui, depuis lors jusqu'à sa mort, a continué à soigner charitablement et à assister avec beaucoup d'affection les malades de cette communauté.

Elle n'eut pas plus tôt recouvré sa parfaite santé que notre vénérable Mère l'occupa à plusieurs offices de la communauté. Elle s'en acquitta toujours avec la dernière exactitude, sans que les occupations extérieures altérassent son recueillement et son attention intérieure à la présence de Dieu. Elle ne s'arrêtait point au tour sans une entière nécessité, et ne voulait faire aucune connaissance, de peur de mal employer le temps. Elle était si ponctuelle à observer le silence, que la sœur Catherine de Saint-Ange, laquelle fut reçue pour converse la première année de la fondation, ne connaissant pas cette vertu, ne pouvait comprendre, comme elle nous l'a raconté souvent, comment il se pouvait faire que la sœur Marie du Saint-Esprit étant portière, allât tant de fois par la maison sans mot dire, et même sans répondre à ce qu'elle lui demandait. Ce silence lui paraissant une incivilité, elle lui en faisait reproche, mais notre fervente officière ne lui en faisait aucune excuse, prenant plaisir de passer dans l'esprit de cette sœur pour grossière et incivile. Notre vénérable Mère avait une très-grande confiance en elle ; la connaissant très-intelligente et de très-bon conseil, en toutes les rencontres elle prenait ses avis et lui communiquait ses plus grands secrets. Mais quelque chose qui arrivât et quelque commission qu'on lui donnât, jamais sa tranquillité n'en était altérée, ce qui provenait de l'application entière à sa propre perfection, et de l'indifférence qu'elle avait pour tout ce qui ne la regardait point. Étant si spirituelle, si judicieuse et d'une si grande conduite, notre vénérable Mère n'eût pu faire un meilleur choix que d'elle, pour la charge de maîtresse des novices. Ces jeunes arbres plantés dans le jardin délicieux de l'Époux céleste ne pouvaient rencontrer une meilleure main pour les cultiver, arroser et rendre capables de produire les fruits de toutes les

vertus. Elle fit si dignement les fonctions de cet office, le plus important de tous, qu'elle y a été continuée l'espace de 23 ans à diverses reprises, au grand contentement et avantage de toutes celles qui ont été assez heureuses pour se trouver sous son aimable conduite. Sa façon d'agir était très-douce et très-efficace tout ensemble. Elle avait une discrétion merveilleuse pour connaître les différentes voies qu'il fallait prendre pour conduire les unes et les autres dans le chemin de la perfection; ayant coutume de dire que Notre-Seigneur a tant d'amour pour les âmes qu'il a appelées en religion, qu'il s'en réserve seul le principal de leur conduite; et que les supérieures et maîtresses doivent seulement observer le dessein de Dieu sur leurs inférieures, et apporter tout le soin et la diligence possibles pour le seconder. Quand les novices lui recommandaient d'être instruites en l'oraison, elle leur répondait : « Mes enfants, c'est le Saint-Esprit seul qui vous peut instruire; tout ce que je puis, c'est de disposer vos âmes à recevoir ses divines leçons. » Par après elle leur représentait avec quelle pureté de conscience elles devaient vivre, et quels soins elles devaient prendre pour correspondre dignement à leur vocation; quelle exactitude et fidélité étaient nécessaires dans les moindres occasions d'observance et de mortification, pour attirer ce divin Esprit à les éclairer et enflammer en la méditation. « Pensez-vous, leur disait-elle, pouvoir être enfants d'oraison sans mortification? Ces deux sœurs sont inséparables; vous ne trouverez jamais l'une sans l'autre; prétendre les séparer, c'est vouloir l'impossible. » Quand ces jeunes plantes se plaignaient à elle de la sécheresse et aridité qu'elles trouvaient à l'oraison, elle leur répondait : « N'est-ce pas assez, mes filles, que Notre-Seigneur vous souffre en sa présence? N'est-ce pas encore plus de grâce pour vous que vous ne méritez? » Lorsque la ferveur leur faisait demander quelque travail pénible et fatigant, et que la pesanteur du fardeau les obligeait à représenter leur peine à leur bonne maîtresse, elle les reprenait agréablement en disant : « Bon Dieu, ma fille, que dira la Croix du peu d'accueil que vous lui faites, après l'avoir tant souhaitée; prenez garde à vous, j'appréhende qu'elle ne vous laisse pour chercher ailleurs un cœur plus heureux, qui la reçoive mieux que vous ne faites. »

L'assurance qu'elles avaient de trouver toujours dans leur bonne Mère cet esprit de douceur et de tranquillité qui ne la quittait jamais, leur donnait cette confiance de lui découvrir leur intérieur et le plus caché de leur âme ; ce visage ouvert et serein qu'elles rencontraient toujours, diminuait à son abord une partie de leurs peines, et elles ne sortaient jamais d'auprès d'elle sans être soulagées ou fortifiées dans leurs petites difficultés et tentations. S'il s'agissait de quelque chose qui touchât tant soit peu l'impureté, elle les renvoyait au confesseur, leur disant qu'elle était parfaitement ignorante de toutes ces sortes de tentations. Une si aimable maîtresse ne pouvait pas ne point gagner le cœur de toutes ses novices. Cependant, quoiqu'elles l'aimassent uniquement, c'était sans attache, tant elle avait d'adresse à les élever et instruire ; en sorte qu'après ce temps de leur noviciat achevé, elles la quittaient sans trouble.

L'an 1617, elle fut choisie sous-prieure de notre vénérable Mère, qui en reçut un extrême contentement. Le devoir de cette charge ne lui fit aucune difficulté, vu la grande habitude qu'elle s'était acquise en la ponctualité à toutes les observances, ce que l'on a toujours admiré en elle. Au premier son de la cloche, elle quittait toute autre occupation pour se rendre au préparatoire ou au chœur, avec telle diligence, qu'elle prévenait bien souvent les novices les plus prompts et les plus exactes. Les engagements de cet office ne l'empêchaient point de sa retraite et de son oraison. Elle ne sortait jamais de sa cellule sans utilité, et y demeurait même durant les plus grands froids de l'année, sans vouloir se servir d'une chaufferette, qui est permise à toutes celles qui en veulent user. Lorsqu'elle venait au feu, elle s'en tenait si éloignée et y demeurait si peu, qu'on voyait bien qu'elle voulait imiter sa sainte prieure en cette mortification, comme elle faisait au boire et au manger, et principalement au boire où elle était si sobre qu'elle ne satisfaisait jamais sa soif entièrement. Sa complexion faible et délicate lui fut un sujet de mortification durant toute sa vie, ayant beaucoup plus de peine à prendre du soulagement que les autres qui avaient plus de forces : notre vénérable Mère la consolait là-dessus et lui remontrait que ses infirmités donnaient assez à connaître que Dieu voulait qu'elle marchât par ce chemin. Elle avait

beaucoup à souffrir d'un dégoût, d'une répugnance extrême que son estomac ressentait pour la plupart des aliments, ne pouvant d'ordinaire retenir ceux qu'elle s'efforçait de prendre ; cela l'affligait extrêmement, se voyant, d'un côté, trop faible pour suivre ce que la ferveur lui inspirait et recevoir le soulagement que la religion lui ordonnait ; de l'autre, ce lui était une croix très-pesante de se voir obligée d'user de dispense.

L'an 1626, elle eut la plus sensible affliction qu'elle ait jamais ressentie en toute sa vie, perdant, en la personne de sa sainte prieure, tout ce qu'elle avait de plus cher au monde. Deux jours avant son décès, elle ouït de sa bouche ces aimables paroles : « L'amitié que vous avez pour moi, ma chère fille, ne peut être bien récompensée que dans le ciel ; » et certes elle ne manqua pas à sa parole. Étant entrée dans la puissance de la gloire et félicité célestes, elle voulut en donner quelques avant-goûts, et en faire part en quelque façon à celle qu'elle chérissait de toute son affection. La première nuit d'après sa mort, sur les deux heures, elle la visita, la comblant d'une joie inexplicable et répandant dans sa cellule une odeur très-suave et toute céleste. Par après, notre sœur Marie étant allée, sur les quatre heures du matin, auprès du vénérable corps, réciter l'office des morts selon l'usage de l'Église, quoiqu'elle sût certainement que cette âme n'avait aucun besoin de prières, elle entendit une voix qui forma ces paroles : « Elle vous a bien payé l'affection que vous lui portiez, puisqu'elle vous a visitée la première du couvent. » La faveur de sentir cette odeur céleste lui a continué durant la première année d'après le décès bienheureux de notre vénérable Mère, en sorte qu'il ne s'est passé que très-peu de jours auxquels elle n'en ait pas joui, comme elle-même l'a raconté. Cette odeur s'appliquait tantôt à une de ses mains, tantôt à l'autre, quelquefois à toutes les deux, et souvent sa cellule et ses habits en étaient parfumés. Cette grâce extérieure était toujours accompagnée des faveurs intérieures ; néanmoins son humilité lui faisant appréhender quelque illusion, elle obtint de Notre-Seigneur d'être privée de cette douceur si fréquente et si extraordinaire.

## CHAPITRE XVI

De sa sainte et agréable conduite étant supérieure.

La Sagesse incarnée ayant bien voulu se rendre notre exemplaire et modèle en toutes sortes de vertus, nous a proposé et recommandé plus particulièrement la douceur et l'humilité de cœur pour être pratiquées par ses vrais imitateurs, et singulièrement par ceux qui sont choisis pour la conduite et direction des autres. Notre révérende mère Marie du Saint-Esprit, ayant été destinée pour être presque toute sa vie dans cet emploi, devait assurément s'être acquis les habitudes de ces deux excellentes vertus. Aussitôt après la mort de notre vénérable Mère, elle fut encore élue sous-prieure, à savoir, le 27 juillet de l'an 1626, et continua dans cette charge jusqu'au 15 août 1629, auquel jour on l'élut prieure. Ayant achevé son office, dans l'élection suivante qui se fit après trois ans, le 19 septembre de l'an 1622, on la laissa reposer seulement jusqu'au 11 de janvier de l'an 1635, qu'on la fit encore sous-prieure de la révérende mère Claire de la Croix. Et quoique ladite révérende mère Claire de la Croix ne fut prieure que 2 ans et trois mois, parce que, renonçant le 24 avril 1636, on élut prieure en sa place la révérende mère Angélique du Saint-Esprit : et comme ladite mère Angélique vint à mourir l'an suivant, à savoir le 24 avril de l'an 1638, premier anniversaire de son élection, notre révérende mère Marie du Saint-Esprit, qui était restée sous-prieure, demeura vicaire jusqu'au 31 août suivant, qu'elle fut choisie prieure, et, ayant achevé son trienne, on la choisit encore trois ans après, à savoir, le 31 mars 1645 ; et, ayant fait place à une autre le 20 mai 1648, elle fut obligée le 21 mai 1651 de reprendre encore la même charge pour la dernière fois, mais elle ne l'acheva pas. Notre-Seigneur

l'ayant voulu, un an et demi après, appeler à soi pour récompenser ses mérites et récompenser ses travaux. Ainsi les charges de prieure et sous-prieure lui ont été données par quatre différentes fois pendant les quarante années qu'elle a passées dans ce couvent ; et, dans les trois dernières élections où on l'a choisie pour prieure, elles ont été unanimes, à la réserve de son suffrage seulement ; ce qui est une marque évidente de l'estime extraordinaire et de l'affection merveilleuse que son agréable conduite lui avait acquises dans l'esprit et dans le cœur de toutes les religieuses qui, à la fin du terme, de sa charge, étaient fort fâchées que la constitution les empêchât de la continuer dans un office dont elle s'acquittait avec le contentement général de toute la communauté, qui prétendit, l'an 1647, obtenir de Rome dispense pour se conserver leur chère supérieure tout le temps de sa vie. Mais nos supérieurs jugèrent à propos de demeurer inviolablement attachés aux ordres de notre sainte mère Térèse. Que si du commencement on n'a pas toujours pu les observer en ce point, la seule nécessité y a contraint, l'Ordre n'étant pas encore assez fourni de personnes capables de supériorité. Ce qui donnait donc à notre communauté tant d'estime et d'affection pour cette digne supérieure était de voir en elle cette douceur et humilité de cœur que Jésus-Christ a tant recommandées aux personnes qui veulent se soumettre au joug aimable de son service. Elle possédait cet esprit de douceur avec tant de perfection, que toutes les rencontres les plus fâcheuses ne le lui ont jamais fait perdre pour le moindre moment ; quelque difficulté qui se soit rencontrée pour le spirituel ou le temporel de la maison, on l'a toujours vue dans une égalité et tranquillité si extraordinaires que les esprits de ses religieuses les plus sujets à l'inquiétude, la voyant si paisible dans les occasions les plus contraires à la paix, apprenaient, à son exemple, à ne point s'inquiéter de quoi qu'il pût arriver. Quand une officière lui donnait avis de quelque besoin urgent pour la communauté, ou quand les créanciers pressaient le paiement de ce qui leur était dû, et qu'elle ne se trouvait pas en état d'y satisfaire, elle se contentait de prier Notre-Seigneur de n'abandonner pas ses Épouses dans ces besoins, et ne prenait pas plus de chagrin que si elle n'eût pas été en charge, ou que l'on n'eût eu

aucune nécessité. La sœur Anne de Saint-Barthélemi, laquelle a fait plusieurs fois de son temps l'office de portière, se voyant souvent pressée par les créanciers, allait tout affligée donner avis de leurs instances à la supérieure, et elle s'étonnait que ces avis ne l'étonnaient ni ne l'inquiétaient en aucune manière, quoiqu'elle ne négligeât rien de ce qui pouvait remédier à ces poursuites ; ce qui donnait occasion à cette bonne sœur de dire en d'autres fâcheuses affaires : « Déchargeons-nous-en sur les épaules de notre Mère, elles sont fort propres à supporter les plus pesants fardeaux, sans qu'il soit à craindre de l'y voir succomber. » Cette même douceur d'esprit de notre digne supérieure paraissait encore entièrement dans la tendresse qu'elle avait pour toutes ses filles, leur compatissant dans leurs peines et infirmités, les encourageant dans leurs détresses, les animant à la vertu et au devoir de leur vocation, et, généralement, leur donnant tout le secours et l'assistance possibles dans tous leurs besoins, de sorte qu'en toutes les visites, les supérieurs ne trouvaient jamais d'autres sujets de la reprendre, sinon de sa trop grande douceur ; mais elle avait coutume de dire qu'elle aimait mieux souffrir en purgatoire pour avoir excédé dans la charité que pour y avoir manqué. Cette douceur se faisait encore admirer dans sa conversation, et principalement aux récréations communes, où elle divertissait ses religieuses d'une manière autant agréable que spirituelle et religieuse, trouvant tous les jours quelque sujet nouveau et plaisant dont elle les entretenait. Souvent elle discourait de la pureté des anges, ce qui nous donnait occasion de lui dire avec respect qu'il semblait que ces esprits célestes lui donnaient de la jalousie et pour cela entraient fréquemment en ses discours. A quoi elle nous répondait « que nous ne pouvions assez admirer leur bonheur d'être inséparablement attachés à la source infinie de toute pureté. » Ces discours édifiants et relevés tout ensemble étaient de si grande utilité que plusieurs religieuses de céans peuvent encore témoigner qu'elles sortaient de la récréation autant recueillies que diverties ; de sorte qu'après la mort de cette bonne prieure, il s'en est trouvé beaucoup qui n'assistaient qu'avec peine à cet isac de communauté, se voyant privées de la présence et des entretentes de leur aimable prieure. Elle avait autant de considération et d'é-

gard pour ce temps de divertissement religieux et spirituel, que pour les heures de pénitence et d'oraison, disant que la perfection religieuse consiste à faire toutes les choses que la règle ordonne en son temps et selon l'esprit de la religion. Pour ce sujet, elle ne voulait point qu'on quittât la récréation commune, même pour compenser le temps d'oraison, si on n'avait pu y assister à l'heure de communauté, et disait que c'était ajouter faute sur faute, quand pour satisfaire à un point de régularité dont on avait manqué le temps, on voulait en transgresser un autre. Une religieuse s'étant arrêtée après les grâces à lire un billet qui recommandait quelque mort, elle l'avertit d'aller se divertir avec les sœurs, disant qu'il était de plus grande perfection de ne point quitter cet acte de communauté. Elle voulait pareillement qu'on tint de l'ouvrage préparé avant d'aller au réfectoire, afin qu'après on ne prît point de prétexte de n'être pas au commencement de la récréation. C'était un de ses principaux soins de ne jamais s'en absenter, dans l'opinion que la présence d'une supérieure y était absolument nécessaire; vu qu'il est très-difficile de bien modérer sa langue et de savoir comment il faut s'entretenir. Cependant les jours auxquels la religion permet un divertissement extraordinaire, elle laissait les religieuses dans la liberté entière de se réjouir les unes avec les autres, n'ayant soin que de se trouver aux deux heures qui se passaient en acte de communauté pour ce sujet; et durant que ses filles se divertissaient, elle se retirait au chœur pour y faire oraison; si quelqu'une lui en demandait la cause, elle leur répondait: « Mes enfants, je suis bien aise de prendre aussi mes jours de congé; je suis un pain quotidien, dont vous ne mangez que trop chaque jour; allez et me laissez en paix avec mon Époux, et divertissez-vous avec vos sœurs. » Le jour suivant, elle s'informait de celles qui l'allaient trouver, comment elles avaient passé ce temps de récréation; si elles s'y étaient bien entretenues de Dieu et si elles s'en trouvaient plus enflammées en son amour.

Quand elle n'était pas prieure, elle prenait volontiers la peine, durant ce temps de divertissement, d'écouter celles qui souhaitaient lui communiquer leur intérieur, et qui savaient bien qu'elle leur rendrait ce bon office plus commodément en ces jours,

auxquels on a toute permission de parler ; ce n'est pas que, quand elles avaient besoin de ses avis en d'autres temps, elles ne la trouvassent toujours disposée à les contenter, aussi ne faisaient-elles jamais de difficultés de l'aller trouver, la considérant comme leur Mère et directrice, et lui confiant amoureusement toutes leurs plus secrètes pensées. Et si quelqu'une y trouvait quelquefois de la peine, elle s'en trouvait bientôt soulagée, cet esprit qui pénétrait par une divine lumière le plus caché des cœurs, l'engageant insensiblement à découvrir avec sincérité ce qu'elle ne voulait pas déclarer.

Cette douceur qui paraissait si avantageuse en toutes les actions de notre mère Marie du Saint-Esprit était accompagnée et soutenue d'une très-grande humilité de cœur qui se faisait sensiblement remarquer en toute sa conduite. Cette vertu, la base et le fondement de toutes les autres, lui donnait un très-bas sentiment d'elle-même et la faisait agir en toutes choses avec une entière abnégation et un parfait desintéressement, et l'obligeait de cacher avec soin les trésors de grâces dont le ciel la comblait. Étant infirme et caduque, elle ne voulait souffrir qu'on lui rendit le moindre service, quand ce n'eût été que d'aller querir son ouvrage, lorsqu'elle n'avait pu selon sa coutume le porter en bas avant l'examen. Et si quelque religieuse l'allait prendre à son insu, elle le recevait avec des témoignages de reconnaissance, et une certaine confusion qui lui faisait dire agréablement : « Que faites-vous, ma sœur ? voulez-vous me faire vivre en paresseuse ? » Elle allait souvent à la cuisine laver les écuelles, et ne passait aucune occasion de donner des exemples d'humilité. Dans les chapitres même elle la faisait paraître, quoique dans le besoin elle ne manquât pas de fermeté pour reprendre les fautes.

Son soin pour le temporel secondait celui qu'elle prenait pour le spirituel. Tandis qu'elle a été supérieure, la maison a été gouvernée avec beaucoup d'économie, et a reçu un notable accroissement pour les biens. La première fois qu'elle fut prieure, elle la déchargea de beaucoup de dettes, son inclination la portant à satisfaire les créanciers avant que d'entreprendre des bâtiments, ce qu'elle a fait néanmoins quand il a été nécessaire et quand elle en a eu le pouvoir, comme nous l'avons remarqué en son lieu.

## CHAPITRE XVII

Des grâces extraordinaires qu'elle a reçues de Dieu en l'oraison.

Ce que nous rapporterons ici est tiré de ce que la mère Marie du Saint-Esprit a dit elle-même, y ayant été obligée, malgré son humilité, par les ordres irréfragables de la sainte obéissance. Son témoignage doit sans doute être estimé fort authentique, vu la sincérité de son esprit et l'inclination singulière qu'elle avait à ne s'éloigner jamais le moins du monde de la vérité, étant même ennemie des équivoques, qu'elle ne pouvait souffrir dans les autres, et bien moins les employer elle-même. D'ailleurs, elle était exempte des moindres attaques de la mélancolie, et son imagination était tellement réglée qu'encore qu'on pût peut-être trouver un esprit plus relevé que le sien, il était impossible d'en rencontrer un plus net, plus dégagé et plus solide. Sur ce fondement incontestable, nous pouvons avec assurance établir et faire le récit des grâces et faveurs extraordinaires qu'elle a reçues de Notre-Seigneur dans la communication intime et journalière qu'elle avait avec lui dans la sainte oraison.

Un des jours de l'octave de la Nativité de Notre-Seigneur, elle eut le bonheur de voir l'Enfant Jésus, comme il était à l'âge de trois ans, qui lui dit : « Où me cherchez-vous ? je suis en terre. » Cette vision et ces paroles amoureuses causèrent en son âme, comme elle le rapporte elle-même, un amour très-tendre, très-sensible et très-grand envers cet Enfant adorable, et la consolation qu'elle en reçut dura l'espace de deux jours.

Une autre année, à la même fête de Noël, après avoir

fait la communion, à minuit, elle vit dans la crèche la sainte Vierge à la droite, et saint Joseph à la gauche, sans y voir son Dieu incarné. Ce qui l'ayant obligée de demander où il était, et n'en ayant point eu de réponse, elle comprit que, puisqu'elle venait de le recevoir dans sa poitrine sous les espèces sacramentelles, il ne fallait point le chercher ailleurs; et cette pensée lui donna une très-grande paix et une entière jubilation. L'année suivante, lorsqu'on disait la seconde messe de la même solennité, après *laudes*, elle se trouva l'esprit tout occupé des pensées de la mort; de quoi étant surprise : « Est-il temps, Seigneur, dit-elle, de penser à la mort ? » Elle eut pour réponse : « Les caresses ne sont pas pour les pécheurs. » A ces paroles, elle s'abîma dans son néant.

Durant toute une octave de Pâques, après qu'elle s'était mise à genoux pour faire l'oraison avec la communauté, elle sentait quelqu'un qui s'approchait d'elle pas à pas, sans bruit, et il lui semblait que c'était la personne de Jésus-Christ, qui s'arrêtait quelque temps auprès d'elle et faisait ressentir des effets merveilleux en son âme de sa divine présence. Une autre fois, le jour de la Résurrection, étant recueillie à méditer ce mystère, Notre-Seigneur lui apparut avec une joie très-grande et lui donna à connaître que cette joie provenait de la victoire qu'il avait remportée sur tous ses ennemis. Il avait la façon pour s'expliquer, selon notre manière de comprendre, d'un général d'armée qui aurait gagné une sanglante bataille, dont il serait sorti plein d'honneur et de gloire, après avoir élevé de nobles trophées des dépouilles de ses ennemis. Durant cette vision, il lui fit entendre que, comme ses travaux avaient eu une glorieuse fin, les peines aussi, qu'elle prenait à son service, seraient heureusement terminées; puis, montant au ciel, il disparut, laissant l'âme de notre mère Marie durant un peu de temps fort dénuée, quoique fortifiée, pour embrasser la croix.

Ayant un jour appris qu'une jeune fille qu'elle connaissait était morte subitement et sans confession, cela lui donna une très-grande appréhension d'un pareil accident. A matines, comme elle se trouvait fort affligée et inquiétée pour ce sujet, Notre-Seigneur lui dit : « Que crains-tu ? ne suis-je pas ton Époux ? » Et en même temps

cette grande crainte fut changée en des désirs très-ardents de voir Dieu, et dans un contentement intérieur, qu'elle dit ne se pouvoir exprimer. Il lui dura tout le jour suivant, et il lui semblait durant ce temps qu'elle jouissait d'un plaisir approchant du bonheur de la gloire.

Un autre jour, après la communion, Notre-Seigneur lui fit connaître le degré de gloire qui lui était préparé dans le ciel, dont, étant tout étonnée, elle disait en soi-même : « Comment posséder une telle gloire pour de si petits services ! Cette vision lui donna de très-grands empressements pour la fin de son exil, quoiqu'il lui semblait n'avoir vécu qu'un jour, et n'avoir été qu'un moment à mériter ce bonheur éternel. De cette connaissance il lui resta de grands sentiments de sa bassesse et de son néant devant les yeux de son Créateur.

Une si grande faveur devait être suivie de quelque rude épreuve, qui fit connaître le mérite et la fidélité de cette digne Épouse de Jésus-Christ. Elle se vit tout à coup privée de toutes ces douceurs et suavités qu'elle goûtait tous les jours en l'oraison. Les grandes lumières furent changées en ténèbres, son intelligence en obscurité, son zèle en pesanteur ; sa foi lui paraissait comme morte, sa charité lui semblait être éteinte, et son espérance se trouvait comme anéantie. Les puissances de son âme étaient comme languissantes et semblaient comme sans action dans toutes celles du service de Dieu ; la crainte de ses jugements la mettait dans une cruelle incertitude de son salut, et son âme se sentait presque abîmée dans un torrent d'angoisses et de douleurs pareilles à celle d'un purgatoire ; ne trouvant rien en elle-même qui lui semblât bon, hormis la soumission aux ordres de la divine Majesté, qui voulait par là éprouver sa fidélité, sa constance et son amour. Plusieurs années se passèrent dans ces angoisses et ces souffrances, après lesquelles Notre-Seigneur étant satisfait de la patience, résignation et fermeté de sa fidèle Épouse, voulut lui rendre toutes ses grâces qu'il lui avait si longtemps soustraites. Un jour, après la communion, elle vit son aimable Sauveur assis dans son cœur, comme dans son trône, et y donnant ses lois en roi pacifique, et lui disant : « Tu portes un grand trésor dans un vase bien fragile »

lesquelles paroles lui laissèrent beaucoup de consolation et ensemble un grand désir de conserver un si grand bien.

Une autre fois, s'étant plainte amoureusement à Notre-Seigneur de ce qu'il l'avait si longtemps délaissée, elle vit en sa cellule une grande lumière, et en même temps elle conçut une assurance certaine de son salut, et se fortifia dans la pensée que toutes les ténèbres et les obscurités intérieures n'étaient que pour la terre, mais que dans le ciel le soleil de justice répandait éternellement sa lumière divine et infinie dans tous les Bienheureux.

Il arriva une occasion où elle reçut quelques mépris, qui lui firent peine à supporter; comme elle était dans le ressentiment de cette injure, elle entendit son Sauveur qui lui dit : *Vous avez bien souffert des maladies pour mon amour, mais vous n'avez point encore enduré de mépris.* Ces paroles la touchèrent si fort, qu'elle demanda incontinent pardon à Dieu de son peu de courage, et forma un grand désir d'imiter son divin Maître dans la patience avec laquelle il a souffert les opprobres et les injures.

Repassant un jour dans son esprit comme elle avait eu autrefois plus d'assistance spirituelle de ses directeurs qu'elle n'en avait alors, Notre-Seigneur lui dit : *Je vous serai au lieu d'eux,* et depuis cela elle se trouva beaucoup fortifiée et prit résolution de mettre toute son espérance et sa confiance en Dieu sans s'attendre au secours des hommes.

Une autre fois ressentant quelque autre peine, elle entendit en faisant oraison : *Une croix vaut mieux qu'une révélation.* D'où elle comprit que la souffrance est préférable à la joie, et prit dessein de s'attacher plus intimement à la croix.

Implorant un jour l'assistance de la sainte Vierge dans une occasion où il lui fallait souffrir, elle reconnut sensiblement que la Reine du ciel la tenait sous sa protection et l'exemptait de toute inquiétude. Dans une autre rencontre, ayant senti de la répugnance à faire quelque chose que l'on exigeait d'elle, sa sainte protectrice lui dit : « Me voulez-vous rendre ce service ? » Ce qui lui fit courageusement surmonter la difficulté qui lui donnait de la peine. Notre sainte mère Tèrese la favorisait pareillement en plusieurs occasions de ses visites et de son secours. Se plaignant un jour familière-

ment à elle de ce qu'elle lui semblait être trop froide en son endroit, elle sentit le lendemain à l'oraison une odeur très-suave, sans pouvoir juger d'où elle procédait. Après Complies, la Sainte lui fit connaître qu'elle l'avait visitée dans son oraison. Un autre soir, faisant ses prières dans sa cellule devant une image de sa sainte fondatrice, elle la sentit encore présente, et la Sainte lui ayant commandé de lui demander quelque grâce, elle lui repartit : « Vous savez, ma mère, de quoi j'ai besoin. » Cette visite lui causa une extrême satisfaction et consolation.

Elle reçut encore un grand nombre de faveurs de notre vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi, après sa mort, en reconnaissance de l'union et de l'amitié singulières qu'elle avait eues pour elle durant sa vie. Étant en oraison, et faisant des actes de résignation aux ordres de la divine Providence au sujet de la perte que notre communauté venait de faire en la personne de notre vénérable Mère, elle la vit en son cœur qui lui dit ces paroles : *Consolez-les*, voulant parler des religieuses affligées de sa mort. Elle vit ensuite Notre-Seigneur au plus haut de son cœur, occupant le côté droit, et s'étonna de le voir si grand dans un si petit espace. Le profit de cette vision fut un grand calme et une tranquillité extraordinaire de son âme, toute soumise à la volonté divine.

Souffrant une fois une très-grande sécheresse et un dégoût des choses spirituelles, elle s'en plaignit durant la messe à notre vénérable Mère, principalement d'une pensée qui la molestait avec beaucoup d'importunité. Ensuite, comme elle invoquait son assistance, elle vit une nue descendre et au milieu sentit (pour me servir de ses termes) notre vénérable Mère qui venait à son secours; elle vit aussi Notre-Seigneur au plus bas de cette nue, et entendit deux fois distinctement ces mots : *Parlez-lui*. Ce qui était la résolution du doute qui l'inquiétait si fort, ne sachant si elle devait le communiquer avec un certain père spirituel. Cette faveur extraordinaire la remit dans sa tranquillité ordinaire, et bientôt après elle alla à la sainte communion, sans se souvenir de toutes ses inquiétudes et angoisses. Dans une autre rencontre, se trouvant fort disposée à souffrir, elle jugea que cette disposition était un signe de quelque croix prochaine, et ayant demandé, à l'imitation de sa chère ma-

tresse : *Cruz y luz* (c'est-à-dire croix et lumière), elle entendit intérieurement cette réponse : *Es menester ser amigo de la cruz para emplear el amor* (c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'amour de Dieu, sans l'amour de la croix). Peu de jours après, plusieurs occasions se présentèrent, dans lesquelles son amour trouva un ample et rude exercice. Mais toutes ces peines particulières ne lui étaient pas si difficiles à supporter que l'affliction qu'elle ressentait vivement pour les plaies que la sainte Église recevait dans les guerres des hérétiques. Au commencement des troubles d'Allemagne, notre vénérable père Thomas, supérieur de cette province, ayant par lettre ordonné à la communauté de faire d'instantes prières au Dieu des armées pour le besoin de l'Église, presque opprimée en ces pays, notre révérende mère du Saint-Esprit ne s'y épargna point, et, faisant tous les jours quantité de dévotions pour ce sujet, elle mérita d'entendre de Notre-Seigneur, que le zèle qu'elle avait pour son Église lui agréait. Elle continua dans ces ferveurs jusqu'à la prise de Prague, et comme elle crut que cette victoire avait terminé la guerre, un jour, durant matines, Notre-Seigneur lui apparut, comme il faisait souvent, et lui dit : « Les affaires d'Allemagne ne sont pas si bien ; » à quoi ayant répondu : « Que faut-il que je fasse, Seigneur ? » elle le vit passer devant deux ou trois sœurs après elle, et puis disparaître sans lui donner de réponse. Il lui resta de cette vision une nouvelle ferveur pour la sainte Église, et elle en connut que Dieu voulait qu'elle continuât les prières, pour les nécessités où la mettaient ses enfants rebelles. Son frère unique était dans l'armée catholique, et son père lui ayant mandé qu'il souhaitait passionnément de le faire revenir auprès de lui, elle pensa que notre vénérable Mère pourrait bien obtenir le congé de Son Altesse, qui l'honorait extrêmement. Mais Notre-Seigneur lui dit : « Ne veux-tu pas qu'il combatte pour moi contre les Turcs ? » (Elle ignorait qu'on eût la guerre avec eux. Aussitôt elle renonça au dessein qu'elle avait du rappel de son frère, et l'offrit de tout son cœur à son divin Époux, avec tout ce qui était à sa disposition. Un autre jour, priant plus ardemment que de coutume pour les besoins de l'Église, elle demanda à Notre-Seigneur qu'il confondit les hérétiques, ses mortels ennemis. Le lendemain, durant son

oraison devant le Saint-Sacrement, elle s'entretint de la gloire que Dieu a préparée à ceux qui l'aiment et le servent; et comme son âme pénétrait avec une lumière particulière le bonheur des élus, et qu'elle ressentait un très grand contentement dans cette contemplation, elle entendit ces paroles : « Les hérétiques seront privés de cette gloire, » ce qui la fit ressouvenir de sa prière du jour précédent; puis, venant à considérer l'amour de Dieu pour ses créatures, elle eut confusion d'avoir demandé que les hérétiques fussent confondus, jugeant qu'il lui était plus agréable de le prier pour leur conversion.

Elle avait aussi une affection très-particulière à recommander à Notre-Seigneur les grands, les princes et les souverains, comme les enfants de l'Église qui peuvent rendre le plus de services à leur Mère, et la divine bonté lui a donné plusieurs fois à connaître que les prières qu'elle faisait pour eux lui étaient agréables. Un jour de Saint-Barthélemi comme elle priait pour la reine mère du roi de France et M<sup>me</sup> la duchesse d'Orléans qui étaient en ce pays comme dans un exil fort rude à ces personnes royales, Notre-Seigneur lui dit : « Je les afflige parce que je les aime. » L'an 1633, le très-saint Sacrement étant exposé en notre église pour demander à Dieu la santé de l'infante Isabelle, aussitôt que notre mère Marie se fut mise à genoux pour commencer sa prière à cet effet, elle connut par une lumière intellectuelle très-distincte et très-claire, que, comme l'infante était une princesse accomplie en toutes les vertus et avait beaucoup travaillé pour le service de Dieu, il voulait lui donner la récompense de ses travaux, ce qui lui semblait aussi assuré que si une voix du ciel le lui avait déclaré, elle ne put continuer sa prière pour la santé de Son Altesse. La crainte toutefois du dommage que ses États recevraient par sa mort lui occupa quelque temps l'esprit; mais elle la perdit bientôt après, une autre lumière lui faisant connaître que, comme Dieu avait gouverné par elle, il gouvernerait de même par ses successeurs.

Si notre mère Marie avait tant à cœur les besoins de l'Église militante, ceux de la souffrante ne lui donnaient pas moins de soins. Elle faisait de très-fréquentes et ardentés prières pour le soulagement et la délivrance de ces âmes élues de Dieu, qui souffrent dans

les flammes du purgatoire et se purifient des moindres taches qu'elles ont contractées dans leur séjour sur la terre. Notre-Seigneur lui fit connaître distinctement la grandeur des peines qu'elles souffrent par le délai de la jouissance de leur Créateur. Leurs ardents désirs les enflammant d'une ardeur inconcevable pour la possession de l'objet de leur amour, on ne peut exprimer les tourments que leur donnent ces angoisses et ces langueurs cuisantes, se voyant éloignées de ce qu'elles souhaitent uniquement. Elle apprit de là qu'une âme qui aime bien Dieu, souffre dans ce monde une espèce de purgatoire, se sentant brûlée de semblables désirs, mais l'expérience qu'elle en fit l'espace de plusieurs années l'assura encore davantage de cette vérité.

Son père étant venu à mourir, elle supporta avec beaucoup de résignation la perte d'une personne qu'elle avait toujours honorée et chérie. L'incertitude toutefois de l'état où il se trouvait à raison de quelques faiblesses qu'elle avait remarquées en sa conduite, la mettant dans un extrême chagrin, elle eut recours à la prière, qui était son refuge ordinaire dans toutes ses peines et afflictions. Elle y demeura une heure entière devant le très-saint Sacrement, et s'adressant avec tendresse à notre sainte mère Tèreise, qu'elle avait souvent invoquée pour obtenir à son père la grâce de bien mourir : « Serait-il bien possible, ma mère, lui dit-elle, que vous n'eussiez pas secouru mon père dans cette extrême nécessité ? » L'effet de sa prière et de sa plainte fut une certaine et assurée connaissance que Notre-Seigneur lui donna de l'état bienheureux de son père et de sa mère, de manière qu'elle n'en pût dissimuler sa joie, quoiqu'elle ne fût pas en peine pour sa bonne mère, sachant qu'elle était morte très-saintement, de même qu'elle avait vécu.

Nous passerions les bornes de la brièveté que nous nous sommes prescrite dans toute cette histoire, si nous ne nous contentions de ce qui est rapporté dans ce chapitre, qui n'est qu'une partie de ce que la mère Marie nous a laissé par écrit, y étant obligée par le commandement absolu du révérend père Jean de la Mère de Dieu, son supérieur et directeur. Ce sage maître de la vie spirituelle lui ordonnait d'écrire de temps en temps les faveurs célestes qu'elle recevait, et ne lui témoignait point qu'il en fit aucun cas ; au con-

traire, il lui laissait penser qu'il les jetait au feu, lui donnant ainsi sujet de mortification et exerçant tout ensemble son humilité. Il nous a fidèlement conservé le récit de ses faveurs divines jusques après la mort de cette servante de Dieu, et nous nous en sommes volontiers servis pour donner lieu à tous ceux qui les apprendront d'admirer et d'exalter les miséricordes de Dieu sur la personne de sa fidèle épouse.

## CHAPITRE XVIII

Des peines et travaux qui ont précédé sa mort, et de sa persévérance dans sa fidélité envers Dieu.

L'or, qui est le plus précieux de tous les métaux, ne paraît qu'une masse impure et désagréable avant que d'avoir passé par le creuset, où il est purifié et rendu éclatant par le feu; et les âmes élues de Dieu pour l'aimer et pour le glorifier durant toute l'éternité ne paraîtraient pas précieuses à ses yeux si elles ne quittaient toutes leurs taches et impuretés dans la fournaise des tribulations. Notre vénérable mère Marie du Saint-Esprit s'était donnée dès ses premières années au service de Dieu, qui l'avait favorisée d'une infinité de faveurs et de grâces tout à fait extraordinaires; cependant dans ses derniers jours elle se vit réduite comme à l'alphabet de la vie spirituelle dans une espèce d'oubli et d'ignorance de toutes les pratiques intérieures, accompagnées d'un dégoût de tous les actes de vertu et des observances régulières. Dans le cours de sa vie, elle avait presque toujours joui d'une profonde paix qui n'avait pu être altérée ni par les contradictions qu'elle avait trouvées à sa vocation, ni par les mépris qu'elle avait eu à supporter, ni par les grandes infirmités et maladies qui ont souvent exercé sa vertu, ni par les soins assidus de la charge de prieure, où elle a été fort longtemps occupée. Dans toutes les rencontres, jamais la sérénité de son âme n'avait été troublée. Elle avait toujours trouvé auprès de son Époux toute la force, tout l'appui, toute la consolation qui lui avait été nécessaire. Mais les dernières années de sa vie se sont trouvées bien différentes des premières, elle s'est vue comme un

autre Job, touchée de la main de Dieu, qui s'est appesantie sur elle avec un tel poids, qu'elle a été l'objet de la compassion de tous ceux qui l'ont vue en cet état. Les sécheresses et les aridités qu'elle a souffertes ont été telles, qu'ils lui ont fait dire souvent : « Si la foi ne m'apprenait qu'il y a un Dieu, hélas ! je n'en saurais rien ; j'ai goûté autrefois combien il est doux et suave, j'ai joui souvent de son aimable et adorable présence, maintenant il m'a délaissée, et dans cet abandon il semble que même il ne pense plus à moi. » Les sécheresses et dégoûts s'augmentaient aux grandes fêtes et aux jours qui lui donnaient d'ordinaire le plus de dévotion. Dans la Semaine Sainte et autres solennités, elle me demandait comment je me trouvais, et me disais : « Toutes les sœurs ont tant de ferveur en ces jours-ci, et moi je n'ai non plus de sentiment des divers mystères que si je n'en avais jamais ouï parler ; » puis ajoutait, prenant mes lâchetés pour l'état où elle se trouvait : « Les autres sont les Épouses et nous deux les servantes ; ne laissons pas d'employer toutes nos forces à garder la fidélité que nous devons à notre divin Maître. » Elle m'a assurée que durant ces années d'épreuves, elle prenait si peu de repos, qu'elle s'étonnait comment elle pouvait subsister avec une si longue insomnie ; cependant durant tout ce temps on l'a toujours vue la première à l'oraison du matin, et les soirs elle ne manquait jamais après complies de faire encore son oraison, dans sa cellule, après avoir récité son chapelet. Le reste du jour tout ce qu'elle pouvait dérober de temps à ses occupations et devoirs journaliers était employé à ce saint exercice. Ce qui est de plus étonnant et de plus merveilleux est que cet état si fâcheux, si pénible et si rude, ne diminuait rien du tout de sa douceur, de sa charité et de sa paix. Son visage n'était pas moins serein que si elle n'eût eu rien à souffrir. La sainte et agréable gaieté dans les récréations n'en recevait aucun changement ; que si quelqu'une s'échappait à quelque petit mot de murmure, ou à quelque médisance légère, elle interrompait aussitôt le discours. « Holà ! mes sœurs, disait-elle, le prochain est l'arbre défendu, gardons-nous d'y toucher. »

Dans cette privation des consolations du ciel, il ne faut pas croire qu'elle allât chercher celles de la terre ; son cœur n'y avait

aucun penchant. Au contraire, elle nous apprend dans ses écrits que si Dieu d'un côté semblait l'abandonner, elle du sien ne voulait s'attacher qu'à lui seul. Cette grande insensibilité aux choses divines, ce dénûment absolu de toutes douceurs spirituelles, cet éloignement si général de tout ce confort, faisait qu'il lui semblait être toute seule au monde, comme dans une solitude effroyable qui la privait de tout secours. La terre lui paraissait un désert, pour me servir de ses termes, parce que, comme elle ajoute, rien de tout ce qui était sur la terre ne lui pouvait donner de contentement, et que le ciel était devenu sec pour elle, lui déniait la rosée et les consolations dont elle avait si longtemps joui. Les peines que cet état lui faisait souffrir étaient telles, qu'elle croyait qu'on n'en pouvait éprouver de plus cruelles; néanmoins, accablée de ces angoisses, abattue de ces douleurs, abîmée dans cette mer d'amertume, elle s'appuyait fortement sur le timon de la sainte espérance, et s'y tenait fermement attachée, dans l'assurance qu'elle avait que Dieu ne permet jamais que nous soyons tentés au delà de nos forces. Tous ces dégoûts ne changèrent point son exactitude à toutes les observances régulières, et elle a toujours été en ce point, comme en tout autre, l'exemple de la communauté. Hors les actes communs de la religion, on ne la trouvait jamais hors de sa cellule, car elle ne fréquentait point les parloirs ni les confessionnaux, sans une absolue nécessité, voulant éviter tout ce qui pouvait la distraire de communiquer seul à seul avec son divin Époux; quoiqu'il la privât de toutes les faveurs et caresses accoutumées, elle ne laissait pas de se tenir assidue à sa divine présence et d'attendre avec patience le retour de ses douces miséricordes. Mais elle n'a rien trouvé de plus rude en ce temps que l'appréhension extrême d'être du nombre des réprouvés. Cette crainte lui causait une peine inconcevable; quel supplice plus grand se peut-on imaginer pour une amante que de penser qu'elle sera séparée pour une éternité de l'objet de son amour! Rien ne pouvait la soulager dans ce tourment qu'un abandon entier aux ordres de la divine volonté, et une détestation générale de tout ce qui lui pouvait déplaire.

Au commencement du mois de septembre, quelque temps avant

sa mort, retournant de l'église où elle avait fait ses dévotions, elle me rencontra au dortoir, et, me faisant caresse, comme elle avait coutume de faire lorsque j'avais été quelques jours sans lui parler, elle me pria d'une manière fort obligeante d'aller avec elle dans sa cellule. M'y ayant conduite et fait asseoir, comme je croyais qu'elle allait s'informer de ma disposition, je fus bien surprise d'entendre d'elle d'abord : « Que veut dire, ma fille, ce que j'ai ouï après avoir reçu mon Créateur ? Comme je me plaignais à lui de ce que vous savez que je souffre par mes aridités, il m'a répondu : « Courage ! ce sera « bientôt fait. » Que pensez-vous, je vous prie, que ces paroles signifient ? » La pensée et la crainte de sa mort prochaine me saisirent à ces discours ; mais, trouvant à propos de cacher mon appréhension, je lui dis que ces paroles pouvaient lui donner à entendre que la fin de ses peines intérieures approchait pour lui rendre des douceurs célestes dont elle était privée depuis si longtemps. Cette bonne mère, se repentant peut-être de s'être trop découverte, car elle était fort réservée à faire connaître les faveurs célestes qu'elle recevait, ou bien étant mécontente de ma dissimulation, me dit incontinent d'une façon assez brusque, contre son ordinaire : « Allez, allez, vous n'y entendez rien, je l'entends bien mieux, vous en verrez les effets. » Ces paroles me fermèrent la bouche et m'obligèrent de la laisser pour lui obéir et de ne lui rien témoigner de contraire à son sentiment. Au reste, si durant ses souffrances elle faisait quelquefois des plaintes amoureuses à son Époux, ce n'est pas qu'elle en fût ennuyée, son amour était trop grand envers son Dieu crucifié pour n'être pas joyeuse de l'embrasser en la croix ; ces supplices et ces angoisses intérieures lui étaient à la vérité des délices, quand elle pensait que son Sauveur avait souffert bien d'autres douleurs pour son salut. Mais ce qui l'affligeait sensiblement dans ces délaissements était de ne pas connaître la présence de son Bien-Aimé qui fortifiait son cœur, sans le faire sentir à son âme, et c'était là le sujet de ses plaintes, craignant d'être véritablement éloignée de la grâce de Celui qui possédait tout son amour.

## CHAPITRE XIX

De la dernière maladie de la révérende mere Marie du Saint-Esprit et de sa mort.

Depuis qu'elle eut ouï de son Sauveur ces paroles qu'elle expliqua de la fin prochaine de son exil, elle se trouva fort soulagée dans ses peines, espérant d'aller bientôt jouir de la claire, assurée et éternelle présence de son céleste Époux. Ayant été élue prieure pour la dernière fois le 21 mai 1651, elle nous fit plusieurs reproches du peu d'amitié que nous avons pour elle, de ne vouloir pas lui donner le loisir de se bien préparer à la mort. Elle continua donc toutes ses pratiques de vertu et d'oraison avec la même exactitude que dans ses premières ferveurs. Mais le 2 octobre 1652, ayant commencé à sentir les premières attaques de la maladie, nous la pressâmes de se mettre au lit, quoiqu'elle nous dit, selon sa coutume, que son mal n'était rien. Ayant acquiescé à nos instances sur les six heures du soir, elle ne voulut prendre qu'un peu de mithridate. Le lendemain matin, le médecin étant entré dans la clôture pour d'autres religieuses malades, elle fit beaucoup de difficultés de permettre qu'il la vit dans sa cellule, comme nous l'en avions prié. Il nous consola assez d'abord, l'ayant trouvée sans fièvre; mais le 4 du même mois il connut que c'était une fièvre tierce; cela ne l'empêcha pas de se lever de grand matin et d'aller au chœur recevoir la sainte communion, parce qu'elle avait toujours eu beaucoup de dévotion au glorieux saint François, dont on fait la solennité dans ce jour-là. Ensuite elle voulut aller rendre visite à toutes les malades dans l'infirmierie, puis vint se remettre au lit. Cette journée, la fièvre

fut assez violente pour lui causer quelque délire. Comme les malades étaient en grand nombre et que j'avais le soin de toutes, étant infirmière, j'avais bien de la peine de ne pouvoir rendre à ma chère Mère toutes les assiduités qu'elle et moi aurions bien souhaitées, la bonté qu'elle avait pour moi faisant que quand elle ne me voyait point, elle me demandait. Je n'eus pas même le moyen de la veiller, comme je le désirais passionnément. M'étant rendue de grand matin auprès d'elle, j'appris de la sœur qui l'avait veillée qu'elle avait assez bien reposé. Aussi la trouvais-je sans fièvre ; sitôt qu'elle m'eut vue, elle me dit : « N'êtes-vous pas une pauvre enfant de venir ici de si grand matin ? Ne voyez-vous pas que je me porte bien ? » Puis, voyant que j'étais seule avec elle, elle ajouta dans sa gaieté et tranquillité ordinaires : « Hé bien, vous ne m'avez pas voulu croire, vous verrez maintenant en quel sens mes travaux prendront fin ; ma fille, je dois mourir de cette maladie. » Je ne voulais pas, comme la première fois, lui témoigner ma crainte ; je lui dis, en dissimulant la vive douleur que son discours me causait, qu'elle ne devait pas penser à nous quitter sitôt, que sa présence nous était trop chère et trop nécessaire, et que, la fièvre l'ayant quittée, il fallait aider la nature, et songer tout de bon à la guérir. Après, je lui proposai de la faire transférer en un autre lieu, où elle serait plus commodément et mieux soignée que dans sa cellule, et où j'aurais plus de facilité de l'assister sans manquer aux autres malades, entre lesquelles deux étaient à l'extrémité, et une autre attaquée le même jour d'un mal très-violent. Elle acquiesça à mon désir, quoiqu'elle aimât fort sa cellule. S'étant fait une consultation de médecins, ils lui ordonnèrent une saignée ; le remède n'eut point son effet. La fièvre changea en continue, accompagnée de redoublements ; ce qui jeta la communauté dans une extrême consternation. Nous voyant ainsi affligées, elle tâchait de nous consoler et nous disait : « Ne voulez-vous pas que la volonté de Dieu s'accomplisse en moi ? » Ce neuvième jour auquel l'église fait la solennité de saint Denis, qui était un de ses principaux patrons avec saint Timothée, elle reçut le saint viatique avec des actes réitérés de foi, d'espérance et de charité qui nous donnèrent une très-grande édification ; elle demanda aussi pardon à toutes ses filles, avec des témoignages de douleur et d'humilité

qui les faisaient fondre en larmes. Après cela elle entra dans un recueillement si tranquille et si paisible, nonobstant l'ardeur consumante de la fièvre qui la brûlait, que sa vue seule imprimait de la recollection. De temps en temps, elle jetait les yeux sur un portrait de notre vénérable Mère, et disait : « Ma Mère, je suis votre fille, secourez-moi. » Souvent elle répétait ces mots seuls : « Ma Mère, ma Mère ! » voulant dès lors commencer sa conversation dans le ciel. Elle ne nous parlait point, et ne faisait aucune plainte des douleurs qu'elle endurait. Lorsque quelqu'une de nous lui demandait comment elle se trouvait, elle répondait doucement : « Assez bien. » Le dixième jour de la maladie, sur les six heures du soir, le médecin l'étant venu voir, elle le reçut fort gaiement, et lui dit qu'elle se trouvait assez bien. En effet, il y avait quelque sujet de bien espérer, le redoublement que l'on craignait n'étant pas venu. Mais, hélas ! le médecin s'étant retiré, il ne tarda guère à la reprendre avec plus de violence qu'il n'avait encore fait. Nous en étant aperçues quoiqu'elle n'en fit aucune plainte, et que la moitié de son corps fût déjà privé de tout sentiment, nous fîmes promptement venir nos révérends pères pour lui donner le dernier sacrement ; mais notre diligence ne put faire qu'elle le reçût avec connaissance, ce qui nous fut un surcroît d'affliction. Enfin, cette très-digne supérieure nous fut ravie le 11 octobre 1652, une heure après minuit. Toutes ses filles, devenues orphelines par cette mort, n'auraient pas été capables de consolation, vu l'estime et la tendresse qu'elles avaient pour leur bonne Mère, si elle n'avait toujours eu grand soin de les instruire à un entier détachement de tout ce qui n'est point Dieu, et à conserver, dans toutes les rencontres les plus rudes, l'égalité et la tranquillité de leur esprit. D'ailleurs, il est à croire que cette sainte âme étant au ciel leur avait obtenu de Dieu une force particulière pour résister à un coup si fâcheux, et pour souffrir avec résignation une perte si dommageable, si sensible et si rigoureuse. La vue même de son corps inspirait la paix, et il semble que cette âme paisible en le quittant lui avait laissé les marques de la tranquillité et de la béatitude. Plusieurs pourraient témoigner avoir ressenti le lendemain à la communion, durant que le corps était exposé au chœur, une force et une consolation extraordinaires, en sorte qu'elles se trouvaient plus

satisfaites dans l'assurance du bonheur éternel qu'elles avaient de leur Mère chérie, qu'elles n'étaient affligées de l'avoir perdue ; et cette même résignation a toujours continué depuis, sans que personne ait fait paraître ou éclater sa douleur. Le révérend père Hubert de Saint-Charles, qui lui avait donné le viatique et qui l'assista à la mort, comme son confesseur et celui de la communauté, et le père Félicien de Saint-Pierre, son compagnon, ont rendu témoignage qu'ils avaient ressenti beaucoup de consolation en lui rendant les derniers devoirs. Le médecin nous a assuré qu'il l'avait toujours considérée comme une sainte, et qu'il s'estimait heureux de l'avoir servie. Comme elle avait eu toute sa vie un très-grand soin de se cacher au monde pour ne vivre qu'à Jésus-Christ et que, durant l'espace de quarante ans qu'elle a vécu en ce couvent, elle avait toujours évité les visites et la fréquentation des séculiers, même des religieux, à la réserve seule des supérieurs et confesseurs ordinaires, il ne faut pas s'étonner si son mérite n'a pas éclaté hors de l'enceinte de nos murailles. Mais l'extrême vénération qu'elle s'est acquise dans ce couvent, par l'exemple qu'elle y a donné de toutes les vertus et la bonne conduite avec laquelle elle l'a si longtemps gouverné, rendront pour jamais sa mémoire chère, précieuse et pleine de vénération et de bénédiction. Elle fut enterrée le 12 du même mois d'octobre, dans le côté du cloître qui est proche du chœur ; puis après, elle a été transférée avec tous les autres corps des religieuses dans le caveau qui a été fait, et au lieu où ses os ont été posés on a gravé sur une grande pierre l'inscription suivante :

« Jésus, Marie, Joseph, Tèreſe.

« Ici repose la révérende mère Marie du Saint-Eſprit, native de  
 « Tournay, aux Pays-Bas, compagne de notre vénérable mère Anne  
 « de Saint-Barthélemi en la fondation de ce couvent, au gouverne-  
 « ment duquel elle lui a succédé quatre fois en la charge de prieure,  
 « en laquelle elle trépassa heureusement le 11 octobre, l'an 1652.

« Requiescat in pace. »

## CHAPITRE XX

Des révérendes mères prieuses et sous-prieures de ce couvent depuis l'an 1653 jusqu'à l'an 1662, et des choses plus remarquables qui y sont arrivées.

La révérende mère Alexandrine de l'Incarnation, étant sous-prieure à la mort de la révérende mère Marie du Saint-Esprit, resta vicairie par droit d'office et fut confirmée telle par notre révérend père Jean de la Mère de Dieu, lequel, étant provincial pour la troisième fois, vint faire élection le 2 janvier 1653 et réussit en la personne de la révérende mère Isabelle du Saint-Esprit, laquelle n'ayant point accepté cette charge, pour satisfaire à ses chères filles nos révérendes mères de Cologne, qui ne voulurent point nous la céder, la révérende mère Marie-Alexandrine demeura vicairie jusqu'au retour de notre révérend père provincial, et pendant ce temps-là elle fit faire profession à la sœur Tèrese-Joseph du Saint-Esprit. C'est celle dont nous avons parlé au chapitre XII, et que nous avons dit avoir été envoyée avec quatre autres religieuses de ce couvent à la fondation de Terremonde ; mais après y avoir séjourné six mois et demi, comme messieurs ses parents regrettaient de ne l'avoir pas en cette ville, qui est le lieu de leur résidence, ils prétendirent son retour, ce qu'elle souhaita pareillement, tant elle s'était bien trouvée au couvent de notre vénérable Mère ; et la chose ayant eu son effet le 14 juillet de l'an 1652, elle fit profession le 14 mai 1653, âgée de dix-huit ans. Messieurs ses parents donnèrent au couvent pour sa dot vingt mille francs, dont quinze mille furent employés en rentes et pensions, et le reste aux bâtiments dont il sera parlé ci-après.

Deux jours après, à savoir le 16 mai 1653, notre révérend père provincial, encore le même père Jean de la Mère de Dieu, vint faire une autre élection, et la révérende mère Alexandrine de l'Incarnation fut choisie prieure, et la révérende mère Catherine de la Mère de Dieu pour sous-prieure. Cette révérende mère prieure fit bâtir l'appartement du dehors avec le frontispice du couvent, et fit aussi mettre la grande croix dorée sur l'église et les trois statues qui sont au-dessus et des deux côtés du portail.

L'an 1654, le 20 octobre, la sœur Isabelle-Térèse de Jésus fit sa profession, étant âgée de dix-neuf ans; elle s'appelait au monde M<sup>lle</sup> Ève-Isabelle de Ront, fille de M. Cornille de Ront, et de M<sup>me</sup> Gertrude Meysters, tous trois natifs d'Utrecht.

L'an 1653, le 13 juillet, la sœur Françoise-Agnès de Saint-Joseph fit ses vœux, âgée de vingt-trois ans. Elle était native de Cerlon, on l'appelait au siècle M<sup>lle</sup> Françoise-Agnès de la Rivière, fille de M. Jean de la Rivière, natif de Lille, et de M<sup>me</sup> Jeanne Le Boiteuse, née à Moircelle.

La même année, le 18 décembre, la sœur Jeanne de la Croix passa professe converse, âgée de vingt-six ans, nommée au siècle Marguerite Boulers, native de Saint-Amant, et fille de Jean Boulers et de Gertrude Van Eteghem.

Le 12 août 1656, la révérende mère Catherine de la Mère de Dieu fut élue prieure de ce couvent pour la seconde fois et eut pour sous-prieure la mère Marie de Jésus, ce que notre révérend père Charles de Saint-Joseph confirma, étant provincial pour la seconde fois.

L'an 1657, le 19 mars, jour dédié à la fête du glorieux patriarche saint Joseph, M<sup>me</sup> la duchesse de Bournonville, la douairière, concevant un généreux mépris des vanités du monde, se retira dans ce couvent pour s'y donner entièrement à Dieu, ne penser qu'à son salut et y vivre sous un habit conforme au nôtre, dans la recollection et la pratique des vertus religieuses, autant que son grand âge lui pourrait permettre. Elle avait pour ce dessein obtenu dispense de notre Saint-Père le pape Alexandre VII et la permission des supérieurs, avec l'agrément de la communauté, sous promesse de deux mille livres de pension qu'elle donnait annuellement, pour re-

mercier Notre-Seigneur de la grâce qu'il lui faisait de l'admettre dans sa maison, et d'obtenir celle d'habiter en l'autre vie avec sa famille dans ses tabernacles éternels. Elle fit travailler à un riche soleil pour exposer le très-auguste sacrement de l'autel, et pour cet effet donna deux mille livres; ses enfants voulant aussi contribuer à ce pieux dessein, donnèrent pareille somme, y comprenant les 200 écus que M. le duc de Bournonville, pair de France, a donné à la naissance de M<sup>lle</sup> sa fille pour s'acquitter du vœu qu'il avait fait à notre vénérable Mère pour l'obtenir de Dieu.

L'an 1618, le 25 juin, M<sup>lle</sup> Anne-Albertine de Thiennes, native de Rombeke, en Flandre, fille de M. Thomas de Thiennes baron de Heukelen, aussi natif de Rombeke, et de M<sup>me</sup> Anne de Renette, née à Elderen, au pays de Liège, fit profession, âgée de vingt-quatre ans, elle s'appelle à présent sœur Térése de Jésus.

L'an 1659, le 20 septembre, la révérende mère Anne-Eugène de Saint-Barthélemi fut élue prieure de ce couvent, et la révérende mère Marie de Jésus sous-prieure pour la troisième fois ce que notre révérend père Jean de la Mère de Dieu confirma, étant provincial pour la quatrième fois.

L'an 1660, le 8 décembre, les sœurs Marie-Constance du Saint-Esprit et Marie-Claire de Saint-Félicien firent leur profession. La première, âgée de 28 ans, s'appelait au monde M<sup>lle</sup> Marie Wynants, fille de M. Hubert Wynants et de M<sup>lle</sup> Marie Sabeth, tous trois natifs d'Anvers. La seconde était âgée de 23 ans, et s'appelait au siècle M<sup>lle</sup> Marie-Alexandrine Lamblé, elle était native de Malines, fille de M. Théodore Lamblé, natif du pays de Luxembourg, et de M<sup>lle</sup> Charlotte Goris, native d'Avesnes.

L'an 1661, se fit le maître-autel comme il est à présent, et fut achevé pour la fête de notre sainte mère Térése (il a été vendu lors de la suppression de Joseph II et se trouve présentement dans le couvent des sœurs noires ici en ville.

En la même année, M<sup>me</sup> de Bournonville, engagea M. le duc et prince de Bournonville, son fils aîné, à faire construire une cave pour servir de sépulture à elle et à toute la communauté. On l'a creusée sous le maître-autel de l'église, afin que nos cendres et nos os rendent hommage au très-saint Sacrement. L'entrée est au de-

dans de laclôture, et au-dessus de la porte on a posé une vierge taillée en pierre blanche, soutenant d'un bras son Fils adorable, et de l'autre étendant son manteau sur les armes de M. et M<sup>me</sup> de Bournonville, pour donner à entendre qu'elle prend toute cette illustre famille sous sa protection; on y lit cette inscription au-dessus de la figure : *Maria Mater gratiæ, Dulcis parens clementiæ*, et cette autre plus bas : *Tu nos ab hoste proteges, Et hora mortis suscipe*. La communauté s'est engagée d'appliquer à l'intention de la famille toutes les dévotions qui se feront en ce lieu à Jésus et à Marie, et même les inclinations qui s'y font très-fréquentes, ce lieu étant le plus passant du couvent et servant de préparatoire pour s'assembler toutes les fois qu'on va célébrer l'office divin. Les religieuses se sont, de plus, obligées d'appliquer les versets susmentionnés pour les mêmes personnes toutes les fois qu'elles les réciteront.

Le 9 janvier 1662, la cave étant achevée fut bénie par le révérend père Hubert de Saint-Charles, notre confesseur, lequel en avait reçu commission de notre révérend père provincial; il fut accompagné du révérend père Jean de la Croix; et comme nous avons fait ouvrir les sépultures de neuf religieuses qui étaient mortes céans, sans y comprendre notre vénérable Mère, ces révérends pères en firent la translation dans la cave, accompagnés de notre sainte communauté, récitant les prières de la sainte Église, et posèrent les os de chacune en des caissettes maçonnées à cet effet au milieu, entre les jours qui sont aux côtés, attendant de recevoir nos corps, lorsque nos âmes auront le bien d'en être séparées. Le mois d'avril de la même année 1662, notre clocher a été bâti et la bénédiction des cloches se fit fort solennellement le mois suivants comme nous dirons ci-après, parlant des solennités. Le 15 août de cette année, la sœur Albertine de Saint-Élie passa professe converse, âgée de 20 ans; elle était native de Mons et s'appelait au monde Françoise Mouton, fille de Maurice Mouton, natif de Fourmy, et de Marguerite Levaux, née à Mons.

Le 29 septembre de la même année, la révérende mère Angélique-Claire du Saint-Esprit fut élue prieure, et eut pour sous-prieure la révérende mère Catherine de la Mère de Dieu, ce que notre révérend père Charles de Saint-Joseph confirma, étant provincial pour la troi-

sième fois; mais comme le 4 octobre suivant, ladite révérende mère Catherine fut élue prieure de notre couvent de Terremonde, on choisit pour sous-prieure en sa place le 17 novembre la révérende mère Marie-Alexandrine de l'Incarnation. La révérende mère prieure de Terremonde partit d'ici le 20 du même mois de novembre pour aller prendre possession de sa charge.

## CHAPITRE XXI

De la vie et de la mort de la révérende mère Claire de la Croix.

Après avoir traité au chapitre précédent des choses plus remarquables arrivées depuis l'an 1653 jusqu'à l'an 1662, nous allons traiter de deux religieuses décédées pendant ce temps, et ce chapitre sera particulièrement des vertus de la première, qui fut la révérende mère Claire de la Croix, treizième fille de notre vénérable Mère; elle s'appelait au monde doña Clara-Laura de Strossy, fille de M. Guillaume de Strossy et de M<sup>me</sup> Isabelle Martinez de Mendoza. Elle naquit à Madrid, et en fut emmenée n'étant âgée que de deux ou trois ans, à la suite de l'infante Isabelle, par M<sup>me</sup> de Sassincourt, première dame d'honneur de Son Altesse, qui l'éleva et l'aima comme son enfant, et la laissa à sa mort héritière de tous ses biens, à partager avec un sien neveu. Cette petite ne se fit pas seulement aimer de cette dame, mais encore elle acquit l'estime et l'amitié de toute la cour, et les bonnes grâces même de l'archiduc Albert et de l'infante Isabelle. S'avançant en âge, elle mérita d'être considérée et respectée de tous, comme une personne de rare vertu et d'un mérite très-particulier. Leurs Altesse en faisaient beaucoup de cas, et on la regardait comme leur favorite. Elle ne se méconnaissait pas pour tous ces avantages; au contraire, elle se servait de son crédit et de sa faveur pour contenter son naturel généreux et bienfaisant, assistant de grandes aumônes les couvents incommodés et les personnes nécessiteuses. Son humeur et son esprit, qui étaient très-vifs et très-élevés, plurent si fort à M<sup>me</sup> la princesse de Condé, qu'elle la voulait toujours avoir auprès

d'elle tout le temps qu'elle a été aux Pays-Bas ; et ç'a été une très-grande adresse à notre demoiselle de se conserver en même temps l'amitié de cette grande princesse, sans intéresser ses devoirs envers la sérénissime infante qui l'a toujours chérie.

Ce cœur, qui faisait tant de nobles conquêtes parmi les grands de la terre, devint à la fin la conquête du Roi des rois. Sa grâce toute-puissante lui fit rompre tous les attachements qui le tenaient lié aux vanités du monde, pour se donner tout entier au service de son Dieu dans le saint Carmel. Cette demoiselle avait eu durant longtemps un très-grand éloignement de l'état religieux. Il s'était présenté plusieurs partis très-avantageux dont elle n'avait point témoigné d'aversion ; les articles même du mariage ont été plusieurs fois comme arrêtés. Tant de personnes de qualité qui l'aimaient uniquement et avec lesquelles elle était de longue main engagée d'amitié, et les bontés extraordinaires de Leurs Altesses en son endroit, tout cela lui était de grands obstacles à quitter le monde, quand même elle n'eût pas voulu vivre dans l'état du mariage. Cependant la prophétie que lui avait faite notre vénérable Mère s'est trouvée accomplie, tous ses liens ont été rompus par l'attrait puissant de la vocation de Dieu, qui lui fit demander avec de grandes instances d'être reçue dans ce couvent pour y faire sa cour au Souverain de son cœur. Notre vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi, très-contente de la demande de notre généreuse postulante, écrivit pour elle à la sérénissime infante avec tant d'énergie, que cette pieuse princesse, n'osant contredire les desseins de Dieu et s'échapper aux avis d'une sainte qu'elle avait en vénération, donna les mains, non pas sans larmes, à se priver de sa chère favorite, pour la laisser entre celles de son Créateur. Elle prit l'habit et fit sa profession, comme il est dit au chapitre I<sup>er</sup>. Dès qu'elle se vit débarrassée du monde et engagée à la sainte religion, elle prit une très-grande confiance en la conduite de sa sainte prieure, la prenant pour sa guide et sa directrice dans le chemin de la perfection. Aussi notre vénérable Mère en eut un soin très-particulier, et lui porta toute sa vie beaucoup d'affection, la voyant portée d'inclination à toutes les vertus, mais principalement des trois théologiques. Sa foi était vive, ferme et inébranlable, et son zèle si ardent pour les vérités qu'elle

enseigne, que volontiers elle eût donné sa vie pour en soutenir la moindre. Quand les hérétiques faisaient quelques progrès, ou causaient quelque dommage aux catholiques, elle en prenait une affliction si sensible, qu'on ne le peut exprimer. Sa foi pour le mystère adorable de nos autels lui donnait tant de respect pour ce pain des anges, qu'elle n'osait jamais le recevoir sans s'être purifiée des moindres taches par le sacrement de pénitence, et disait qu'elle ne croyait pas qu'il lui fût permis de fréquenter la sainte communion autant que les autres sœurs, d'autant qu'elle se reconnaissait être la plus grande pécheresse de toutes. Peu avant sa mort, elle nous a assuré n'avoir jamais reçu le très-saint Sacrement quand il lui était arrivé quelque petit différend avec quelqu'une de ses sœurs, sans lui en avoir auparavant demandé pardon ou s'en être accusée en confession. On l'employait souvent en l'office de sacristaine, et elle s'en acquittait avec une très-grande exactitude et une singulière humilité, n'osant pas manier les calices et les autres choses les plus sacrées, qu'elle faisait porter à sa compagne, se réputant tout à fait indigne de les toucher. Une des sœurs lui demandant le sujet pour lequel elle faisait cette difficulté, vu qu'on ne touchait les calices et reliquaires qu'avec des gants, elle répondit que toutes les autres sœurs ne devaient point avoir de scrupule pour cela, mais qu'elle devait se mettre hors du rang des autres, étant très-grande pécheresse. Elle avait un soin extraordinaire pour tout ce qui concerne les louanges et le service de Dieu. Les grandes fêtes, elle employait toute son industrie et tout son travail pour faire dignement célébrer les solennités, et surtout la fête de notre sainte mère Tèreise et toute son octave, le jour du glorieux patriarche saint Joseph et celui de la Conception de la sainte Vierge. Elle avait une grande dévotion à cette fête et eût souhaité pouvoir elle seule la solenniser avec un culte si fervent, qu'il pût réparer l'indévotion des autres chrétiens à célébrer les solennités de cette Reine des anges.

Son espérance était si assurée, si ferme et si bien fondée en la bonté et providence de Dieu, que quand tout le monde n'espérait plus rien pour le succès de quelque affaire, la mère Claire en attendait assurément une bonne issue. Elle avait coutume de dire en

ces rencontres : « Mais Dieu ne vit-il pas ? que craignons-nous ? attendez, et vous verrez qu'il y remédiera. » Cette espérance lui faisait tout entreprendre avec succès. Elle faisait souvent travailler, tantôt à un ornement d'autel, tantôt à quelque décoration pour l'église, sans savoir où elle trouverait de quoi payer les ouvriers. A la fête de notre sainte Mère et à plusieurs autres, elle louait de riches tapisseries, elle employait les meilleurs musiciens pour chanter les messes tous les jours de l'octave, et faisait plusieurs grandes dépenses, comme si elle eût eu un plus grand fonds à fournir à ces frais. « La providence, disait-elle, est pour moi une grande bourse. » Elle le fit bien connaître au bâtiment de notre église, qu'elle a entrepris et parachevé, comme nous l'avons dit au chapitre xx. Cette ferme espérance ne quitta jamais notre mère Claire de la Croix ; aux attaques mêmes de la mort, où d'autres les plus assurés frémissent de crainte, elle n'en témoigna aucune, nous assurant au contraire que la confiance qu'elle avait en la bonté de Dieu ne pouvait lui permettre d'appréhender sa justice. Une des sœurs la voyant à l'extrémité, lui demanda si rien ne lui faisait de la peine ; elle répondit : « Je suis dans une extrême paix. — Mais cette paix, ne serait-elle pas fautive ? lui répartit la sœur ; sur quoi est-elle fondée ? » Elle dit : « Sur la seule miséricorde de Dieu ; j'y espère, comme j'y ai toujours espéré. »

La charité, qui est la reine des vertus, se trouvait en un souverain degré dans l'âme de cette servante de Dieu. C'était la règle et le niveau de toutes ses actions. Elle ne pensait, elle ne parlait, elle n'agissait que par l'habitude de cette vertu, sans laquelle il n'y en a aucune autre qui puisse être d'aucun mérite devant Dieu, qui était en toutes ses pensées, en tous ses desseins, en toutes ses actions le principal objet qu'elle considérait. Cette même vertu lui donnait aussi une singulière vénération pour tous les saints qu'elle considérait comme très-aimés et très-chéris de Celui qui occupait tout son cœur. Elle récitait tous les jours plusieurs prières vocales en leur honneur. Elle avait aussi une très-particulière dévotion à la sainte Vierge, mère de son Époux Jésus-Christ. Chaque jour elle récitait son chapelet avec beaucoup d'attention, et célébrait toutes ses fêtes avec un recueillement singulier. L'amour envers

le prochain naissait de cette même charité envers Dieu. Tous ceux qui ont connu cette bonne mère ont remarqué en elle une si grande bonté envers toutes sortes de personnes, qu'elle semblait incapable de causer le moindre déplaisir à qui que ce fût; et elle était toujours disposée à rendre service à tous ceux qui avaient besoin de son assistance, soit dans la religion, soit dans le siècle.

Une de ses plus grandes inclinations était de secourir les pauvres couvents de notre ordre, auxquels elle procurait toutes les aumônes et tous les secours qu'elle pouvait, ayant un très-grand zèle pour l'accroissement du Carmel. Les pauvres soldats de la citadelle avaient recours à elle dans leurs besoins, et ne manquaient point d'en être secourus. Aux uns elle procurait grâce pour des fautes qui méritaient punition; aux autres, accablés de pauvreté, elle procurait de quoi les faire subsister, assistant même les veuves et les orphelins. Les dernières années de sa vie, ce lui fut une très-grande peine de trouver beaucoup plus de difficultés pour obtenir des aumônes, qu'elle n'avait eu auparavant; tant à cause des dommages causés par les guerres, que par le refroidissement de la charité des riches. Ainsi Notre-Seigneur voulut exercer sa patience et la faire souffrir en ce qu'elle ne pouvait assister son prochain dans ses souffrances, comme elle l'eût ardemment souhaité et comme elle le faisait quand elle en avait le pouvoir. Ces trois belles et excellentes vertus que notre mère Claire possédait dans leur perfection étaient en elle l'origine et la source de toutes les autres, qui embellissaient si richement son âme.

La foi vive causait la prompte obéissance, le respect singulier et l'amour tendre qu'elle avait pour ses supérieurs; se conformant en toutes choses à leur volonté, à laquelle on ne l'a jamais vue contredire, non pas même avoir une inclination contraire à la leur. Elle tâchait d'inspirer le même esprit à ses compagnes et de les porter à l'imitation de notre sainte Fondatrice qui excellait dans cette entière soumission aux ordres et aux pensées de ceux qui lui tenaient la place de Dieu. De cette même source procédait sa profonde humilité, qui lui donnait une si basse estime d'elle-même, qu'elle s'estimait être la plus basse, la plus chétive et la plus indigne de toutes les créatures, et voulait persuader à tout le monde

qu'il n'y avait pas sur la terre une plus grande pécheresse qu'elle n'était. La charité la portait à prendre plaisir à traiter familièrement avec de petites gens, pour les consoler dans leurs afflictions, les instruire dans leur ignorance et les exhorter au chemin de la vertu. Elle aimait fort aussi à secourir les sœurs converses et leur procurait tout le soulagement qu'elle pouvait; elle était familière avec elles, aussi bien qu'avec les novices qu'elle chérissait cordialement; pour les malades, sa plus grande satisfaction était de les visiter, consoler et assister.

Son espérance lui donnait de l'amour pour la croix, dont elle portait le nom à juste titre, car elle l'a portée tous les jours de sa vie, selon la parole de son divin Maître. Elle l'a constamment suivi dans toutes les douleurs, souffrances et tribulations dont elle n'a jamais été exempte, pour être conforme à la vie douloureuse et crucifiée qu'il a menée en ce monde, pour nous placer dans le ciel. Notre mère Claire a eu de très-grandes et de très-fortes maladies, et a supporté principalement son asthme très-fâcheux, qui, durant les dernières années de sa vie, à exercé sa patience et son amour pour la croix. Les dispositions à l'hydropisie, à l'apoplexie et à la léthargie lui sont venues à la fin de ses jours.

Les trois derniers mois avant sa mort, elle souffrit beaucoup d'un dégoût très-grand pour toute sorte de nourriture. Ce mal lui causait tant de peine qu'elle aurait préféré, comme elle nous l'assurait, les plus austères pénitences à la nécessité de boire et de manger; cette incommodité fut accompagnée d'un extraordinaire assoupissement; notre médecin, le jugeant très-dangereux, ordonna qu'on la tourmentât continuellement, pour divertir le mauvais effet de cette espèce de léthargie. Ce fut un supplice inconcevable à la malade; on ne lui donnait pas un moment de repos, et, ses sens assoupis comme ils étaient l'empêchant de connaître son mal, il lui semblait qu'on l'inquiétait et l'incommodait sans sujet. Cependant il n'échappait jamais de sa bouche de dire le moindre mot d'impatience. Nonobstant toutes ses douleurs, elle se levait tous les jours pour entendre la sainte messe et fortifier son âme par l'efficace de ce divin sacrifice. Ayant été avertie du danger où son mal la mettait d'abord, elle fit difficulté de le croire, se sentant le cœur bon et ne s'apercevant

pas d'une fièvre lente qui la consumait. Elle ne laissa pas cependant de se disposer soigneusement au dernier passage; faisant une confession générale, et recevant au chœur le sacrement en viatique avec les autres sœurs. Le dimanche de la Passion 1658, huit jours après, son assoupissement augmenta beaucoup. Le lendemain notre révérend père Jean de la Mère de Dieu, lors prieur de notre couvent de Bruxelles, et depuis définitiveur provincial, étant venu pour la voir, elle fut étonnée de ce qu'il entra dans la clôture, ne se croyant pas si malade pour recevoir ainsi sa visite. Ayant communiqué avec lui pendant quelques heures, elle se trouva tellement persuadée des approches de la mort, que le lendemain mardi de la semaine sainte elle voulut recevoir de lui le Saint-Sacrement et l'extrême onction en présence de toute la communauté, qui reçut une très-grande édification des actes de foi, d'espérance, de charité et d'humilité qu'elle fit en cette occasion. Elle réitéra plusieurs fois ces paroles : Enfin je meurs fille de l'Église! *Misericordias Domini in æternum cantabo.* Ayant reçu de la sorte les derniers sacrements, elle ne quitta plus l'infirmerie. Ce même jour, on eut opinion qu'elle passerait dans son assoupissement, qui l'oppressa beaucoup plus qu'à l'ordinaire; et comme le révérend père Jean, qui lui avait administré les sacrements, s'en était retourné à Bruxelles pour des affaires importantes et pressées qui l'y appelaient en diligence, le révérend père Agapit, pour lors définitiveur provincial et qui avait été son confesseur, vint pour l'assister en ce dernier combat. Mais elle revint encore de cette léthargie profonde, de sorte que le jeudi saint elle eut encore le bonheur de recevoir son Créateur. On reconnut ce jour-là qu'un abcès s'était formé dans sa main, et le jour suivant un érysypèle la couvrit et s'étendit jusqu'à la moitié du bras. Le médecin, qui crut que, la nature se déchargeant sur cette partie, les autres en seraient beaucoup soulagées, voulut laisser aller le cours de ce nouveau mal, contre l'avis du chirurgien. En effet il paraissait que le cœur n'était plus si oppressé, lorsque le bras se trouvait plus mal; la fièvre même cessait et l'assoupissement diminuait; cela nous donna un peu d'espérance. Le vendredi saint on fit incision à la main en cinq endroits. Elle souffrit cette douloureuse opération les yeux attachés sur un crucifix, sans lâcher la moindre plainte, pour

la douleur très-sensible qu'elle souffrit, comme elle l'a depuis avoué. Depuis qu'elle eut reçu l'extrême-onction, elle ne perdit pas un moment sans l'employer à des actes fervents d'amour de Dieu et de résignation à sa sainte volonté, et de repentance de ses fautes. Ce nous était une très-grande consolation d'entendre les colloques ardents de charité, qu'elle avait avec son Époux crucifié, ne détournant jamais les yeux de son crucifix. Quelques-unes lui ayant voulu faire espérer la santé : « Bon Dieu, dit-elle, je trouve plus de peine à me résigner à vivre, qu'à mourir, cependant *fiat voluntas tua!* »

Elle eut encore le bonheur de communier les trois fêtes de Pâques, et le père Agapit la croyant hors de danger s'en retourna à Bruxelles, où sa présence était nécessaire, à cause du prochain chapitre provincial. La malade souffrit encore qu'on lui fit de grandes incisions à la main; et elle eut encore une extrême patience dans les douleurs très-aiguës qu'elles lui causèrent. Ces opérations n'ayant pas eu l'effet qu'on prétendait, et le cœur de la malade se trouvant de plus en plus oppressé, l'on perdit toute espérance de la sauver. Elle communia encore le vendredi et le dimanche de l'octave de Pâques. Ce bonheur lui fut réitéré. Depuis, elle ne parut plus avoir de connaissance, si ce n'est qu'elle regardait toujours fixement son crucifix et répondait assez à propos à ce qu'on lui disait. Elle souffrit une très-rude angoisse depuis le dimanche matin jusqu'au midi du lendemain, et enfin rendit son âme à son Créateur durant les prières et les suffrages de la communauté, qui pendant vingt-quatre heures ne l'abandonna point; qu'elques-unes cependant allèrent aux actes communs de l'observance. Nos révérends pères confesseurs furent aussi toujours près d'elle tout le temps que dura un si long combat. Elle le termina heureusement le 29 avril 1658, âgée de 68 ans et en ayant passé 41 en religion. Dieu nous donne une semblable fin, pour jouir d'une pareille récompense dans la gloire qu'elle possède après l'avoir méritée par tant de travaux si généreusement soutenus!

## CHAPITRE XXII

De la sœur Catherine de Saint-Ange, religieuse du voile blanc.

La sœur dont nous entreprenons de parler ici a été la troisième fille de notre vénérable Mère, et la première qui a été reçue en ce couvent pour le voile blanc. Elle avait pris naissance dans la ville de Liège. Ses parents vinrent s'établir en cette ville. Ils étaient assez accommodés et à leur aise. Son père était orfèvre de profession; il avait une extrême affection et tendresse pour cette fille. N'ayant que deux garçons avec elle, il la considérait comme son unique enfant; elle réciproquement l'aimait d'une amitié très-tendre et toute filiale; c'est ce qui lui donna beaucoup de difficultés à suivre la vocation divine qui l'appelait à l'état religieux. Un si bon père ne la pouvait quitter qu'avec des combats et des répugnances invincibles aux forces de la nature. La grâce toutefois fut victorieuse et triompha dans son cœur si glorieusement, qu'elle brisa les liens qui paraissaient indissolubles pour l'attacher à la profession religieuse. Notre sœur forma sa résolution sans savoir précisément en quoi consistait l'état religieux. Elle prit seulement le dessein de l'embrasser pour y faire son salut de la même façon que les autres l'embrassaient. Ayant appris la venue de notre vénérable Mère en cette ville, elle vint se présenter à elle et lui demander d'être reçue pour converse, sans s'arrêter aux avis deses parents, qui firent tout leur possible pour la détourner de son entreprise, lui représentant qu'elle serait bientôt dégoûtée de vivre avec des Espagnoles dont elle igno-

rait le langage. Son humeur enjouée et sa simplicité naïve plurent si fort à notre vénérable Mère, qu'elle ne fit aucune difficulté de la recevoir. Elle demeura dans le couvent cinq mois en habit séculier, puis au mois de mai 1613 elle fut vêtue, et l'année suivante, le 5 du même mois, elle fit profession.

#### FIN DE LA CHRONIQUE DU CARMEL D'ANVERS

## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages.
PRÉFACE . . . . .	v

### LIVRE PREMIER

CHAPITRE I <sup>er</sup> . — COMMENTAIRE. — Patrie et parents de la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi . . . . .	4
CHAPITRE II. — Sa première vision vers l'âge de trois ans. — Horreur du péché. — Sa dévotion envers la sainte Vierge, saint Joseph, les saints et les anges . . . . .	4
CHAPITRE III. — Nouvelles faveurs. — Apparitions de l'enfant Jésus. — Sainte amitié avec sa cousine. — Leur tentative de s'enfuir au désert . . . . .	7
CHAPITRE IV. — On songe à l'établir. — Son recours à la Vierge pour n'avoir d'autre époux que son fils. — Ses mortifications. — Victoire remportée sur l'ennemi du salut. — Sa vocation au Carmel lui est révélée par la Vierge . . . . .	10
CHAPITRE V. — Sa constance et son recueillement. — Paroles qu'elle adresse à Notre-Seigneur. — Le divin Maître lui montre dans une vision le monastère et les religieuses de Saint-Joseph d'Avila . . . . .	14
CHAPITRE VI. — Elle fait connaître à son guide spirituel son désir d'être Carmélite à Avila. — Elle voit le ciel ouvert. — Voyage à Avila. — Les religieuses l'acceptent, mais diffèrent son entrée. — Retour à Almendral. — Nuée de démons qui lui apparaissent en chemin . . . . .	16
CHAPITRE VII. — Épreuves auxquelles elle est soumise par ses frères. — Forcés miraculeuses que Dieu lui donne. — Comment des bœufs féroces sont comme des agneaux à sa voix, et comment ils la défendent. — Elle et sa cousine se trouvent exposées à un grand danger : le divin Maître les protège et les délivre . . . . .	19
CHAPITRE VIII. — Apparition du démon sous la forme d'un géant. — Terreur que lui cause cette vision. — Elle invoque soudain	

la très-sainte Trinité. — Apparition des trois divines Personnes. — Épreuve de la maladie. — Pèlerinage à un sanctuaire de l'apôtre saint Barthélemi. — Guérison soudaine. — Lumière surnaturelle sur l'accomplissement de ses desirs . . . . .	23
CHAPITRE IX. — Son entrée en religion retardée par ses parents. — Recours aux âmes du Purgatoire et à la très-sainte Vierge. — Constance dans sa vocation. — Entrée au monastère de Saint-Joseph d'Avila, le jour des morts . . . . .	25
Biographie de la sœur Françoise de Jésus, cousine germaine de la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi, morte en odeur de sainteté au monastère des Carmélites de Medina del Campo. .	29

## LIVRE SECOND

CHAPITRE I <sup>er</sup> . — COMMENTAIRE . . . . .	39
De la fin que se proposa la mère Tère se de Jésus en fondant ses monastères, combien cette fin est haute et parfaite, et quelle nouvelle valeur elle communique à l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel.	40
CHAPITRE II. — Anne de Saint-Barthélemi au noviciat. — Épreuves. — Comment Notre-Seigneur grave en elle le trait distinctif de la Carmélite, le zèle du salut des âmes. — Il lui montre la France, et la vue des âmes qui se perdent dans ce royaume redouble les ardeurs de son zèle. — État de son âme durant les quinze premières années de sa vie religieuse. . . . .	46
CHAPITRE III. — Sa dévotion à la passion de Notre-Seigneur. — Ses industries pour imiter le divin Maître dans ses souffrances. — Sa tendre charité envers les pauvres. — Vision du purgatoire. — Parole prophétique de sainte Tère se . . . . .	53
CHAPITRE IV. — Comme elle était perpétuellement consumée par le feu de l'amour de Dieu et par le zèle du salut des âmes, sans pouvoir se distraire, son confesseur lui dit qu'il y a illusion; mais sainte Tère se la rassure. — Comment Notre-Seigneur la récompense de son obéissance. — Visite du divin Maître qui semble lui prendre son cœur. — Vision où l'éternité de Dieu lui est montrée.	56
CHAPITRE V. — Faiblesse extrême où les transports de l'amour de Dieu la réduisent pendant un an. — Le divin Maître lui annonce qu'elle sera compagne de sainte Tère se, et qu'elles pourront l'une et l'autre étancher leur soif des souffrances, dans les voyages des Fondations. — Sainte Tère se, après un an d'absence, revient de Séville à Avila. — Elle guérit celle que Notre-Seigneur lui destine pour compagne et la charge du soin des malades. — Le divin Maître l'assiste miraculeusement . . . . .	59
CHAPITRE VI. — Retour des ferveurs. — Pouvoir de l'obéissance. — Anne chargée du soin des malades et des travaux de la maison	

assistance de Notre-Seigneur. — Bonheur tout céleste qu'elle goûte à soigner la sainte Mère. — Une sœur miraculeusement guérie. — Paroles du divin Maître, qui confirment Anne de Saint-Barthélemi dans le grand désir qu'elle avait de servir toutes ses sœurs. — Charité héroïque pratiquée par elle pendant quarante jours. . . . .	62
CHAPITRE VII. — Sainte Térése se casse le bras; affliction et soins d'Anne de Saint-Barthélemi. — Apparition de Notre-Seigneur à sa servante sous la forme de l' <i>Ecce Homo</i> . — Nouvelle apparition du divin Maître, un mercredi de la semaine sainte. . . . .	69
CHAPITRE VIII. — Souffrances de sainte Térése et de sa compagne dans les voyages. — Souffrances extraordinaires endurées à Burgos pendant l'inondation de la ville. — Secours miraculeux. — Avec quelle tendre charité et quel bonheur Anne soigne sainte Térése jusqu'à son dernier soupir. . . . .	72
CHAPITRE IX. — Départ de Burgos pour Albe. — Nouvelles souffrances de sainte Térése durant le voyage. — Charité d'Anne de Saint-Barthélemi. — Patience héroïque de la Sainte . . . . .	77
CHAPITRE X. — Arrivée à Albe. — Maladie et derniers moments de sainte Térése. — Soins que sa fidèle compagne lui prodigue, malgré l'excès de sa douleur. — Le dernier jour, 4 octobre, la Sainte entre en extase à sept heures du matin et y reste jusqu'à neuf heures du soir, sa tête reposant entre les bras et sur le cœur d'Anne de Saint-Barthélemi. — A neuf heures, Anne voit Jésus-Christ qui vient la chercher, et son âme comme une colombe s'envoler au ciel. — Retour d'Anne de Saint-Barthélemi à Avila. . . . .	79
CHAPITRE XI. — Sa dévotion envers sainte Térése. — Elle est transportée par les anges à Albe au tombeau de la Sainte; ils lui montrent son corps miraculeusement conservé. — Translation du saint corps au monastère d'Avila. — Faveurs qu'Anne de Saint-Barthélemi reçoit de la Sainte. . . . .	83
CHAPITRE XII. — Première révélation de son voyage en France. — Le divin Maître lui fait connaître à différentes reprises que c'est là sa volonté. — Inutilité des tentatives que l'on fait pour la retenir en Espagne. . . . .	89
CHAPITRE XIII. — Plusieurs Moïses en France qui lèvent les mains au ciel pour le salut de cette nation. — Ils désirent, dans ce but, avoir des filles de sainte Térése. . . . .	92
CHAPITRE XIV. — Le divin Maître lui fait connaître de nouveau que sa volonté est qu'elle parte pour la France. Prédiction sur sa mission dans ce pays. — Apparition de l'archange saint Michel; il l'encourage à partir sans crainte. — Six étoiles resplendissantes brillant au-dessus du monastère de Saint-Joseph d'Avila, et figurant les six Carmélites espagnoles destinées à aller en France. . . . .	96

## LIVRE TROISIÈME

- CHAPITRE I<sup>er</sup>. -- Voyage de M. de Brétigny en Espagne, quelques années avant la Fondation du Carmel de Paris. — Il essaye, mais en vain, d'obtenir des Carmélites espagnoles pour la France. — Obligé de renoncer pour le moment à son dessein, il emporte avec lui les livres de la sainte Fondatrice, et les fait traduire en langue française. — Cette lecture redouble dans les Français le désir d'avoir des filles de sainte Tèreise. — Ils y travaillent pendant plusieurs années; enfin leurs démarches sont couronnées de succès. — MM. de Brétigny, de Bérulle, René Gauthier, et trois dames françaises, viennent en Espagne, et amènent en France six Carmélites espagnoles . . . . . 115
- CHAPITRE II. — La petite colonie quitte Avila le 29 août, fête de la Décollation de saint Jean-Baptiste, et se met en marche pour la France. — Particularités du voyage . . . . . 118
- CHAPITRE III. — COMMENTAIRE. — Réception faite en France aux Carmélites espagnoles. — Fondation du premier monastère le 18 octobre 1604. — Premières novices françaises. — Notice sur Andrée Levoix. . . . . 123
- CHAPITRE IV. — La vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi est élevée du rang de sœur converse à celui de religieuse du chœur. 137
- CHAPITRE V. — COMMENTAIRE. — De la fondation du monastère des Carmélites de Pontoise. — La vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi, première prieure de ce monastère . . . . . 140
- CHAPITRE VI. — Honneurs rendus par les habitants de Pontoise à la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi et à ses compagnes. — Assistance que Notre-Seigneur donne à sa servante pour gouverner son monastère et former ses filles . . . . . 147
- CHAPITRE VII. — Son oraison pendant son séjour au monastère de Pontoise. — Grâces et lumières qu'elle recevait de Notre-Seigneur. — Son retour à Paris. . . . . 152
- CHAPITRE VIII. — La vénérable Mère arrive de Pontoise à Paris et gouverne le premier couvent en qualité de prieure. — Secours que lui donne Isabelle des Anges; départ de celle-ci pour la fondation d'Amiens. — Ferveur des novices de Paris. — Bienheureuse mort d'Angélique de la Trinité, fille du maréchal de Brissac. 166
- CHAPITRE IX. — Faveur qu'elle reçut à Paris, la veille et le jour de saint Denis l'Aréopagite. — Son zèle pour le salut des âmes depuis qu'elle commença à faire oraison, et surtout depuis qu'elle vécut dans la compagnie de sainte Tèreise. A quelle occasion ce zèle s'accrut dans son âme à Paris. . . . . 173
- CHAPITRE X. — COMMENTAIRE. — De la fondation du monastère des

Carmélites de Tours . . . . .	192
CHAPITRE XI. — CARMEL DE TOURS. — Arrivée de la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi à Tours. — Persécutions et calomnies des hérétiques; comment elle en triomphe. — Renommée des Carmélites; sujets choisis qui se présentent. — Grâces et faveurs dont Dieu comble sa servante dans le nouveau monastère. . . . .	202
CHAPITRE XII. — Efficacité de ses prières en faveur d'Éléonore de Bourbon, tante du roi Henri IV, abbesse de Fontevault. — Mort édifiante de cette princesse. — Lumière prophétique de la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi. — Apparition du P. Jérôme Gralien de la Mère de Dieu et de doña Casilde de Padilla, fille de l'adelpantado de Castille. — Consolante promesse de Notre-Seigneur aux Carmélites du monastère de Tours. . . . .	208

## LIVRE QUATRIÈME

CHAPITRE I <sup>er</sup> . — Départ de Paris le 5 octobre 1611. — Arrivée au Carmel de Saint-Joseph de Mons. — Séjour d'un an dans ce monastère. . . . .	255
CHAPITRE II. — Anne de Saint-Barthélemi nommée pour aller fonder à Anvers. — Révélation sur la grande destinée de ce monastère. — Il est fondé le 6 novembre 1612. — Concours des Jésuites d'Anvers. — Élite de sujets qui se présente. — M <sup>lle</sup> de Dompré est la première qui prend l'habit, et reçoit le nom de Tèreise de Jésus. — Le meilleur site de la ville est choisi pour y bâtir le couvent. — Assistance de Notre-Seigneur et de sainte Tèreise. . . . .	261
CHAPITRE III. — Zèle dont elle brûle pour la gloire de Dieu, pour l'Église et le salut des âmes; ce zèle va jusqu'à un vrai martyre. — Lumière reçue le jeudi saint, sur la passion de Jésus-Christ; le salut éternel est le fruit de cette méditation. — Vision, à la profession d'une religieuse, et à la rénovation des vœux de la communauté; vision, le jour de la fête de l'Immaculée Conception et de la fête des Rois. — Faveurs insignes qu'elle reçoit du divin Maître. . . . .	267
CHAPITRE IV. — COMMENTAIRE. — Du don de miracles accordé à la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi. . . . .	273
CHAPITRE V. — COMMENTAIRE. — De son esprit de prophétie . . . . .	282
CHAPITRE VI. — COMMENTAIRE. — Renom de sainteté qu'elle avait dans toute l'Europe. . . . .	289
CHAPITRE VII. — COMMENTAIRE ET TEXTE. — En 1622 et en 1624, elle empêche, par ses prières, la ville d'Anvers de tomber au pouvoir des Hollandais. — Ce qui lui fait décerner le glorieux titre de <i>Gardiennne</i> et de <i>Libératrice</i> d'Anvers. . . . .	294
CHAPITRE VIII. — Au milieu d'une grande épreuve intérieure, Notre-Seigneur lui donne l'assurance qu'il serait avec elle, jusqu'au	

<i>moment où il l'emmènerait au ciel.</i> — Participation à l'abandon du Sauveur sur la croix et aux souffrances qu'il endura dans chacune de ses plaies, jusqu'à ce qu'il rendit le dernier soupir. . . . .	303
<b>CHAPITRE IX.</b> — Lumière où Notre-Seigneur lui découvre l'abandon où il fut dans ce monde, et les douleurs et les mépris qu'il y eut à endurer. Il lui dit : <i>Tu vois tout ce que j'ai souffert ; eh bien, tout cela est pour toi.</i> — Amour excessif dont ces paroles l'embrasent. — Apparition de sainte Tère, amour que la Sainte lui témoigne. — Admirable vision de la très-sainte Trinité en son âme. — Apparition de la sainte Vierge et de saint Joseph. — Ravissement où il lui est dit : <i>L'Époux t'aime bien, et il souffre de te voir souffrir.</i> . . . . .	307
<b>CHAPITRE X.</b> — COMMENTAIRE. — Le divin Maître apparaît à Catherine du Christ, à Saint-Joseph d'Avila, lui révèle les souffrances intérieures d'Anne de Saint-Barthélemi, et la charge de lui écrire et de lui transmettre ses messages. — La sainte Vierge et sainte Tère lui apparaissent aussi, et lui font les mêmes recommandations. . . . .	311
<b>CHAPITRE XI.</b> — COMMENTAIRE. — Glorieuse et sainte mort de la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi. . . . .	317
<b>CHAPITRE XII.</b> — COMMENTAIRE. — Funérailles de la vénérable mère Anne de Saint-Barthélemi. . . . .	330
<b>CHAPITRE XIII.</b> — COMMENTAIRE. — Merveilles opérées par la vénérable Mère après sa mort. . . . .	333

## EXTRAIT DE LA CHRONIQUE DU CARMEL D'ANVERS

<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b> — Des filles que notre vénérable Mère a reçues à l'habit et à la profession durant sa vie. . . . .	353
<b>CHAPITRE II.</b> — Des révérendes mères prieures et sous-prieures de ce couvent, et des religieuses qui y ont fait profession jusqu'à l'an 1638. . . . .	372
<b>CHAPITRE III.</b> — De la vie et de la mort de la sœur Marie de Saint-Denis. . . . .	378
<b>CHAPITRE IV.</b> — De la vie et de la mort de la sœur Marie de Saint-Joseph, religieuse du voile blanc. . . . .	382
<b>CHAPITRE V.</b> — De la vie de M <sup>lle</sup> Jeanne de Dompré dans le monde, et comment elle fut appelée de Dieu pour être religieuse en ce couvent. . . . .	388
<b>CHAPITRE VI.</b> — M <sup>lle</sup> Jeanne de Dompré se fait religieuse céans et, sous le nom d'Angélique du Saint-Esprit, y mène une vie angélique. . . . .	394
<b>CHAPITRE VII.</b> — Comme la révérende mère Angélique fut faite sous-prieure de Douai, puis prieure de Bruges, d'où elle fut tirée	

pour être prieure de cette maison, où elle mourut avant la fin de sa charge . . . . .	399
CHAPITRE VIII. — Des révérendes mères prieures et sous-prieures de ce couvent depuis l'an 1638 jusqu'à l'an 1648, et des choses les plus remarquables qui se sont passées en ce temps. . . . .	405
CHAPITRE IX. — De la vie et de la mort de la sœur Catherine du Christ . . . . .	409
CHAPITRE X. — De la vie et de la mort de la sœur Anne de Saint-Barthélemi . . . . .	413
CHAPITRE XI. — De la vie et de la mort de la sœur Anne de la Présentation . . . . .	417
CHAPITRE XII. — Des révérendes mères prieures et sous-prieures de ce couvent, depuis l'an 1648 jusqu'à 1652, et de ce qui est arrivé pendant ce temps. . . . .	421
CHAPITRE XIII. — De la naissance de la mère Marie du Saint-Esprit, et comme dès son enfance elle méprise le monde. . . . .	424
CHAPITRE XIV. — Comme elle prit l'habit de dévote, et puis se rendit Carmélite déchaussée au couvent de Mons. . . . .	427
CHAPITRE XV. — Comment elle vint à Anvers, et des premiers offices et emplois qu'elle y exerça jusqu'à la mort de la vénérable mère Anne . . . . .	431
CHAPITRE XVI. — De sa sainte et agréable conduite étant supérieure . . . . .	436
CHAPITRE XVII. — Des grâces extraordinaires qu'elle a reçues de Dieu en l'oraison. . . . .	441
CHAPITRE XVIII. — Des peines et travaux qui ont précédé sa mort, et de sa persévérance dans sa fidélité envers Dieu . . . . .	450
CHAPITRE XIX. — De la dernière maladie de la révérende mère Marie du Saint-Esprit et de sa mort . . . . .	454
CHAPITRE XX. — Des révérendes mères prieures et sous-prieures de ce couvent, depuis l'an 1653 jusqu'à l'an 1662, et des choses plus remarquables qui y sont arrivées . . . . .	458
CHAPITRE XXI. — De la vie et de la mort de la révérende mère Claire de la Croix . . . . .	463
CHAPITRE XXII. — De la sœur Catherine de Saint-Ange, religieuse du voile blanc. . . . .	471

## ERRATA

- Page 208. — Au lieu de : distant d'environ deux lieues, lisez :  
*deux journées.*
- Page 224. — Au lieu de : René de Mession, lisez : René de  
*Menou.*
- Page 225. — Au lieu de : sieur de Maladry, lisez : sieur de  
*Malabry.*
- Page 227. — Au lieu de : M<sup>me</sup> Louise de Noyer, lisez :  
M<sup>me</sup> Louise de *Voyer.*
- Page 231. — Au lieu de : Jeanne Moing, lisez : Jeanne *Moisy.*





# MARQUÉS DE SAN JUAN DE PIEDRAS ALBAS

## BIBLIOGRAFÍA TERESIANA

### SECCIÓN X

#### Libros escritos sobre Carmelitas de la Reforma Teresiana.

Número.....	552	Precio de la obra.....	Ptas. ....
Estante.....	4	Precio de adquisición. »	.....
Tabla .....	1	Valoración actual.....	» .....



552.

BOULX

—  
ANNE DE  
SAINT-BARTHÉLEMI